



UNIVERSITÉ DU BURUNDI

GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI

Dépôt institutionnel officiel

<https://repository.ub.edu.bi>

Étude exploratoire des facteurs individuels et socio-économiques de l'intention d'émigration chez les jeunes burundais utilisateurs des réseaux sociaux

Ndayisenga, Bertrand; Sous la direction de : Dr Ir Dieudonné Kagabo, PhD; Co-Directeur : Dr Didace Hatungimana, PhD

2026-06

UB, ISTA

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2388>

UNIVERSITE DU BURUNDI

INSTITUT DE STATISTIQUE APPLIQUEE(ISTA)

**MASTER EN PROBABILITE, STATISTIQUE ET
MODELISATION**



**ÉTUDE EXPLORATOIRE DES FACTEURS INDIVI-
DUELS ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'INTEN-
TION D'ÉMIGRATION CHEZ LES JEUNES BURUN-
DAIS UTILISATEURS DES RÉSEAUX SOCIAUX**

Par :

Bertrand NDAYISENGA

Mémoire

présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention d'un Diplôme de
Master en **Probabilité, Statistique et Modélisation**.

Parcours : Probabilité et Statistique.

Sous la direction de :

Directeur : **Dr Ir Dieudonné KAGABO, PhD**

Co-Directeur : **Dr Didace HATUNGIMANA, PhD**

Nyamugerera, juin 2026

Membres du jury

Dr	BAGORIZAMBA Ancille	Président
Dr	NDAKANWA Jérôme	Secrétaire
Dr	Ir KAGABO Dieudonné	Directeur
Dr	HATUNGIMANA Didace	Co-Directeur

Dédicace

À Dieu Tout-Puissant ;

À mes chers parents ;

À mes frères et sœurs ;

À mes chers professeurs ;

À mes camarades de promotion ;

À tous mes amis et connaissances.

Ce mémoire vous est dédié

Bertrand NDAYISENGA

Remerciements

La reconnaissance est un signe de sincérité et d'honnêteté. La réalisation de ce travail est le résultat d'efforts conjoints auxquels plusieurs personnes ont contribué, de près ou de loin. Avant toute chose, je rends grâce à Dieu Tout-Puissant pour la vie, la santé, la force et la sagesse qu'il m'a accordées, et qui m'ont permis de mener ce travail jusqu'à son aboutissement.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes encadreurs, le Dr Ir Dieudonné KAGABO et le Dr Didace HATUNGIMANA, pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Malgré leurs nombreuses responsabilités, ils ont toujours trouvé du temps pour m'orienter, me conseiller et corriger ce travail avec rigueur. Leurs remarques pertinentes et leur disponibilité ont été d'une grande importance dans l'amélioration de ce mémoire.

Je remercie également les enseignants de l'Université du Burundi, en particulier ceux de l'Institut de Statistique Appliquée, pour la qualité de la formation reçue ainsi que pour les connaissances et compétences acquises tout au long de mon parcours académique.

Mes sincères remerciements s'adressent à mes parents, pour leur soutien moral et financier constant. Leurs sacrifices, leurs encouragements et leur confiance ont été une source constante de motivation dans la poursuite de mes études.

Je remercie aussi mes collègues, étudiants finalistes du Master en Probabilité et Statistique, pour les échanges enrichissants, l'entraide et l'esprit de solidarité qui ont marqué notre parcours.

Je n'oublie pas mes frères et sœurs, ainsi que mes amis. Même si je ne peux pas citer chacun individuellement, je vous remercie sincèrement pour votre soutien, vos conseils et vos encouragements.

Enfin, j'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

A TOUS JE DIS MERCIE!!!

Résumé

Objectif global : Cette étude vise à identifier et analyser les facteurs individuels et socio-économiques associés à l'intention d'émigrer chez les jeunes Burundais âgés de 18 à 35 ans utilisateurs des réseaux sociaux. Elle contribue à une meilleure compréhension des facteurs liés aux aspirations migratoires des jeunes et fournit des éléments utiles pour les politiques publiques en matière de jeunesse.

Méthodologie : Il s'agit d'une étude quantitative exploratoire et non probabiliste menée auprès de 402 jeunes âgés de 18 à 35 ans résidant dans les communes de Ntahangwa, Mukaza et Mugere à Bujumbura. La taille de l'échantillon a été déterminée à l'aide de la formule de Cochran. Les données ont été collectées au moyen d'un questionnaire en ligne auprès d'un échantillon constitué par convenance, boule de neige et participation volontaire. L'analyse a reposé sur des statistiques descriptives, des analyses bivariées et une régression logistique binaire afin d'identifier les facteurs associés à l'intention d'émigrer.

Résultats : Les résultats montrent que plusieurs facteurs sont associés à l'intention d'émigrer. Ainsi, l'âge apparaît déterminant : les jeunes de 18 à 23 ans ont 4,18 fois plus de chances de vouloir émigrer que ceux âgés de 30 à 35 ans. Concernant l'état civil, les célibataires présentent 5,33 fois plus de chances d'exprimer une intention migratoire que les jeunes mariés ou ayant un autre statut matrimonial. L'évaluation du niveau de vie influence également cette intention : les jeunes insatisfaits ont 6,32 fois plus de chances de vouloir partir que ceux qui se déclarent satisfaits. De plus, les opportunités de travail perçues jouent un rôle central : les jeunes estimant qu'il existe peu ou aucune opportunité ont 7,14 fois plus de chances de vouloir émigrer que ceux qui en perçoivent quelques-unes ou beaucoup. Enfin, l'accès au crédit ou au financement intervient aussi : les jeunes qui n'y ont pas accès présentent 3 fois plus de chances de vouloir émigrer que ceux qui en bénéficient.

Conclusion et recommandations : L'intention d'émigrer apparaît comme le résultat d'une combinaison de facteurs individuels et socio-économiques, en cohérence avec les théories *push-pull*, néoclassique, nouvelle économie et des aspirations et capacités. Il

est recommandé de renforcer les programmes d'insertion professionnelle, de faciliter l'accès des jeunes au financement, de soutenir l'entrepreneuriat et d'améliorer les perspectives économiques. Les chercheurs sont encouragés à utiliser des échantillons probabilistes et des approches qualitatives afin d'approfondir l'étude des aspirations migratoires des jeunes.

Mots clés : Intention d'émigration au Burundi ; Jeunes burundais ; Jeunes utilisateurs des réseaux sociaux ; Facteurs individuels ; Facteurs socio-économiques ; Burundi.

Abstract

General objective : This study aims to identify and analyze the individual and socio-economic factors associated with the intention to emigrate among Burundian youth aged 18 to 35 who use social media. It contributes to a better understanding of the factors related to young people's migration aspirations and provides useful information for public policies concerning youth.

Methodology : This is an exploratory quantitative and non-probability study conducted among 402 young people aged 18 to 35 residing in the communes of Ntahangwa, Mukaza and Mugere in Bujumbura. The sample size was determined using Cochran's formula. Data were collected through an online questionnaire using a sample selected through convenience sampling, snowball sampling and voluntary participation. The analysis was based on descriptive statistics, bivariate analyses and binary logistic regression to identify factors associated with the intention to emigrate.

Results : The results indicate that several factors are associated with the intention to emigrate. Age appears to be an important factor : young people aged 18 to 23 have 4.18 times the odds of intending to emigrate compared with those aged 30 to 35. Regarding marital status, single young people have 5.33 times the odds of intending to emigrate compared with married young people or those with another marital status. The assessment of living standards is also associated with this intention : young people who are dissatisfied with their living standards have 6.32 times the odds of intending to emigrate compared with those who are satisfied. In addition, perceived employment opportunities play an important role : young people who perceive few or no employment opportunities have 7.14 times the odds of intending to emigrate compared with those who perceive some or many opportunities. Finally, access to credit or financing is also associated with the intention to emigrate : young people who do not have access to credit or financing have 3 times the odds of intending to emigrate compared with those who have access to it.

Conclusion and recommendations : The intention to emigrate appears to result from a combination of individual and socio-economic factors, in line with push-pull theory,

neoclassical migration theory, new economics of migration theory, and aspirations and capabilities theory. It is recommended to strengthen youth employment programs, facilitate access to financing, support entrepreneurship and improve economic opportunities. Researchers are encouraged to use probability samples and qualitative approaches to further investigate young people's migration aspirations.

Keywords : Emigration intention in Burundi ; Burundian youth ; Young social media users ; Individual factors ; Socio-economic factors ; Burundi.

Table des matières

Membres du jury	i
Dédicace	ii
Remerciements	iii
Résumé	iv
Abstract	vi
Table des matières	viii
Liste des tableaux	xii
Liste des figures	xiii
Liste des sigles et abréviations	xiv
AVANT-PROPOS	xv
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1. Contexte général	1
2. Problématique	4
3. Objectifs de l'étude	6
3.1. Objectif général	6
3.2. Objectifs spécifiques	6
4. Hypothèses de recherche	7
4.1. Hypothèse principale	7
4.2. Hypothèses spécifiques	7
5. Choix du sujet	7
6. Délimitation du travail	8
6.1. Délimitation géographique	8
6.2. Délimitation temporelle	10
6.3. Délimitation démographique	10
6.4. Délimitation technologique	10
6.5. Délimitation conceptuelle	10
6.6. Délimitation méthodologique	10
7. Plan du mémoire	10
I REVUE DE LA LITTÉRATURE	12
1. Définitions	12

2.	Théories de la migration	13
2.1.	Théorie néoclassique	13
2.2.	Nouvelle économie de la migration	14
2.3.	Théorie push-pull	15
2.4.	Théorie des réseaux migratoires	15
2.5.	Théorie du capital humain	16
2.6.	Théorie des aspirations et capacités	17
3.	Facteurs déclencheurs de l'émigration	18
4.	Schéma du cadre conceptuel des facteurs influençant l'intention d'émigra- tion des jeunes	19
4.1.	Légende :	19
4.2.	Explication du cadre conceptuel	20
5.	Études antérieures sur les déterminants de l'émigration	22
5.1.	Synthèse comparative des études empiriques	28
6.	Lacunes à combler	30
7.	Conclusion de la revue de littérature	30
II	MÉTHODOLOGIE	32
1.	Approche de recherche	32
1.1.	Type d'étude	32
1.2.	Justification du choix de l'approche	32
2.	Population et échantillonnage	33
2.1.	Description de la population cible	33
2.2.	Critères d'inclusion et d'exclusion	33
2.3.	Taille de l'échantillon et justification	34
2.4.	Technique d'échantillonnage	34
2.5.	Définition opérationnelle des variables	35
2.6.	Développement et validation des instruments	38
2.7.	Modalités de collecte des données	38
2.8.	Période de collecte	39
3.	Analyse des données	39
3.1.	Analyse descriptive	39
3.2.	Analyse bivariée	40
3.3.	Modélisation économétrique	42
4.	Considérations éthiques	42
4.1.	Consentement éclairé	42
4.2.	Confidentialité et anonymat	42
4.3.	Respect de la vie privée	43
4.4.	Utilisation responsable des résultats	43
5.	Limites de la méthodologie	43
5.1.	Limites liées à l'échantillonnage	43

5.2.	Limites liées à la collecte des données	43
5.3.	Limites liées aux variables étudiées	43
5.4.	Limites temporelles et logistiques	44
III PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS		45
1.	Résultats Descriptif	45
1.1.	Répartition des répondants selon leur désir de partir à l'étranger . .	45
1.2.	Répartition des réseaux sociaux utilisés par les répondants	46
1.3.	Répartition des enquêtés selon les facteurs individuels	47
1.4.	Répartition des enquêtés selon les facteurs socio-économiques	48
1.5.	Répartition des répondants souhaitant quitter le pays selon leurs motivations	51
1.6.	Répartition des répondants souhaitant quitter le pays selon leurs destinations	52
1.7.	Répartition des répondants selon les opportunités à l'étranger, le soutien familial et le retour au Burundi	53
1.8.	Description des variables individuelles selon l'intention d'émigration	54
1.9.	Description des variables économiques selon l'intention d'émigration	57
2.	Analyse bivariée	62
2.1.	Fusion des modalités	62
2.2.	Identification des facteurs influençant l'intention d'émigration . . .	62
3.	Modèle de régression logistique	68
3.1.	Modèle global	68
4.	Modèle final	70
4.1.	Représentation du modèle final	72
5.	Validation du modèle final	74
5.1.	Multicolinéarité	74
5.2.	Test de Hosmer-Lemeshow	74
5.3.	Rapport de classification	75
5.4.	Courbe ROC	77
6.	Cadre conceptuel final	79
6.1.	Schéma le cadre conceptuel final	79
Discussion des résultats		80
1.	Analyse bivariée	80
1.1.	Facteurs individuels	80
1.2.	Facteurs socio-économiques	84
2.	Caractéristiques du projet migratoire	88
3.	Modèle logistique final	90
Conclusion générale et recommandation		93

1.	Conclusion générale	93
2.	Recommandations	95
Annexes		102

Liste des tableaux

II.1	Définition opérationnelle des variables individuelles	36
II.2	Définition opérationnelle des variables socio-économiques	37
II.3	Définition opérationnelle de la variable dépendante	37
II.4	Définition opérationnelle des variables relatives au projet migratoire	38
II.5	Tableau de contingence théorique (E_{ij}) sous l'hypothèse d'indépendance . .	41
III.1	Répartition des répondants selon différentes variables individuelles	47
III.2	Répartition des répondants selon différentes variables socio-économiques . .	48
III.3	Profil des répondants selon leurs perceptions des opportunités à l'étranger, le soutien familial et l'intention de revenir au Burundi	53
III.4	Facteurs individuels selon l'intention d'émigration	54
III.5	Description des variables économiques selon l'intention d'émigration	57
III.6	Analyse bivariée entre les facteurs individuels et l'intention d'émigration .	62
III.7	Analyse bivariée entre l'intention d'émigration et les variables socio écono- miques	65
III.8	Analyse multivariée de l'intention d'émigration avec Odds Ratio et IC 95%	68
III.9	Modèle final	70
III.10	Multicolinéarité	74
III.11	Matrice de confusion	75

Table des figures

1	Carte administrative du Burundi	9
I.1	Cadre conceptuel des facteurs influençant l'intention d'émigration des jeunes à Bujumbura	19
III.1	Distribution des répondants en fonction de leur volonté de partir à l'étranger	45
III.2	Répartition des répondants en fonction des réseaux sociaux utilisés	46
III.3	Motivations des répondants pour envisager un départ à l'étranger	51
III.4	Répartition des répondants souhaitant quitter le pays selon leurs destinations	52
III.5	Représentation du modèle final	72
III.6	Graphique de la courbe ROC	77
III.7	Graphique de la courbe ROC	77
III.8	Cadre final des facteurs influençant l'intention d'émigration des jeunes à Bujumbura	79

Liste des sigles et abréviations

AUC	: The Area Under the Curve
EICVMB	: Enquête Intégrée sur les Conditions de vie des Ménages au Burundi
IC	: Intervalle de Confiance
INS	: Institut National de Statistiques
INSBU	: Institut National de Statistiques du Burundi
ISTA	: Institut de Statistiques Appliquées
IPC	: Indice des Prix à la Consommation
MAFE	: Migration entre l'Afrique et l'Europe
MENA	: Moyen-Orient et Afrique du Nord
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	: Organisation Internationale du Travail
ONM	: Observatoire National de la Migration
ONU	: Organisation des Nations Unies
OR	: Odds Ratio
PE	: Parlement européen
RFI	: Radio France Internationale
ROC	: Receiver Operating Characteristic
SE	: Standard Error
PIB	: Produit Intérieur Brute
VIF	: Variance Inflation Factor

AVANT-PROPOS

Le présent travail a été réalisé dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master en Probabilité, Statistique et Modélisation, parcours Probabilité et Statistique, à l'Université du Burundi.

Le thème intitulé « Étude exploratoire des facteurs individuels et socio-économiques de l'intention d'émigration chez les jeunes burundais utilisateurs des réseaux sociaux » a été choisi afin d'identifier les principaux facteurs associés à l'intention d'émigrer chez les jeunes âgés de 18 à 35 ans.

Pour réaliser cette étude, une enquête quantitative a été menée auprès de 402 jeunes résidant dans les communes de Ntahangwa, Mukaza et Mugere. Les données recueillies ont été analysées à l'aide des statistiques descriptives, des analyses bivariées et d'un modèle de régression logistique binaire.

Les résultats montrent que l'âge, l'état matrimonial, le niveau de vie, les opportunités d'emploi perçues et l'accès au crédit ou au financement sont significativement associés à l'intention d'émigrer.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce chapitre vise à poser les bases de l'étude en présentant le cadre général de la recherche. Il introduira le contexte général et exposera la problématique afin de montrer l'importance du sujet étudié. Il décrira également les objectifs de la recherche, ainsi que les hypothèses qui seront testées. De plus, le chapitre expliquera le choix du sujet et détaillera les délimitations de l'étude, qu'elles soient géographiques, temporelles, démographiques, technologiques, conceptuelles ou méthodologiques.

1. Contexte général

L'émigration est définie comme l'acte de quitter son pays d'origine dans l'intention de s'établir durablement ou temporairement dans un autre pays. Depuis toujours, les êtres humains se déplacent d'un territoire à un autre. Ces mouvements peuvent être saisonniers, motivés par des raisons économiques, ou provoqués par des conflits. Ainsi, l'émigration fait partie intégrante de l'histoire de l'humanité (France Inter, 2022).

Au cours des dernières décennies, l'émigration a pris une importance considérable dans les dynamiques démographiques et économiques mondiales. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le nombre de migrants internationaux était estimé à environ 281 millions de personnes en 2020, représentant 3,6 % de la population mondiale (OIM, 2022). Cette augmentation s'explique par plusieurs facteurs, notamment la mondialisation, le développement des moyens de transport et de communication, mais également par les différences importantes entre les pays en matière de niveau de vie, d'emploi, de sécurité et d'accès aux opportunités économiques.

L'Afrique occupe une place importante dans ces dynamiques migratoires. Le continent connaît une croissance démographique rapide et possède la population la plus jeune au monde. Selon Williams (2024), la population africaine pourrait passer de 1,2 milliard d'habitants actuellement à environ 2,5 milliards en 2050. Chaque année, entre 10 et 12 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail. Bien que cette jeunesse représente une importante ressource pour le développement économique, elle constitue également un défi majeur lorsque les économies nationales ne parviennent pas à créer suffisamment d'emplois et d'opportunités professionnelles.

Dans plusieurs pays africains, l'insuffisance des opportunités économiques, les difficultés d'accès à l'emploi, la pauvreté, les conflits et les effets du changement climatique contribuent à renforcer les aspirations migratoires, particulièrement chez les jeunes. Pour certains d'entre eux, l'émigration représente une stratégie permettant d'améliorer leurs conditions de vie, de poursuivre des études, d'accéder à un emploi plus stable ou de soutenir leurs familles restées dans le pays d'origine. Selon Williams (2024), l'Afrique compte environ 43 millions de migrants et accueille chaque année près d'un million de nouveaux migrants. Une grande partie de ces mouvements s'effectue à l'intérieur du continent, tandis qu'une autre partie est orientée vers l'Europe ou le Moyen-Orient.

Le Burundi s'inscrit également dans cette dynamique migratoire. Comme plusieurs pays d'Afrique subsaharienne confrontés à des contraintes économiques importantes, il fait face à des difficultés susceptibles d'influencer les projets migratoires de sa population, notamment chez les jeunes. Selon les données de la Banque mondiale (2025), le produit intérieur brut (PIB) par habitant du Burundi demeure faible, avec une valeur comprise entre 216 et 301 dollars américains entre 2014 et 2025. Par ailleurs, l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB, 2020) indique que 51,4 % de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté. Ces contraintes économiques peuvent limiter les perspectives d'amélioration des conditions de vie et encourager certains individus à rechercher des opportunités à l'étranger.

Cette situation concerne particulièrement les jeunes, qui représentent une part importante de la population burundaise. Selon l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU, 2024), les jeunes âgés de 15 à 19 ans représentent 10,93 % de la population totale, ceux de 20 à 24 ans 8,21 %, ceux de 25 à 29 ans 6,37 % et ceux de 30 à 35 ans 6,21 %. Cette importante proportion de jeunes constitue un potentiel considérable pour le développement du pays. Cependant, elle représente également un défi lorsque les systèmes d'éducation, le marché du travail et les opportunités économiques ne permettent pas une insertion professionnelle satisfaisante.

Les difficultés d'insertion socio-économique des jeunes burundais peuvent ainsi contribuer au développement des intentions migratoires. Selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT, 2024), le taux de pauvreté des jeunes âgés de 15 à 24

ans était de 73,74 % en 2023, contre 71,87 % pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus. De plus, l'EICVMB (2020) indique que le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans atteint 25,1 % en milieu urbain, tandis que le sous-emploi lié au temps de travail concerne 53,4 % de la population active au niveau national. Ces difficultés peuvent conduire certains jeunes à considérer l'émigration comme une possibilité pour accéder à de meilleures opportunités professionnelles et économiques.

À ces contraintes liées à l'emploi et aux revenus s'ajoute l'évolution du coût de la vie. Selon la Banque mondiale (2025), le taux d'inflation au Burundi est passé de 7,32 % en 2020 à 34,13 % en 2025. Par ailleurs, les données de l'Organisation internationale du Travail montrent une augmentation importante de l'indice des prix à la consommation à Bujumbura : l'indice général est passé de 116,45 en 2020 à 313,65 en 2025. Durant la même période, l'indice des produits alimentaires est passé de 112,34 à 349,71 et celui du logement de 120,65 à 330,78 (OIT, 2024). Cette augmentation du coût de la vie réduit le pouvoir d'achat des ménages et peut renforcer, chez certains jeunes, la recherche d'alternatives économiques à l'étranger.

Cependant, l'intention d'émigrer ne s'explique pas uniquement par les difficultés économiques. La migration peut également être liée aux aspirations personnelles et aux projets individuels. Selon le Parlement européen (PE, 2020), les décisions migratoires dépendent également des objectifs personnels, des opportunités perçues et des capacités des individus à réaliser leurs projets. Ainsi, certains jeunes envisagent l'émigration pour poursuivre leurs études, acquérir de nouvelles compétences, découvrir d'autres cultures ou améliorer leurs perspectives futures.

Dans cette construction des aspirations migratoires, les réseaux sociaux jouent aujourd'hui un rôle important, particulièrement chez les jeunes. Les plateformes numériques telles que WhatsApp, Facebook, Instagram ou TikTok facilitent les échanges avec des personnes vivant à l'étranger et permettent l'accès à des informations concernant les possibilités d'études, d'emploi ou de conditions de vie dans d'autres pays. Selon l'EICVMB (2020), 29,8 % de la population burundaise possède un téléphone, cette proportion atteignant 61,8 % en milieu urbain. Parmi cette population, 21,1 % dispose d'un accès à Internet au niveau national. Ainsi, les réseaux sociaux peuvent contribuer à influencer la

perception des jeunes concernant les opportunités offertes à l'étranger et, par conséquent, leur intention d'émigrer.

Dans ce contexte marqué par les défis économiques, les aspirations individuelles et l'influence croissante des technologies numériques, il devient pertinent d'étudier les facteurs susceptibles d'expliquer l'intention d'émigrer des jeunes Burundais utilisateurs des réseaux sociaux. L'analyse de ces facteurs permettra de mieux comprendre les déterminants associés aux projets migratoires des jeunes et pourra contribuer à orienter les réflexions sur les politiques publiques en faveur de l'emploi, de l'insertion socio-économique et de la rétention des compétences au Burundi.

2. Problématique

Au Burundi, le phénomène migratoire connaît une croissance notable. Selon Country Economy (2020), environ 551 105 Burundais vivaient à l'étranger en 2022, principalement dans les pays voisins tels que le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. Les données fournies par Macrotends (2024) concernant la migration nette au Burundi illustrent bien cette tendance. En effet, la variation annuelle du taux de migration nette a diminué de -110,1 % en 2013 par rapport à l'année précédente. Ensuite, ce taux a connu une hausse significative en 2014, atteignant +200,04 %, puis une augmentation très importante en 2015 (+3 345,26 %). Cependant, à partir de 2015, le Burundi enregistre une émigration nette importante. En effet, la variation du taux de migration nette a diminué de -53,73 % en 2016, de -199,7 % en 2018 et de -171,49 % en 2020. Bien qu'une légère amélioration ait été observée en 2021 (+41,48 %), la situation s'est de nouveau détériorée en 2022 (-113,84 %) et a encore diminué en 2024 avec une variation de -1 457,09 %. Ces données montrent que, malgré certaines variations selon les années, le Burundi connaît une tendance générale de l'émigration.

Chaque année, de nombreux départs irréguliers sont également enregistrés. En 2022, plus de 20 000 Burundais se sont rendus en Serbie grâce à une exemption de visa. Une partie d'entre eux a ensuite emprunté des routes clandestines pour rejoindre des pays comme la Belgique, la Suisse ou l'Allemagne afin d'y demander l'asile (Le Journal Africa, 2022).

Les technologies de communication, et en particulier les réseaux sociaux, jouent aujourd'hui un rôle déterminant dans les parcours migratoires. Des plateformes comme What-

sApp, Facebook ou Instagram permettent d'accéder à des récits migratoires, de contacter des personnes déjà installées à l'étranger et de s'informer sur les opportunités de mobilité. L'utilisation de ces outils contribue ainsi à la construction de projets de départ. Selon plusieurs études, les médias sociaux favorisent la création de nouvelles formes de liens sociaux transnationaux, facilitant de ce fait les mouvements migratoires (Poushter, J. et al., 2018 ; Rianne Dekker et Godfried Engbersen, 2012).

Bien que l'émigration concerne toutes les catégories d'âge, ce sont surtout les jeunes qui manifestent le plus grand désir de partir. Selon une étude réalisée en Afrique par Sanny et al. (2019), près de la moitié (47 %) des jeunes âgés de 18 à 25 ans déclarent avoir envisagé de quitter leur pays, soit environ deux à trois fois plus que les personnes de plus de 45 ans. Cette tendance s'explique par les incertitudes propres à la jeunesse : difficultés d'accès à l'emploi, obstacles à la poursuite des études, précarité financière, entre autres.

Les recherches menées sur le continent africain montrent que les choix migratoires des jeunes sont influencés par une combinaison de facteurs économiques, sociaux, politiques et environnementaux (Daure et al., 2011). Dans un contexte où les perspectives locales sont souvent perçues comme limitées, notamment en matière d'emploi, de formation et de conditions de vie, l'émigration apparaît pour de nombreux jeunes comme une alternative crédible pour améliorer leur avenir. L'exemple marquant de la disparition de dix jeunes membres de l'équipe nationale burundaise de handball des moins de 19 ans lors d'un tournoi en Croatie en août 2023, dont certains ont introduit des demandes d'asile en Belgique, en constitue une illustration significative (RFI, 2023). Ce cas montre que même des jeunes bénéficiant d'opportunités particulières, telles que la représentation du pays à l'international, peuvent être poussés à envisager l'émigration lorsqu'ils estiment que leur avenir est incertain dans leur pays d'origine.

À Bujumbura, les jeunes vivent souvent dans des conditions socio-économiques difficiles. Le chômage représente un défi majeur. L'Organisation internationale du travail (OIT, 2023) indique que les jeunes citoyens sont particulièrement touchés par le manque d'emplois ou l'occupation d'emplois précaires. Cette situation s'explique par plusieurs éléments : faible industrialisation, insuffisance de politiques publiques en faveur de l'emploi des jeunes, et manque d'emplois décents. Même les diplômés peinent à trouver un travail correspondant à leur qualification. Par ailleurs, l'accès à la formation technique et professionnelle reste limité. L'instabilité économique, la montée des prix et les problèmes

de sécurité renforcent encore ce mal-être (Nduwimana & Sindayigaya, 2023). En réponse, certains jeunes s'orientent vers des activités informelles ou entreprennent de petites initiatives économiques, façonnant ainsi leur perception de l'avenir et leur décision de rester ou de partir.

Cependant, il est important de souligner que tous les jeunes ne souhaitent pas émigrer. Une question centrale se pose alors : pourquoi certains développent-ils un projet migratoire, tandis que d'autres choisissent de rester malgré les difficultés ? Ces différences sont-elles liées au sexe, à l'âge, au niveau d'études, à la situation économique ou à d'autres variables encore ?

Bien que ce sujet soit important pour comprendre les dynamiques migratoires de la jeunesse burundaise, il reste peu documenté par des recherches empiriques menées dans le contexte burundais. En effet, alors que de nombreux jeunes évoluent dans un environnement socio-économique marqué par des contraintes similaires et utilisent les réseaux sociaux, tous ne manifestent pas une intention d'émigrer. Cette situation conduit à la question de recherche suivante :

Pourquoi certains jeunes utilisateurs des réseaux sociaux résidant à Bujumbura manifestent-ils une intention d'émigrer alors que d'autres ne l'expriment pas, et dans quelle mesure les facteurs individuels et socio-économiques permettent-ils d'expliquer cette différence ?

3. Objectifs de l'étude

3.1. Objectif général

Cette étude a pour objectif d'identifier et d'analyser les facteurs individuels et socio-économiques associés à l'intention d'émigrer au sein d'un échantillon de jeunes Burundais âgés de 18 à 35 ans, utilisateurs des réseaux sociaux, résidant dans la province de Bujumbura, notamment dans les communes de Ntahangwa, Mukaza et Mugere.

3.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants :

1. Examiner l'association entre les caractéristiques individuelles (âge, sexe, état matrimonial et niveau d'instruction) et l'intention d'émigrer au sein de l'échantillon étudié.
2. Analyser l'association entre les facteurs socio-économiques (profession, revenu, ni-

veau de vie, accès au crédit, perception des opportunités d'emploi et perception de la situation économique) et l'intention d'émigrer.

3. Évaluer l'association entre les facteurs liés à la migration (présence de proches à l'étranger, accès aux informations sur la migration et tentative antérieure d'émigration) et l'intention d'émigrer.
4. Identifier, à l'aide d'un modèle de régression logistique binaire, les facteurs significativement associés à l'intention d'émigrer dans l'échantillon étudié.

4. Hypothèses de recherche

4.1. Hypothèse principale

L'intention d'émigrer est significativement associée aux facteurs individuels et socio-économiques chez les jeunes Burundais utilisateurs des réseaux sociaux résidant dans la province de Bujumbura ayant participé à l'étude

4.2. Hypothèses spécifiques

Les hypothèses spécifiques de cette étude sont les suivantes :

1. H_1 : L'intention d'émigrer est associée au sexe des jeunes participants à l'étude.
2. H_2 : L'intention d'émigrer est associée au niveau d'études des jeunes participants à l'étude.
3. H_3 : L'intention d'émigrer est associée à la situation professionnelle des jeunes participants à l'étude.
4. H_4 : L'intention d'émigrer est associée à l'existence de membres de la famille ou d'amis résidant à l'étranger.
5. H_5 : L'intention d'émigrer est associée aux conditions économiques des jeunes participants à l'étude, notamment leur niveau de revenu.
6. H_6 : L'intention d'émigrer est associée à la perception des opportunités d'emploi et de la situation économique du Burundi chez les jeunes participants à l'étude.

5. Choix du sujet

Le choix de ce sujet s'explique par plusieurs raisons complémentaires :

1. Ce thème est en lien direct avec mon expérience personnelle en tant que jeune. Dans mon entourage, que ce soit avec d'autres jeunes ou avec des adultes, les discussions

sur nos projets et nos aspirations reviennent souvent. Il en ressort que beaucoup aimeraient partir vivre à l'étranger si l'occasion se présentait. Les raisons avancées concernent principalement les difficultés économiques et un sentiment d'insatisfaction face aux conditions de vie actuelles.

2. L'émigration des jeunes représente un véritable défi pour le développement du pays. Selon l'INSBU (2024), 31,72 % de la population a entre 15 et 35 ans, ce qui montre que la jeunesse constitue une grande richesse pour le Burundi. Or, cette partie essentielle de la population, moteur du développement économique et social, est de plus en plus attirée par l'idée de partir à l'étranger. Cette tendance peut avoir des conséquences négatives pour l'avenir du pays.
3. L'arrivée des nouvelles technologies, et surtout des réseaux sociaux, a profondément changé la manière dont les jeunes perçoivent la migration. Ces outils leur donnent accès à plus d'informations, leur permettent de rêver à d'autres horizons, et de communiquer avec des personnes déjà installées à l'étranger. Cela influence fortement leurs décisions concernant l'émigration.
4. Malgré la visibilité croissante de ce phénomène, très peu de recherches ont été menées au Burundi sur les raisons qui poussent les jeunes à vouloir partir. Cette absence d'études rend le sujet encore plus pertinent.
5. Ce mémoire peut apporter des éléments utiles aux autorités publiques, aux associations et aux organisations internationales. Une meilleure compréhension des attentes et des motivations des jeunes permettra de proposer des solutions et des politiques adaptées, notamment dans les domaines de l'emploi, de la jeunesse et de la gestion des migrations.

6. Délimitation du travail

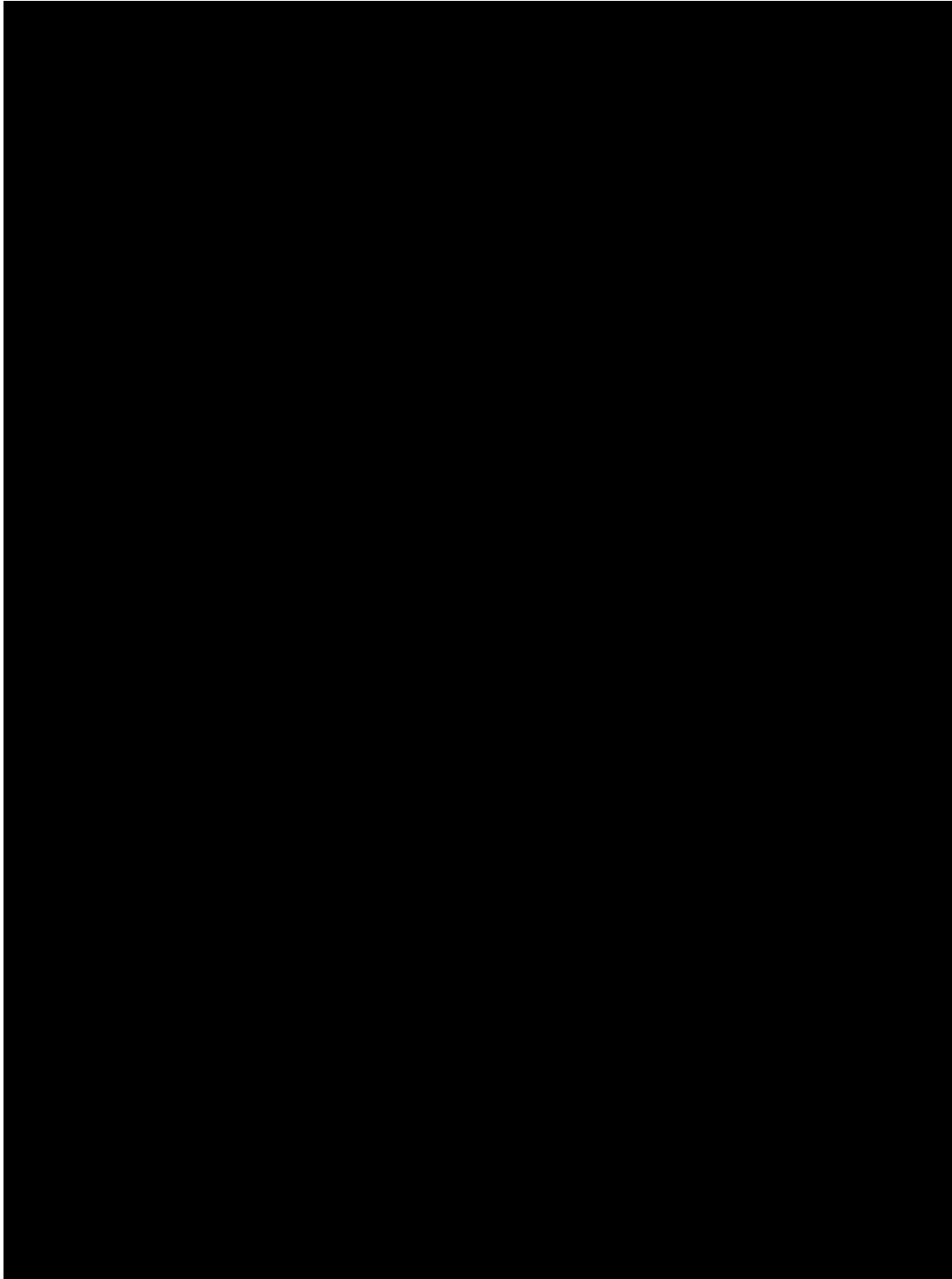
Ce travail est délimité selon plusieurs points :

6.1. Délimitation géographique

L'étude se concentre uniquement sur la province de Bujumbura, plus précisément sur trois communes : Ntahangwa, Mukaza et Mugere. Ces communes formaient autrefois Bujumbura Mairie, l'ancienne capitale économique du Burundi. Le choix de cette zone se justifie par le fait qu'elle regroupe une grande partie des infrastructures de télécommu-

nication du pays, ce qui facilite l'accès à Internet et aux réseaux sociaux. De plus, en tant que principal centre urbain, Bujumbura attire de nombreux jeunes venus d'autres provinces, ce qui permet d'obtenir une population plus diversifiée pour l'étude.

FIGURE 1 – Carte administrative du Burundi



6.2. Délimitation temporelle

La collecte des données va durer 3 semaines. Cela permettra de connaître les intentions migratoires des jeunes à un moment précis. Mais l'analyse va prendre en compte des projets de migration pensés pour les cinq prochaines années, afin de mieux comprendre les perspectives futures des jeunes.

6.3. Délimitation démographique

La recherche cible seulement les jeunes de 18 à 35 ans. Cette tranche d'âge est choisie parce qu'elle correspond à une période de transition vers l'âge adulte, où les décisions de vie, comme la migration, sont souvent prises.

6.4. Délimitation technologique

L'étude est limitée aux jeunes qui utilisent activement les réseaux sociaux. Cela signifie ceux qui utilisent au moins une plateforme (Facebook, WhatsApp, Instagram, Twitter, TikTok) de manière régulière, au moins une fois par semaine.

6.5. Délimitation conceptuelle

La recherche s'intéresse à l'intention d'émigrer et non à la migration effective. L'intention migratoire est comprise comme le désir ou le projet de quitter le Burundi pour s'installer temporairement ou définitivement dans un autre pays, même si ce projet n'est pas encore réalisable concrètement.

6.6. Délimitation méthodologique

Ce travail est une étude exploratoire. Il ne cherche pas à donner une analyse complète ou définitive sur l'émigration des jeunes. L'objectif est surtout d'identifier les principaux facteurs individuels et socio-économiques liés à l'intention de migrer. Les résultats doivent donc être vus comme une première étape qui pourra être suivie par d'autres recherches plus larges et plus détaillées.

7. Plan du mémoire

Le présent mémoire est précédé d'une **Introduction Générale**, qui présente le contexte général de l'étude, la problématique, les objectifs poursuivis, les hypothèses de recherche, l'intérêt de l'étude ainsi que la structure du mémoire. Le mémoire est ensuite structuré en trois chapitres :

– **Chapitre 1 : Revue de la littérature**

Il rassemble les principales notions théoriques et les études antérieures sur l'émigration. On y trouve les définitions importantes, les théories de la migration, et les résultats de recherches sur les facteurs individuels et socio-économiques de l'intention d'émigrer chez les jeunes.

– **Chapitre 2 : Méthodologie de recherche**

Ce chapitre décrit la méthode utilisée pour réaliser l'étude. Il explique le type de recherche, la population cible, le mode de collecte des données, l'échantillonnage, ainsi que les techniques d'analyse statistique utilisées.

– **Chapitre 3 : Résultats et discussion**

On y présente les résultats obtenus à partir des analyses statistiques, en lien avec les hypothèses de départ. Les résultats sont ensuite comparés à ceux des études précédentes pour mieux les comprendre.

Enfin, une **conclusion générale** résume les principaux résultats, discute les limites de l'étude et propose des recommandations pour les jeunes, les décideurs et les chercheurs intéressés par la question de l'émigration.

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Ce chapitre présente une analyse critique de la littérature scientifique pertinente pour comprendre les déterminants de l'intention d'émigrer chez les jeunes. Il s'organise autour de quatre sections principales : d'abord, nous examinerons les théories explicatives des migrations internationales ; ensuite, nous analyserons les recherches sur les facteurs individuels influençant l'intention migratoire ; puis nous étudierons l'impact des variables socio-économiques ; enfin, nous développerons le cadre conceptuel.

1. Définitions

1. **Facteurs individuels** : désignent les caractéristiques propres à chaque individu qui influencent son comportement, ses décisions et ses interactions avec l'environnement social (Partielo).
2. **Facteurs socio-économiques** : désigne l'interaction entre des facteurs sociaux et économiques dans une société. Il englobe des aspects tels que le revenu, l'éducation, la santé et l'emploi, qui influencent le bien-être des individus et des communautés (StudySmarter).
3. **Émigration** : est le fait pour une personne de quitter son pays de résidence habituelle afin de s'installer dans un autre pays, de manière temporaire ou permanente (ONU, 1998).
4. **L'intention d'émigration** : correspond au projet ou au souhait exprimé par un individu de quitter son pays pour aller vivre à l'étranger, que ce soit temporairement ou de façon permanente (Migali & Scipioni, 2018).
5. **Migration** : désigne le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes à travers une frontière internationale ou à l'intérieur d'un même pays, pour s'installer temporairement ou définitivement dans un autre lieu (OIM, 2019).

2. Théories de la migration

Les phénomènes migratoires contemporains nécessitent une approche théorique multidisciplinaire pour être pleinement appréhendés. Cette section présente les principales théories explicatives de la migration, depuis les modèles économiques classiques jusqu'aux approches les plus récentes intégrant les dimensions sociales et culturelles.

2.1. Théorie néoclassique

La théorie néoclassique constitue l'une des approches fondamentales pour comprendre les flux migratoires. Selon cette perspective, les migrations surviennent en réponse à des différences de productivités marginales du travail et donc de salaires entre les deux secteurs, dans une économie supposée être au plein-emploi (Gubert, 2010). Cette théorie repose sur l'hypothèse que les individus migrent rationnellement pour maximiser leurs revenus et améliorer leur situation économique. Elle considère ainsi que la décision de migrer est avant tout individuelle et qu'elle résulte d'une comparaison entre les avantages attendus dans le pays de destination et les opportunités offertes dans le pays d'origine.

Le modèle néoclassique postule que les mouvements de population s'orientent naturellement des zones à faible productivité vers celles offrant de meilleures opportunités économiques. Cette approche met l'accent sur les différentiels de salaires comme moteur principal de la migration, considérant que les individus effectuent un calcul coût-bénéfice avant de prendre leur décision migratoire (Jayet, 1996). Les coûts liés au déplacement, à l'installation ou à l'adaptation dans le pays de destination sont ainsi comparés aux bénéfices attendus, tels qu'un salaire plus élevé, un emploi plus stable ou de meilleures perspectives de carrière.

Cette théorie permet d'expliquer une partie de la migration des jeunes Burundais. En effet, les jeunes sont généralement à la recherche d'un premier emploi ou d'une situation professionnelle plus stable. Lorsqu'ils constatent que les possibilités d'emploi, les niveaux de rémunération ou les perspectives d'évolution sont plus favorables à l'étranger qu'au Burundi, ils peuvent être incités à migrer afin d'améliorer leur situation économique. Selon cette théorie, la migration résulte donc d'un choix rationnel fondé sur la comparaison des avantages et des inconvénients associés au départ.

Dans le contexte burundais, la théorie néoclassique met particulièrement en évidence le rôle des facteurs socio-économiques tels que le chômage, les faibles revenus, les pos-

sibilités limitées d'insertion professionnelle et les écarts de rémunération avec les pays de destination. Ces facteurs contribuent à expliquer pourquoi de nombreux jeunes envisagent de quitter leur pays pour rechercher de meilleures conditions de vie et de travail, conformément aux mécanismes décrits par cette approche théorique.

2.2. Nouvelle économie de la migration

La nouvelle économie de la migration enrichit l'approche néoclassique en intégrant des dimensions collectives dans l'analyse des décisions migratoires. Cette théorie considère que la migration n'est pas seulement une décision individuelle, mais résulte souvent d'une stratégie familiale ou communautaire visant à diversifier les sources de revenus et à réduire les risques économiques. Selon cette approche, les ménages prennent collectivement la décision d'envoyer l'un de leurs membres à l'étranger afin d'améliorer leur sécurité économique et de faire face aux contraintes auxquelles ils sont confrontés.

Contrairement au modèle néoclassique, cette approche reconnaît que les ménages peuvent développer des stratégies migratoires même en l'absence de différentiels de revenus significatifs. L'objectif est alors de pallier les défaillances du marché du crédit ou de l'assurance dans les pays d'origine (Massey et al., 1993). Les transferts d'argent envoyés par les migrants constituent ainsi une forme d'assurance pour les familles restées au pays et permettent de financer les dépenses courantes, l'éducation des enfants, les soins de santé ou encore des activités génératrices de revenus.

Cette théorie permet d'expliquer une partie de la migration des jeunes Burundais. En effet, dans de nombreux ménages, les ressources financières sont limitées et les possibilités d'accéder au crédit sont faibles. Les familles peuvent alors considérer la migration d'un jeune comme une stratégie permettant d'améliorer durablement leurs conditions de vie. Le choix du jeune s'explique souvent par le fait qu'il est en âge de travailler, qu'il possède un niveau d'instruction ou des compétences pouvant faciliter son insertion sur le marché du travail dans le pays de destination.

Par ailleurs, les attentes de la famille jouent un rôle important dans la décision de migrer. Les jeunes qui s'installent à l'étranger sont généralement encouragés à soutenir financièrement leur ménage grâce aux transferts de fonds. Ces ressources peuvent être utilisées pour couvrir les dépenses de consommation, financer les études des frères et sœurs, construire un logement, investir dans une activité économique ou faire face à des événements imprévus. Ainsi, la migration est perçue comme un investissement collectif

dont les bénéfices sont partagés par l'ensemble du ménage plutôt que comme une décision prise uniquement dans l'intérêt personnel du migrant.

2.3. Théorie push-pull

La théorie push-pull demeure l'une des approches les plus utilisées pour analyser les migrations. Dans un mouvement migratoire, les facteurs de *pull* correspondent aux éléments attractifs des zones de destination, tels que les opportunités d'emploi, la prospérité économique (réelle ou perçue), la stabilité politique ou encore la présence de membres de la communauté d'origine déjà installés à l'étranger (Géoconfluences, 2022).

Cette théorie distingue les facteurs de répulsion (*push*) qui incitent au départ du territoire d'origine, tels que les conflits, les crises économiques, le chômage ou encore les difficultés sociales, des facteurs d'attraction (*pull*) qui orientent vers certaines destinations, notamment les opportunités d'emploi, la sécurité, la stabilité et l'existence de réseaux migratoires. Les facteurs de répulsion sont souvent considérés comme plus déterminants dans l'explication du départ, car ils traduisent une contrainte ou une insatisfaction dans le pays d'origine (Géoconfluences, 2022).

Cette théorie permet de comprendre que le départ peut être influencé par la combinaison de facteurs internes et externes. Les difficultés liées au chômage, aux faibles revenus, au manque d'opportunités professionnelles et aux conditions de vie peuvent constituer des facteurs de répulsion importants. En même temps, l'image de meilleures perspectives économiques, d'une stabilité sociale ou de possibilités d'études et d'emploi à l'étranger agit comme facteur d'attraction.

Cependant, cette approche fait l'objet de critiques pour son caractère parfois réducteur. Ce modèle est aujourd'hui remis en question et considéré comme trop schématisé, car s'il met en évidence les facteurs de départ et d'attraction, il ne prend pas suffisamment en compte les dimensions sociales, culturelles et subjectives de la migration. En effet, la décision de migrer dépend également des perceptions individuelles, des expériences personnelles et des représentations que les jeunes se font de la migration et des pays de destination (Géoconfluences, 2022).

2.4. Théorie des réseaux migratoires

Selon cette approche, les migrants sont liés entre eux par des relations familiales, amicales ou communautaires qui relient les lieux d'origine et de destination. Ces réseaux

facilitent la migration en fournissant aux nouveaux migrants des informations sur les opportunités d'emploi, les conditions de vie et les démarches à suivre, ainsi qu'un soutien matériel ou moral. Cependant, ce n'est pas seulement l'existence d'un lien social qui influence la migration, mais surtout l'aide concrète que ce lien peut apporter dans la préparation et la réalisation du projet migratoire. Ainsi, plus un individu dispose de contacts installés à l'étranger, plus les obstacles liés à la migration sont réduits.

Grâce à ces relations, les coûts et les risques associés à la migration diminuent, ce qui rend le départ plus accessible pour d'autres membres de la même communauté. Les réseaux migratoires contribuent ainsi à la formation de chaînes migratoires et expliquent en partie la concentration de certaines communautés dans des lieux de destination spécifiques ainsi que la persistance de certains couloirs migratoires (Massey et al., 1998).

Cette théorie permet de comprendre pourquoi de nombreux jeunes s'orientent vers des pays où résident déjà des membres de leur famille, des amis ou des connaissances. Ces derniers leur transmettent des informations sur les possibilités d'emploi, les études, les conditions de séjour et les procédures administratives, tout en pouvant leur offrir un hébergement temporaire ou une aide financière à leur arrivée. Les réseaux sociaux numériques, tels que Facebook, WhatsApp, Telegram ou LinkedIn, renforcent également ces liens en facilitant les échanges d'informations entre les jeunes vivant au Burundi et ceux installés à l'étranger. Ces réseaux contribuent ainsi à réduire l'incertitude liée à la migration et à encourager le départ de nouveaux migrants.

2.5. Théorie du capital humain

La théorie du capital humain appliquée aux migrations considère que les individus investissent dans leur mobilité géographique pour valoriser leurs compétences et qualifications sur des marchés du travail plus rémunérateurs. Les modèles gravitaires soulignent les déterminants individuels tels que le capital humain et les croyances (Lacour & Angeon, 2013). Selon cette théorie, la migration est assimilée à un investissement : les coûts liés au départ sont supportés dans l'espoir d'obtenir, à long terme, des bénéfices plus élevés sous forme de revenus, d'expérience professionnelle et d'amélioration des conditions de vie.

Cette théorie explique notamment les migrations hautement qualifiées et les mouvements d'étudiants internationaux. Elle postule que les individus dotés d'un niveau d'éducation élevé ont une plus grande propension à migrer, car ils peuvent mieux anticiper les bénéfices de leur mobilité et disposent des ressources nécessaires pour la financer (Becker,

1964).

Cette théorie permet de comprendre pourquoi certains jeunes diplômés, étudiants ou travailleurs qualifiés choisissent de migrer afin de valoriser leurs compétences dans des pays offrant davantage de possibilités d'emploi, de meilleures rémunérations et de meilleures perspectives d'évolution professionnelle. Lorsque les qualifications acquises ne peuvent être pleinement exploitées sur le marché du travail national, la migration apparaît comme un moyen d'obtenir un meilleur rendement du capital humain investi à travers les études, la formation ou l'expérience professionnelle. Cette théorie met ainsi en évidence l'importance des caractéristiques individuelles, notamment le niveau d'instruction, les compétences et les qualifications, dans l'explication de la migration des jeunes.

2.6. Théorie des aspirations et capacités

La théorie des aspirations et capacités, développée récemment (De Haas, 2021), propose une approche plus nuancée de la décision migratoire en distinguant la volonté de migrer de la capacité effective de le faire. Cette théorie souligne que la migration résulte de l'interaction entre les aspirations individuelles à la mobilité et les capacités concrètes de les réaliser. Ainsi, le désir de migrer, à lui seul, ne suffit pas pour qu'une migration ait effectivement lieu ; il doit être accompagné des moyens nécessaires pour concrétiser ce projet.

Les aspirations sont influencées par les conditions de vie locales, les opportunités perçues ailleurs et les référentiels culturels. Les capacités dépendent quant à elles des ressources financières, du capital social et humain disponible, ainsi que des contraintes légales et institutionnelles. Cette approche permet d'expliquer pourquoi certaines populations avec de fortes aspirations migratoires restent immobiles (De Haas, 2021).

Cette théorie montre que tous les jeunes qui souhaitent migrer ne peuvent pas nécessairement le faire. Certains disposent des ressources financières, d'un niveau d'éducation, de relations familiales ou amicales à l'étranger, ainsi que des documents administratifs nécessaires pour réaliser leur projet migratoire. À l'inverse, d'autres jeunes, malgré un fort désir de partir, restent au Burundi en raison de contraintes économiques, administratives ou sociales. Cette théorie met ainsi en évidence que la migration des jeunes dépend à la fois de leurs aspirations personnelles et des capacités dont ils disposent pour transformer ces aspirations en migration effective.

3. Facteurs déclencheurs de l'émigration

D'après l'OIM (2023), le départ vers un autre pays est souvent le résultat de plusieurs causes qui se combinent. Ces causes peuvent être regroupées en cinq grandes catégories.

1. Facteurs économiques

Les facteurs économiques sont souvent les plus déterminants. Ils incluent le manque d'opportunités d'emploi dans le pays d'origine, les faibles revenus ou les inégalités de revenus qui poussent les jeunes à chercher de meilleures conditions ailleurs, ainsi que l'instabilité financière ou les crises économiques.

2. Facteurs démographiques

Les facteurs démographiques influencent également la migration. La croissance rapide de la population exerce une pression sur les ressources et les services, tandis qu'un nombre élevé de jeunes sans emploi crée un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

3. Facteurs sociaux

Les facteurs sociaux sont aussi déterminants. La discrimination, la marginalisation ou l'exclusion sociale, ainsi que l'accès limité à l'éducation, à la santé et aux autres services essentiels, peuvent inciter les jeunes à envisager l'émigration.

4. Facteurs politiques

Les facteurs politiques peuvent accroître l'intention de migrer. Les conflits armés, l'instabilité politique, les violences généralisées, la persécution, les violations des droits humains et une gouvernance faible ou répressive sont autant de motifs pouvant pousser à partir.

5. Facteurs environnementaux

Les facteurs environnementaux ont un impact notable. Les catastrophes naturelles telles que les inondations, les sécheresses ou les tempêtes, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, ainsi que l'insécurité alimentaire liée à la baisse des ressources naturelles, constituent des éléments qui influencent la décision de migrer.

4. Schéma du cadre conceptuel des facteurs influençant l'intention d'émigration des jeunes

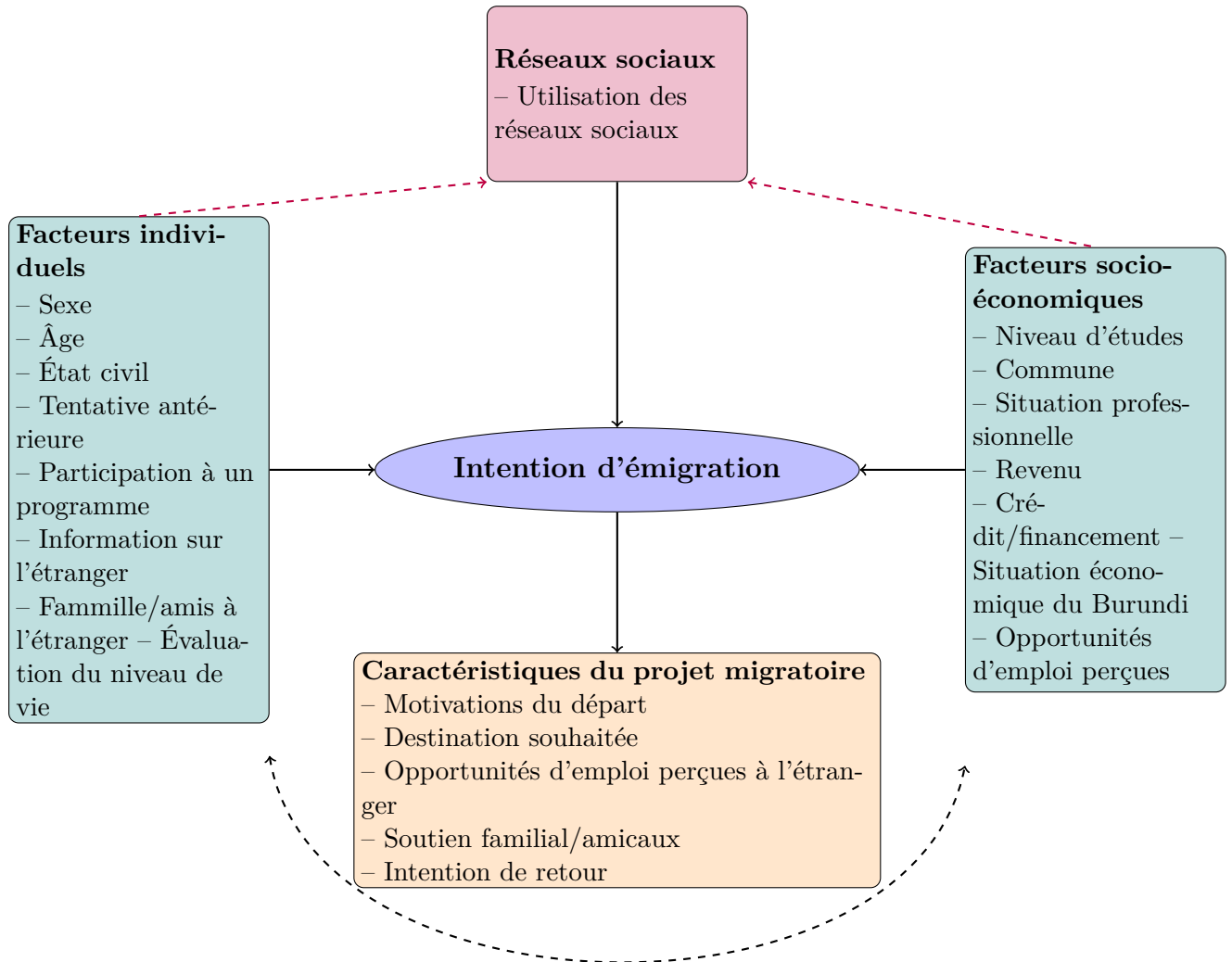


FIGURE I.1 – Cadre conceptuel des facteurs influençant l'intention d'émigration des jeunes à Bujumbura

4.1. Légende :

- : **Facteurs individuels** (Caractéristiques propres aux jeunes, telles que le sexe, l'âge, l'état civil, les tentatives antérieures, la participation à un programme et l'évaluation du niveau de vie, pouvant influencer l'intention d'émigration.)
- : **Facteurs socio-économiques** (Caractéristiques liées à la situation économique et sociale des jeunes, notamment le niveau d'études, la situation profes-

sionnelle, le revenu, la perception de la situation économique et les opportunités d'emploi.)

-  : **Réseaux sociaux** (Facteur pouvant influencer ou renforcer l'intention d'émigration à travers l'accès à l'information migratoire, les contacts et les opportunités perçues à l'étranger.)
-  : **Caractéristiques du projet migratoire** (Éléments associés au projet des jeunes ayant l'intention d'émigrer, notamment les motivations, la destination envisagée, les opportunités à l'étranger, le soutien familial et l'intention de retour.)
-  : **Intention d'émigration** (Variable dépendante principale de l'étude indiquant la volonté des jeunes de quitter leur pays pour s'installer temporairement ou définitivement à l'étranger.)
- $\longrightarrow$: Indique l'effet direct des facteurs explicatifs sur l'intention d'émigration et la relation entre l'intention et le projet migratoire ;
- $\leftarrow \text{---}$: **Effet modérateur des réseaux sociaux** sur la relation entre les facteurs individuels, les facteurs socio-économiques et l'intention d'émigration.
- $\leftarrow \text{---} \rightarrow$: **Interaction possible** entre les facteurs individuels et les facteurs socio-économiques pouvant contribuer conjointement à l'explication de l'intention d'émigration.

4.2. Explication du cadre conceptuel

- **Relation entre la variable dépendante et les variables explicatives :**

L'intention d'émigration des jeunes constitue la variable dépendante principale de cette étude. Elle représente la volonté exprimée par un jeune de quitter son pays pour s'installer temporairement ou définitivement dans un autre pays. Dans ce cadre conceptuel, cette intention est considérée comme pouvant être associée à plusieurs caractéristiques individuelles et socio-économiques.

Les facteurs individuels regroupent les caractéristiques propres aux jeunes, notamment le sexe, l'âge, l'état civil, les tentatives antérieures de départ, la participation à des programmes liés à la migration et l'évaluation du niveau de vie. Ces éléments peuvent influencer la manière dont les jeunes perçoivent leur situation actuelle, leurs aspirations futures et leur désir d'explorer des opportunités à l'étranger.

Les facteurs socio-économiques comprennent le niveau d'études, la situation pro-

fessionnelle, le revenu, l'évaluation de la situation économique du Burundi et la perception des opportunités d'emploi disponibles. Ces facteurs permettent d'apprécier les conditions économiques et sociales dans lesquelles évoluent les jeunes. Une perception limitée des opportunités locales ou une situation économique défavorable peut être associée à une intention plus élevée d'émigrer.

Les flèches reliant les facteurs individuels et socio-économiques à l'intention d'émigration représentent les relations supposées entre ces variables explicatives et la variable dépendante. Elles indiquent que ces caractéristiques peuvent contribuer à expliquer les différences observées dans les intentions migratoires des jeunes enquêtés.

Bien que le présent modèle se concentre principalement sur les dimensions individuelles et socio-économiques, il reconnaît également l'existence d'autres facteurs pouvant intervenir dans le processus migratoire, notamment les facteurs politiques, institutionnels et environnementaux mentionnés dans la littérature sur les migrations (OIM, 2023). Ces dimensions n'ont toutefois pas été retenues dans le modèle empirique en raison de l'objectif spécifique de cette étude.

– **Rôle des réseaux sociaux dans le processus migratoire :**

Les réseaux sociaux occupent une place importante dans le contexte actuel des migrations, notamment chez les jeunes. Dans ce cadre conceptuel, leur utilisation est considérée comme un facteur pouvant influencer la relation entre les caractéristiques individuelles, les facteurs socio-économiques et l'intention d'émigration.

À travers l'accès à l'information, les échanges avec des personnes vivant à l'étranger et l'exposition aux opportunités migratoires, les réseaux sociaux peuvent modifier la perception des jeunes concernant les possibilités de départ. Ils peuvent ainsi renforcer ou atténuer l'effet de certains facteurs sur l'intention d'émigrer. Les flèches en pointillés indiquent ce rôle potentiel de modulation des réseaux sociaux dans le processus de formation de l'intention migratoire.

– **Relations entre les variables explicatives :**

Les facteurs individuels et socio-économiques ne sont pas considérés comme indépendants les uns des autres. Ils peuvent présenter des interactions susceptibles d'influencer conjointement l'intention d'émigration.

Par exemple, le niveau d'études peut être associé à une meilleure connaissance des

opportunités internationales ou à une plus grande capacité à accéder aux informations migratoires. De même, la situation professionnelle et le revenu peuvent influencer la perception des opportunités disponibles localement et la capacité financière à envisager un projet migratoire.

La relation d'interaction entre ces dimensions souligne que l'intention d'émigrer ne dépend pas d'un seul facteur isolé, mais résulte plutôt d'une combinaison de caractéristiques personnelles et de conditions socio-économiques.

– **Relation entre l'intention d'émigration et les caractéristiques du projet migratoire :**

Chez les jeunes ayant déclaré une intention d'émigrer, l'étude examine également certaines caractéristiques liées à leur projet migratoire. Ces éléments comprennent les motivations du départ, la destination envisagée, les opportunités recherchées à l'étranger, le soutien familial ou relationnel et l'intention éventuelle de retour au Burundi.

La flèche reliant l'intention d'émigration aux caractéristiques du projet migratoire indique que ces informations sont conditionnelles à l'existence d'une intention de départ. Autrement dit, ces dimensions permettent de mieux comprendre les aspirations et les stratégies des jeunes qui envisagent effectivement une migration.

Ces caractéristiques apportent un éclairage complémentaire sur la nature du projet migratoire et permettent d'identifier les principales raisons qui orientent les choix des jeunes souhaitant quitter le Burundi.

5. Études antérieures sur les déterminants de l'émigration

L'étude de Toumi (2024) sur les déterminants de l'émigration internationale dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) met en lumière plusieurs facteurs influençant la mobilité des populations. En 2020, la région comptait environ 10 % des migrants internationaux mondiaux, avec une forte concentration vers l'Europe, principale destination de 87 millions de migrants (31 % de la population migrante internationale), suivie de l'Asie (31 %) et de l'Amérique du Nord (21 %).

Les enquêtes Arab Barometer (2022) révèlent que le désir d'émigrer est particulièrement élevé en Jordanie, en Tunisie et au Soudan, où environ la moitié de la population manifeste cette volonté. Les jeunes et les personnes instruites sont particulièrement enclins à envisager la migration : dans ces pays, les individus âgés de 18 à 29 ans et ceux ayant un niveau d'éducation supérieur déclarent plus fréquemment qu'ils envisagent de partir, suggérant que les aspirations migratoires sont fortement influencées par la recherche de meilleures perspectives d'emploi et de vie.

L'enquête met également en évidence des différences selon le sexe, les hommes étant généralement plus susceptibles que les femmes d'exprimer le souhait d'émigrer. Sur l'ensemble de la région, les principaux motifs de migration sont économiques : une très large majorité des personnes souhaitant quitter leur pays citent des raisons liées à la situation économique nationale et aux opportunités d'emploi comme motivations principales pour envisager l'émigration.

En Tunisie, une enquête nationale (INS & ONM, 2021) indique qu'un individu sur cinq (20 %) envisage d'émigrer, avec une intensité plus forte chez les jeunes (39,5 % chez les 15–29 ans) et les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur (jusqu'à 32,5 % chez ceux ayant une formation professionnelle). Les raisons principales motivant l'émigration sont économiques, notamment liées aux conditions de travail (51,7 %) et à la recherche de meilleures conditions de vie (26,7 %). La majorité des candidats à la migration (70 %) souhaitent s'installer en Europe, notamment en France, Italie et Allemagne, où ils bénéficient de réseaux d'amis et de familles. D'un point de vue économétrique, l'étude souligne que parmi les facteurs socio-économiques analysés, le taux d'alphabétisation, le chômage, le niveau de haute qualification et l'inflation ont une influence significative et positive sur la probabilité d'émigration dans la région MENA. Par exemple, un taux élevé d'alphabétisation ou une forte proportion de diplômés du supérieur accroissent la propension à migrer, tandis que le chômage élevé et l'inflation accentuent également ce désir. En revanche, la croissance économique et la durée moyenne de scolarisation n'ont pas d'effet significatif dans ce modèle. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de fortes inégalités économiques, de dévaluation monétaire et d'insatisfaction sociale, renforçant la fuite des cerveaux dans les pays MENA, alors que les pays développés mettent en place des politiques attractives pour les migrants qualifiés (Toumi, 2024).

Une étude comparative menée par Flahaux & De Haas (2016) sur huit pays d'Afrique de l'Ouest a mis en évidence le rôle central de l'éducation. À partir d'un échantillon de plus de 12 000 répondants et examine différents déterminants socio-économiques et démographiques, tels que l'âge, le sexe, le statut marital, la situation professionnelle et le niveau d'éducation.

Les résultats montrent que l'éducation constitue un facteur clé des intentions migratoires. Les individus ayant terminé l'enseignement secondaire ont une probabilité 2,3 fois plus élevée d'exprimer le désir de migrer que ceux qui n'ont pas dépassé le niveau primaire. Cela suggère que l'accès à un niveau d'instruction supérieur augmente les aspirations à émigrer, probablement parce que ces individus disposent de meilleures compétences et qualifications valorisables sur les marchés du travail étrangers.

L'étude souligne également que d'autres facteurs socio-économiques interagissent avec l'éducation. Par exemple, les jeunes adultes, les personnes célibataires et celles avec un statut professionnel précaire sont plus susceptibles de manifester des intentions migratoires. Flahaux et De Haas insistent sur le fait que les politiques éducatives et l'accès à la formation jouent un rôle indirect mais majeur dans la décision de migrer, en augmentant les opportunités et les compétences qui rendent la migration plus attractive et réalisable.

L'étude de Docquier, Lohest et Marfouk (2014) montre que la migration internationale est fortement marquée par la sélection des individus les plus instruits. Entre 1990 et 2010, le nombre de migrants qualifiés originaires des pays en développement a augmenté de plus de 100 %. L'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée par la fuite des compétences : en moyenne, plus de 15 % des diplômés du supérieur vivent à l'étranger, alors que ce taux est inférieur à 5 % dans plusieurs pays d'Asie ou d'Amérique latine. Dans certains petits États africains, la situation est encore plus marquée. Par exemple, au Cap-Vert, en Gambie ou au Sénégal, entre 40 % et 50 % des diplômés résideraient hors du continent. Les auteurs montrent également que l'émigration concerne surtout les jeunes adultes. Dans de nombreux pays africains, plus de 60 % des migrants ayant quitté le territoire ont entre 20 et 35 ans. Malgré cette fuite de compétences, l'étude souligne que les migrants continuent à jouer un rôle économique important à travers les envois de fonds. Dans certains pays, ces transferts représentent entre 5 % et 30 % du PIB, ce qui compense en partie le départ des travailleurs qualifiés.

Migali et Scipioni (2019) ont étudié les intentions migratoires dans plus de 150 pays à partir du Gallup World Poll, couvrant près de 97 % de la population mondiale. Leur étude montre que l'intention de migrer est fortement concentrée chez les jeunes, environ 30 % des individus âgés de 15 à 24 ans expriment le désir de partir, contre moins de 15 % chez les personnes de plus de 35 ans. L'éducation constitue un facteur déterminant, les personnes ayant un niveau secondaire ou supérieur ont entre 40 % et 70 % plus de chances d'exprimer l'intention de migrer que celles sans instruction. Les facteurs économiques jouent également un rôle clé : l'insatisfaction vis-à-vis de la situation économique nationale et le chômage augmentent jusqu'à deux fois la probabilité de vouloir émigrer. En revanche, un niveau de satisfaction élevé dans la vie quotidienne et un fort attachement social à la famille ou à la communauté réduisent significativement cette intention. La confiance dans les institutions publiques et la stabilité politique influencent également le désir de migration, un manque de confiance dans le gouvernement ou la justice est associé à une probabilité plus élevée de vouloir partir. Sur le plan régional, les jeunes urbains sont les plus enclins à vouloir migrer, et l'Afrique subsaharienne est la région où l'intention migratoire est la plus forte, avec plus de 40 % des jeunes urbains exprimant le désir de partir. Enfin, les motivations principales restent économiques, avec plus de 70 % des personnes citant la recherche d'un emploi ou d'une meilleure qualité de vie, suivies par l'éducation, la sécurité et la présence de réseaux familiaux ou amicaux à l'étranger. L'étude montre également que l'accès à l'information et la présence de réseaux familiaux ou amicaux à l'étranger augmentent les intentions migratoires, car ils fournissent aux individus des connaissances concrètes sur les opportunités et les conditions de vie dans les pays de destination.

L'étude de Jasper Tjaden, Daniel Auer et Frank Laczko (2019) explore la relation entre les intentions de migration (désir ou plan de quitter le pays d'origine) et les flux effectifs de migration internationale. En s'appuyant sur des données d'environ 160 pays ou plus, les auteurs montrent qu'il existe une association significative mais inégale entre l'intention de migrer et le fait de migrer effectivement. Selon les résultats, une augmentation de 1 % des intentions de migrer correspond en moyenne à une augmentation d'environ 0,8 % des flux bilatéraux de migration vers les pays industrialisés. Cependant, cette relation est beaucoup plus faible dans les pays en développement, notamment en Afrique, où les

intentions sont élevées mais la transformation en flux réels est freinée par des contraintes de ressources, de politique d'immigration ou d'accès. Il souligne que les intentions doivent être interprétées avec prudence, elles indiquent un potentiel de migration, mais non une certitude de départ.

Moreda (2023) analyse les déterminants des aspirations migratoires des jeunes en Éthiopie à partir d'un échantillon de 1 938 individus âgés de 16 à 34 ans. Les résultats montrent que le niveau d'éducation joue un rôle important : les jeunes ayant achevé l'école primaire ou plus ont une probabilité plus élevée d'exprimer une intention migratoire. L'expérience migratoire antérieure et la présence de membres de la famille migrants augmentent également significativement cette probabilité. Les jeunes célibataires et ceux sans emploi sont plus susceptibles d'aspirer à migrer, tandis que la maternité et le fait de vivre dans un ménage dirigé par un homme âgé diminuent cette probabilité. Le niveau économique du ménage influence aussi les aspirations, les jeunes issus de familles mieux loties sont moins enclins à vouloir migrer, alors que les ménages recevant des envois de fonds (remittances) accroissent la probabilité d'intention migratoire. Ces résultats confirment que, pour les jeunes éthiopiens, l'aspiration à migrer dépend à la fois de facteurs individuels (éducation, statut matrimonial, emploi), familiaux (réseaux migratoires, remittances) et économiques (niveau de vie du ménage), avec des effets mesurables sur la probabilité de migration. Une autre recherche dans la zone Hadiya, conclut que le chômage, la pauvreté, le manque de terres agricoles, la taille de la famille et l'éducation expliquent largement la migration irrégulière vers l'Afrique du Sud. Selon cette étude, chaque membre supplémentaire dans une famille augmente la probabilité migratoire de 45,7 %, et chaque année supplémentaire d'âge du chef de ménage accroît ce risque de 21,2 % (Abdo & Erigicho, 2025).

Manchin & Orazbayev (2018) ont analysé un large échantillon couvrant plus de 150 pays afin d'examiner l'impact des réseaux sociaux, proches (amis, famille) et larges (résidents du même pays ayant l'intention de migrer) sur l'intention de migrer à l'international ou à l'intérieur du pays. Leurs résultats indiquent que les réseaux à l'étranger sont le moteur principal de l'intention de migration internationale : les réseaux proches et larges à l'étranger expliquent conjointement environ 37 % de la variation de la probabilité d'intention migratoire, tandis que la richesse ne représente moins de 3 % de cette variation. Ils ont aussi observé que des réseaux proches dans le pays d'origine diminuent la probabilité

d'intention de migration, tant pour les migrations internationales que locales. Ces résultats suggèrent que disposer d'amis ou de membres de la famille à l'étranger constitue un levier majeur de l'aspiration migratoire, bien plus que le revenu ou le statut professionnel.

Grillo & Riccio (2004) soulignent quant à eux le rôle des transformations culturelles et de la mondialisation dans la reconfiguration des aspirations des jeunes Africains, qui associent de plus en plus la réussite sociale à des références internationales. Boschma *et al.* (2020) montrent que 78 % des jeunes africains urbains utilisent désormais les réseaux sociaux pour obtenir des informations sur les opportunités migratoires, bouleversant les modes traditionnels de transmission des savoirs migratoires. Enfin, Koser & Kuschminder (2015), en étudiant les migrants de retour, révèlent que 67 % d'entre eux considèrent que les opportunités locales se sont améliorées dans leur pays d'origine, mais seuls 34 % estiment que cela suffirait à dissuader de nouvelles migrations.

Black *et al.* (2022) ont examiné les mécanismes de l'aspiration et de la capacité à migrer chez les jeunes en Afrique de l'Ouest (Guinée, Sénégal, Gambie) via 523 entretiens dans 15 sites locaux. Ils constatent que l'incertitude du présent liée à l'emploi précaire, à l'accès limité aux formations et à un contexte de mobilité historique réduit fortement l'idée que partir soit un choix éclairé. Dans ce contexte, des interventions de développement ciblées (formation, emplois locaux) ne parviennent pas toujours à faire baisser l'aspiration migratoire car les participants précisent souvent que même si je crée mon propre business, si une mobilité se présente, je partirai. Ils montrent que, outre les facteurs économiques classiques, les réseaux familiaux, les liens transnationaux, la perception de la mobilité comme voie de devenir, et la participation à des programmes d'aide au développement modèlent l'intention migratoire. Bien que l'étude soit principalement qualitative, elle mentionne que dans les zones ciblées, 80 % des mobilités observées dans la sous-région sont régionales (CEDEAO) et non vers l'Europe, ce qui souligne que les choix de mobilité sont conditionnés par des réalités structurelles et géographiques.

Une étude de Setrana & Kleist (2022) montre que la migration en Afrique de l'Ouest n'est plus uniquement un phénomène masculin : la part de femmes parmi les migrants de la sous-région est passée de 42,1–45,4 % dans les années 1960–1980 à 45,1–45,7 % par la suite, ce qui indique une quasi-parité de genre dans certains flux migratoires. Ils soulignent que

la présence de membres de la famille à l'étranger, les réseaux de diaspora et les transferts de fonds jouent un rôle central dans les aspirations à migrer, et que ces dynamiques varient selon le genre. Ils montrent également que les femmes migrantes indépendantes, non simplement accompagnantes, sont de plus en plus nombreuses.

Selon une enquête d'Afrobaromètre réalisée par Sanny et al. (2019) entre 2016 et 2018 dans 34 pays africains, environ 37 % des Africains ont envisagé d'émigrer, dont 18 % y ont beaucoup réfléchi. Toutefois, seuls 9 % des personnes intéressées prennent actuellement des mesures concrètes pour partir, ce qui représente approximativement 3 % de la population totale. Les jeunes adultes, en particulier ceux âgés de 18 à 25 ans, ainsi que les individus ayant un niveau d'instruction élevé sont les plus enclins à envisager l'émigration, avec respectivement 47 % des jeunes et 51 % des diplômés post-secondaires concernés. Par ailleurs, la migration diffère selon le sexe, 40 % des hommes ont envisagé partir contre 33 % des femmes, tandis que les citadins sont plus nombreux (44 %) que les habitants des zones rurales (32 %) à considérer cette option. Les motivations principales à la migration incluent la recherche d'emploi (44 %) et le désir d'échapper à la pauvreté ou aux difficultés économiques (29 %). Il est important de souligner que, malgré des niveaux similaires d'intention d'émigrer entre individus pauvres et non pauvres, leurs motivations diffèrent significativement : les personnes en situation de forte privation économique évoquent davantage la fuite des difficultés, tandis que les plus aisés mentionnent la quête d'opportunités diverses telles que l'éducation, le tourisme ou les affaires. Enfin, la majorité des migrants potentiels préfèrent rester sur le continent africain, particulièrement dans leur région, soulignant une forte migration intra-africaine. Ce profil de migrants potentiels, principalement jeunes et instruits, laisse entrevoir un risque significatif de fuite des cerveaux pour les économies africaines.

5.1. Synthèse comparative des études empiriques

L'analyse des études empiriques sur les déterminants de l'intention d'émigrer montre que certains facteurs apparaissent de manière récurrente dans la littérature, mais aussi que plusieurs résultats sont contradictoires, ce qui rend le phénomène complexe à expliquer.

Tout d'abord, la majorité des études s'accordent sur le fait que les jeunes sont les plus enclins à envisager l'émigration (Migali et Scipioni, 2019; Sanny et al., 2019; Flahaux et De Haas, 2016). Cette situation s'explique par leur recherche d'opportunités d'emploi,

d'amélioration des conditions de vie et de perspectives d'avenir. De plus, les facteurs économiques, tels que le chômage, la pauvreté et l'insatisfaction face à la situation économique, jouent un rôle central dans la formation de l'intention migratoire (Toumi, 2024 ; Moreda, 2023 ; Sanny et al., 2019). Dans ce contexte, l'émigration est souvent perçue comme une stratégie pour améliorer sa situation socio-économique.

Par ailleurs, les réseaux sociaux et familiaux constituent un facteur déterminant dans la décision de migrer. La présence de proches à l'étranger facilite l'accès à l'information et réduit les incertitudes liées à la migration, ce qui renforce l'intention de départ (Manchin et Orazbayev, 2018 ; Moreda, 2023). Le niveau d'éducation est également souvent présenté comme un facteur important, dans la mesure où les individus instruits disposent de compétences valorisables sur les marchés du travail internationaux (Flahaux et De Haas, 2016 ; Docquier et al., 2014 ; Migali et Scipioni, 2019).

Cependant, malgré ces convergences, plusieurs résultats empiriques montrent des contradictions, notamment en ce qui concerne le rôle de l'éducation et du niveau de vie. D'un côté, certaines études indiquent que l'éducation augmente l'intention d'émigrer en élargissant les aspirations et les opportunités (Flahaux et De Haas, 2016 ; Migali et Scipioni, 2019). D'un autre côté, d'autres travaux suggèrent que les individus issus de ménages plus favorisés, souvent mieux éduqués, peuvent être moins enclins à migrer en raison d'un niveau de satisfaction plus élevé dans leur pays d'origine (Moreda, 2023). Ainsi, l'éducation peut avoir un effet à la fois positif et négatif sur l'intention d'émigrer.

De manière similaire, le niveau économique présente des effets ambigus. La pauvreté peut inciter les individus à migrer pour échapper aux difficultés économiques (Sanny et al., 2019), mais la migration nécessite également des ressources financières, ce qui limite la capacité des plus pauvres à concrétiser leur projet migratoire (Manchin et Orazbayev, 2018). Cela montre que la migration peut être à la fois une stratégie de survie et un investissement.

En outre, certaines études soulignent que l'intention d'émigrer ne se traduit pas toujours en migration effective. Dans les pays en développement, des contraintes telles que le manque de moyens financiers ou les politiques migratoires restrictives empêchent souvent le passage à l'acte (Tjaden et al., 2019). Enfin, même lorsque des opportunités locales existent, elles ne suffisent pas toujours à réduire l'intention de migrer, car celle-ci est également influencée par des facteurs sociaux et culturels, notamment les aspirations personnelles et la perception de la réussite (Black et al., 2022 ; Grillo et Riccio, 2004).

Ainsi, l'ensemble de ces résultats montre que l'intention d'émigrer résulte d'une interaction complexe entre facteurs économiques, sociaux et individuels. Les contradictions observées dans la littérature ne constituent pas une limite, mais plutôt une richesse analytique, car elles permettent d'approfondir la compréhension du phénomène et offrent une base pertinente pour analyser les résultats dans le contexte spécifique du Burundi.

6. Lacunes à combler

Malgré l'importance des études réalisées sur les facteurs qui influencent l'intention d'émigrer dans plusieurs régions du monde, il y a encore des manques importants, surtout pour le contexte du Burundi. Très peu de recherches se sont concentrées sur les jeunes burundais, en particulier ceux qui utilisent les réseaux sociaux à Bujumbura. Ce manque d'études empêche de bien comprendre leurs motivations et les contraintes qu'ils rencontrent.

De plus, la plupart des recherches existantes montrent surtout des statistiques descriptives, ce qui donne une idée générale des profils des migrants. Cependant, ces études ne mesurent pas la force ou l'importance relative des différents facteurs qui poussent à migrer. Cela limite notre capacité à savoir quels facteurs ont le plus d'impact et comment ils agissent ensemble.

Un autre point important est que l'influence des réseaux sociaux numériques, qui sont très utilisés par les jeunes en milieu urbain, n'a pas été assez étudiée. Ces plateformes peuvent fortement influencer les projets migratoires en facilitant l'accès à l'information et en créant de nouvelles formes de liens sociaux.

Enfin, les études actuelles ne prennent pas assez en compte les particularités du Burundi, notamment les aspects culturels, économiques et politiques, comme l'instabilité ou la situation économique, qui jouent un rôle majeur dans la décision de partir ou non.

Cette recherche exploratoire a donc pour but de combler ces lacunes en étudiant à la fois les facteurs individuels et socio-économiques, en intégrant la dimension des réseaux sociaux numériques, et en cherchant à mesurer l'importance de chaque facteur dans l'intention d'émigrer des jeunes burundais habitants de Bujumbura.

7. Conclusion de la revue de littérature

Cette revue de la littérature montre que l'intention d'émigrer est un phénomène complexe qui résulte de l'interaction de plusieurs facteurs. Les études théoriques et empiriques

mettent en évidence l'importance des variables économiques, notamment le chômage, le niveau de revenu et les conditions de vie, qui influencent fortement la décision de migrer. Elles soulignent également le rôle des facteurs sociodémographiques, tels que l'âge, le niveau d'éducation et le statut matrimonial.

Par ailleurs, la littérature insiste sur l'importance des réseaux sociaux, qu'ils soient familiaux ou numériques, qui facilitent l'accès à l'information, réduisent les coûts de migration et renforcent les aspirations migratoires. Les approches récentes montrent aussi que les aspirations individuelles et la perception des opportunités à l'étranger jouent un rôle central dans la formation de l'intention d'émigrer.

Cependant, les résultats empiriques ne sont pas toujours convergents. Par exemple, le niveau d'éducation peut à la fois augmenter et réduire l'intention d'émigrer selon le contexte. Ces contradictions montrent que les effets des différents facteurs doivent être analysés de manière conjointe dans un cadre empirique.

Sur la base de ces enseignements, cette étude retient plusieurs variables explicatives à tester dans le contexte des jeunes de Bujumbura. Il s'agit notamment des facteurs sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'éducation), des facteurs économiques (situation d'emploi, niveau de revenu), des facteurs sociaux (présence de réseaux migratoires) ainsi que de l'utilisation des réseaux sociaux numériques. Ces variables seront intégrées dans un modèle d'analyse visant à expliquer l'intention d'émigrer.

Ainsi, cette recherche vise à combler le manque d'études empiriques appliquées au Burundi en proposant une analyse quantitative permettant de mesurer l'effet de ces différents facteurs et de mieux comprendre les déterminants de l'intention migratoire des jeunes.

CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente l'approche méthodologique adoptée pour répondre aux objectifs de ce mémoire. Il décrit d'abord le type de recherche et la démarche suivie, puis précise la zone et la population d'étude. Ensuite, il explique la méthode d'échantillonnage ainsi que les outils utilisés pour la collecte des données. Enfin, il expose les techniques d'analyse statistique retenues, allant de l'analyse descriptive à la modélisation économétrique.

1. Approche de recherche

1.1. Type d'étude

Pour ce mémoire, une approche quantitative a été adoptée. Cette approche permettra de quantifier les relations entre les facteurs individuels et socio-économiques et l'intention d'émigration des jeunes, ainsi que de tester des hypothèses de manière objective.

L'approche quantitative sera privilégiée car elle permettra de généraliser les résultats à un échantillon de jeunes utilisateurs des réseaux sociaux à Bujumbura. Elle facilitera également l'application de méthodes statistiques et économétriques pour identifier les facteurs les plus influents et mesurer l'ampleur de leur effet.

1.2. Justification du choix de l'approche

Le choix de l'approche quantitative pour cette étude se justifie par plusieurs raisons. Tout d'abord, les variables à étudier, telles que l'âge, le sexe, le niveau d'études ou la situation professionnelle l'avenir, seront structurées et mesurables. Une approche quantitative permettra donc de collecter des données précises et standardisées, facilitant leur traitement statistique.

Ensuite, cette approche permettra de tester des hypothèses relatives à l'influence des facteurs individuels et socio-économiques sur l'intention d'émigration des jeunes. Elle offrira aussi la possibilité de mesurer l'intensité des relations entre les différentes variables et l'intention d'émigrer.

2. Population et échantillonnage

2.1. Description de la population cible

La population cible de cette étude est constituée des jeunes âgés de 18 à 35 ans résidant dans la province de Bujumbura, plus précisément dans les communes de Ntahangwa, Mukaza et Mugere. Ces jeunes devront utiliser régulièrement les réseaux sociaux, car l'enquête sera principalement réalisée en ligne. La population inclura à la fois les jeunes qui ont l'intention d'émigrer et ceux qui ne souhaitent pas le faire, afin de permettre une analyse complète des facteurs individuels et socio-économiques influençant cette intention.

2.2. Critères d'inclusion et d'exclusion

Pour assurer la cohérence et la pertinence des données, des critères d'inclusion et d'exclusion seront définis :

– **Critères d'inclusion :**

- Être âgé entre 18 et 35 ans.
- Résider dans les communes de Ntahangwa, Mukaza et Mugere dans la province de Bujumbura.
- Utiliser régulièrement les réseaux sociaux.
- Accepter de participer à l'enquête et fournir des réponses sincères.

– **Critères d'exclusion :**

- Les jeunes hors de la tranche d'âge définie.
- Les résidents d'autres communes ou provinces.
- Ceux qui n'utilisent pas les réseaux sociaux ou refusent de répondre.

2.3. Taille de l'échantillon et justification

Cette recherche est de nature exploratoire. L'échantillon est constitué de jeunes âgés de 18 à 35 ans résidant dans les communes de Ntahangwa, Mukaza et Mugere à Bujumbura. La taille de l'échantillon est déterminée à l'aide de la formule de calcul proposée par *Cochran* (1977), applicable aux populations considérées comme infinies ou très grandes.

$$n = \frac{Z^2 \cdot p \cdot (1 - p)}{e^2} \quad (\text{II.1})$$

où :

- n : taille minimale de l'échantillon à obtenir ;
- Z : valeur de la loi normale pour le seuil de confiance choisi (1,96 pour un niveau de confiance de 95%) ;
- p : proportion estimée de la population présentant la caractéristique étudiée (dans le cas exploratoire, on prend $p = 0,5$ pour maximiser la variance) ;
- e : marge d'erreur tolérée (ici fixée à 5% soit 0,05).

En remplaçant par les valeurs retenues, on obtient :

$$\begin{aligned} n &= \frac{(1,96)^2 \times 0,5 \times (1 - 0,5)}{(0,05)^2} \\ &= \frac{3,8416 \times 0,25}{0,0025} \\ &= \frac{0,9604}{0,0025} \\ &= 384,16. \end{aligned} \quad (\text{II.2})$$

La taille minimale théorique de l'échantillon est de 384 répondants.

2.4. Technique d'échantillonnage

Dans cette recherche, la technique d'échantillonnage utilisée est non probabiliste. Elle combinera la méthode par convenance, la méthode boule de neige et l'échantillonnage volontaire.

- **Échantillonnage par convenance** : Le questionnaire est d'abord envoyé à un certain nombre de jeunes facilement accessibles et disponibles, répondant aux critères d'inclusion (âge compris entre 18 et 35 ans, résidence à Bujumbura et utilisation des réseaux sociaux). Cette méthode a permis de collecter rapidement des données

auprès de personnes disposées à participer à l'enquête.

- **Échantillonnage boule de neige** : Les premiers participants ont ensuite été invités à partager le questionnaire avec d'autres jeunes de leur entourage. Ce processus a permis d'élargir l'échantillon à des profils variés, tout en respectant les critères d'inclusion définis.
- **Échantillonnage volontaire (ou auto-sélection)** : en complément des partages ciblés, le lien du questionnaire a été diffusé publiquement sur les réseaux sociaux afin de permettre à toute personne volontaire correspondant aux critères d'inclusion de participer spontanément à l'enquête. Cette approche a favorisé une participation ouverte et diversifiée.

2.5. Définition opérationnelle des variables

Dans cette étude, les variables sont regroupées en quatre catégories : les caractéristiques individuelles, les caractéristiques socio-économiques, l'intention d'émigration et les caractéristiques du projet migratoire (concernant uniquement les jeunes souhaitant partir). Les tableaux suivants présentent la définition opérationnelle des variables utilisées :

1. Facteurs individuels

TABLE II.1 – Définition opérationnelle des variables individuelles

Variable	Question posée	Modalités de réponse
Sexe	Quel est votre sexe ?	Masculin ; Féminin
Tranche d'âge	Vous êtes dans quelle tranche d'âge ?	18–23 ans ; 24–29 ans ; 30–35 ans
État civil	Votre état matrimonial ?	Célibataire ; Marié(e) ; Autre
Membres de la famille ou amis à l'étranger	Avez-vous des membres de votre famille ou des amis vivant à l'étranger ?	Oui ; Non
Accès à l'information sur l'émigration	Disposez-vous d'informations pour partir dans un autre pays ?	Oui, je dispose de suffisamment d'informations ; Oui, mais j'aimerais en avoir plus ; Non, je n'ai pas d'informations ; Je ne sais pas
Participation à un programme ou conférence sur la migration	Avez-vous déjà participé à un programme, une formation ou une conférence concernant le départ vers un autre pays ?	Oui ; Non
Tentative antérieure d'émigrer	Avez-vous déjà tenté de partir dans un autre pays auparavant ?	Oui ; Non
Réseaux sociaux utilisés	Quels réseaux sociaux utilisez-vous régulièrement ?	WhatsApp ; Facebook ; Instagram ; TikTok ; Twitter (X) ; Snapchat
Évaluation du niveau de vie actuel	Comment évalueriez-vous votre niveau de vie actuel ?	Très satisfaisant ; Satisfaisant ; Insatisfaisant ; Très insatisfaisant

2. Facteurs socio-économiques

TABLE II.2 – Définition opérationnelle des variables socio-économiques

Variable	Question posée	Modalités de réponse
Commune de résidence	Dans quelle commune résidez-vous ?	Ntahangwa ; Mukaza ; Mugere
Niveau d'études	Dernier niveau d'études atteint ?	Primaire ; Secondaire ; Universitaire (Bachelier/Licence) ; Master ou plus
Situation professionnelle	Quelle est votre situation actuelle ?	Sans emploi ; Étudiant(e) ; Employé(e) ; Travail indépendant (petit commerce, artisanat, etc.)
Revenu mensuel moyen	Quel est votre revenu mensuel approximatif ?	Je n'ai pas de revenu ; Moins de 50 000 FBu ; Entre 50 001 et 350 000 FBu ; Entre 350 001 et 700 000 FBu ; Entre 700 001 et 1 000 000 FBu ; Plus de 1 000 000 FBu
Évaluation de la situation économique du Burundi	Selon vous, comment est la situation économique du Burundi ?	Très bonne ; Bonne ; Moyenne ; Mauvaise ; Très mauvaise
Opportunités de travail perçues au Burundi	Quelles opportunités de travail voyez-vous au Burundi ?	Beaucoup d'opportunités ; Quelques opportunités ; Peu d'opportunités ; Aucune opportunité
Accès au crédit ou financement	Avez-vous accès aux crédits ou financements pour créer votre propre activité ?	Oui ; Non ; Pas encore essayé

3. Variable dépendante : intention d'émigrer

TABLE II.3 – Définition opérationnelle de la variable dépendante

Variable	Question posée	Modalités de réponse
Intention d'émigrer	Souhaitez-vous partir vivre dans un autre pays ?	Oui ; Non

4. Caractéristiques du projet migratoire (pour ceux qui souhaitent partir)

TABLE II.4 – Définition opérationnelle des variables relatives au projet migratoire

Variable	Question posée	Modalités de réponse
Motivations de départ	Quelle est votre principale motivation à vouloir quitter le Burundi ?	Chercher un meilleur emploi ; Chercher un emploi ; Poursuivre des études ; Échapper à la pauvreté ou aux difficultés économiques ; Fuir l'insécurité ou les tensions politiques ; Rejoindre un membre de la famille ; Découvrir de nouvelles cultures
Destination souhaitée	Dans quel pays ou continent aimeriez-vous aller ?	Europe ; États-Unis ; Amérique du Sud ; Afrique ; Asie ; Australie
Opportunités de travail perçues à l'étranger	Pensez-vous qu'il y a plus d'opportunités de travail à l'étranger ?	Oui, beaucoup plus ; Un peu plus ; Pareil ; Moins qu'ici
Soutien de la famille ou des amis	La famille ou les amis vous encouragent-ils à migrer ?	Oui ; Non
Intention de revenir au Burundi	Si vous partez, pensez-vous revenir au Burundi un jour ?	Oui ; Peut-être, selon les situations ; Non ; Je ne sais pas encore

2.6. Développement et validation des instruments

Le principal instrument de collecte des données utilisé dans cette recherche est un questionnaire structuré. Celui-ci a été élaboré en se basant sur la revue de la littérature, ainsi que sur des recherches antérieures. Le questionnaire comprend des questions fermées, à choix afin de recueillir des informations quantitatives exploitables.

Avant son administration, le questionnaire a été soumis à un pré-test auprès d'un petit groupe de jeunes (environ 10 personnes) présentant des caractéristiques similaires à la population cible. Ce pré-test a permis d'évaluer la clarté des questions, la pertinence des choix de réponse et la durée de passation. Les ajustements nécessaires ont ensuite été effectués pour améliorer la validité et la fiabilité de l'instrument.

2.7. Modalités de collecte des données

La collecte des données a été effectuée principalement en ligne à l'aide d'un formulaire Google Forms. Le lien du questionnaire a été diffusé sur différents réseaux sociaux tels que *Facebook*, *WhatsApp* et *Instagram*, et partagé au sein d'un groupe ciblé de jeunes afin

d'atteindre efficacement les jeunes résidant à Bujumbura, âgés de 18 à 35 ans. Ce mode de collecte a été privilégié en raison de la forte utilisation de ces plateformes par les jeunes, ce qui a permis de faciliter l'accès au questionnaire et d'encourager une participation plus large et rapide à l'enquête.

2.8. Période de collecte

La collecte des données s'est déroulée sur une période de 3 semaines. Cette durée a permis de maximiser le taux de réponse, de relancer certains participants en ligne et d'assurer une couverture plus représentative de la population cible.

3. Analyse des données

L'analyse des données a été conduite en trois étapes principales : l'analyse descriptive, l'analyse bivariée et la modélisation économétrique.

3.1. Analyse descriptive

L'analyse descriptive a pour objectif de donner une première vision d'ensemble des données collectées. Elle a permis de décrire les caractéristiques des jeunes interrogés et de comprendre leur profil avant de passer à des analyses plus complexes.

Dans ce travail, l'analyse descriptive porte uniquement sur la distribution des fréquences des variables catégorielles. Pour chaque variable, l'effectif et la proportion sont calculés :

- L'effectif n_k correspondant à chaque modalité k , c'est-à-dire le nombre de répondants ayant donné cette réponse ;
- La proportion ou pourcentage de la modalité k :

$$p_k = \frac{n_k}{n} \times 100 \quad (\text{II.3})$$

où n est le nombre total de répondants.

Les résultats obtenus seront présentés sous forme de tableaux de fréquences et de graphiques (comme les histogrammes ou les diagrammes en barres). Ces représentations visuelles faciliteront la compréhension de la répartition des caractéristiques individuelles (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'études, etc.) et socio-économiques (emploi, revenu, etc.) des jeunes participants. Elles permettront aussi d'observer la proportion de ceux qui déclarent avoir l'intention d'émigrer ou non.

3.2. Analyse bivariée

L'analyse bivariée vise à examiner la relation entre deux variables. Elle permet de vérifier si certaines caractéristiques individuelles ou socio-économiques sont associées à l'intention d'émigrer. Dans ce travail, deux approches seront utilisées : le test du χ^2 d'indépendance et la régression logistique simple.

1. Régression logistique simple

La régression logistique simple est utilisée pour étudier la relation entre une variable explicative X et une variable dépendante binaire Y . Dans notre étude, Y représente l'intention d'émigrer (oui ou non). Le modèle est écrit comme suit (Hosmer Jr, 2013) :

$$\log \left(\frac{P(Y = 1|X)}{1 - P(Y = 1|X)} \right) = \beta_0 + \beta_1 X_1 \quad (\text{II.4})$$

Avec :

- $Y = 1$: intention d'émigrer ;
- $P(Y = 1|X)$: probabilité qu'un jeune ait l'intention d'émigrer compte tenu de la variable explicative X ;
- β_0 et β_1 : coefficients estimés du modèle ;
- X_1 : variable explicative (par exemple : âge, sexe, niveau d'études) ;
- ϵ : terme d'erreur.

Une interprétation courante des résultats en régression logistique repose sur les Odds Ratios (rapports de cotes). L'odds ratio associé à une variable explicative X_1 est défini comme :

$$OR = e^{\beta_1} \quad (\text{II.5})$$

Intervalle de confiance Un IC à 95% pour β_1 est :

$$\widehat{\beta}_1 \pm 1.96 \times \widehat{SE}(\widehat{\beta}_1), \quad (\text{II.6})$$

et l'IC pour l'OR ajusté est obtenu en exponentiant les bornes :

$$\left[\exp \left(\widehat{\beta}_1 - 1.96 \widehat{SE}(\widehat{\beta}_1) \right), \exp \left(\widehat{\beta}_1 + 1.96 \widehat{SE}(\widehat{\beta}_1) \right) \right]. \quad (\text{II.7})$$

Ainsi :

- Si $OR > 1$, la variable X_1 augmente la probabilité d'intention d'émigrer ;
- Si $OR < 1$, la variable X_1 réduit la probabilité d'intention d'émigrer ;
- Si $OR = 1$, la variable X_1 n'a pas d'effet sur l'intention d'émigrer.

2. Test de Chi-deux (χ^2)

Le test de Chi-deux (χ^2) est une méthode statistique utilisée pour vérifier si deux variables qualitatives sont indépendantes ou non. Il repose sur la comparaison entre les effectifs observés (O_{ij}) et les effectifs théoriques attendus (E_{ij}) calculés sous l'hypothèse d'indépendance (Dagnelie, 1998).

La statistique du test est donnée par la formule :

$$\chi^2 = \sum_{i=1}^I \sum_{j=1}^J \frac{(O_{ij} - E_{ij})^2}{E_{ij}} \quad (\text{II.8})$$

où :

- O_{ij} : effectif observé dans la cellule (i, j) du tableau de contingence ;
- E_{ij} : effectif théorique attendu sous l'hypothèse d'indépendance.

Les effectifs théoriques (E_{ij}) sont obtenus à partir de la relation suivante :

$$E_{ij} = \frac{(\text{total ligne } i) \times (\text{total colonne } j)}{\text{total général}} \quad (\text{II.9})$$

Ainsi, le tableau de contingence théorique sous l'hypothèse d'indépendance prend la forme suivante :

	Modalité 1 (Variable B)	Modalité 2 (Variable B)	Total
Modalité 1 (Variable A)	E_{11}	E_{12}	Total ligne 1
Modalité 2 (Variable A)	E_{21}	E_{22}	Total ligne 2
Total	Total col. 1	Total col. 2	Total général

TABLE II.5 – Tableau de contingence théorique (E_{ij}) sous l'hypothèse d'indépendance

Si la valeur du χ^2 calculée est élevée et que la p-value associée est inférieure au seuil de signification (5%), on rejette l'hypothèse d'indépendance. Cela signifie alors qu'il existe une association statistiquement significative entre les deux variables étudiées.

3.3. Modélisation économétrique

Pour identifier les déterminants de l'intention d'émigration, nous utiliserons un modèle de régression logistique binaire. La probabilité qu'un individu i ait l'intention d'émigrer ($Y_i = 1$) est donnée par :

$$\log \left(\frac{P(Y = 1|X)}{1 - P(Y = 1|X)} \right) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_n X_n \quad (\text{II.10})$$

Avec :

- $Y = 1$: intention d'émigrer ;
- $P(Y = 1|X)$: probabilité qu'un jeune ait l'intention d'émigrer compte tenu des variables explicatives X ;
- $\beta_0, \beta_1, \beta_2, \dots, \beta_n$: coefficients estimés du modèle ;
- $X_1, X_2, \dots, X_n$: variables explicatives du modèle ;
- ϵ : terme d'erreur.

4. Considérations éthiques

La réalisation de cette étude a tenu compte des principes éthiques fondamentaux afin de garantir la protection des participants et la fiabilité des résultats.

4.1. Consentement éclairé

Tous les participants ont été informés des objectifs de l'étude, de la nature des informations collectées et de l'utilisation qui serait faite des données. Un message introductif sur la première page du questionnaire précisait qu'en cliquant sur Soumettre, ils acceptaient de participer volontairement à l'étude.

4.2. Confidentialité et anonymat

Toutes les informations collectées ont été traitées de manière confidentielle. Les réponses ont été enregistrées sans mentionner le nom des participants afin de garantir l'anonymat. Les données seront conservées de façon sécurisée et utilisées uniquement à des fins de recherche académique.

4.3. Respect de la vie privée

Aucune question sensible susceptible de nuire aux participants n'a été incluse dans le questionnaire. Les participants avaient la possibilité de ne pas répondre à certaines questions ou de se retirer de l'enquête à tout moment, sans justification.

4.4. Utilisation responsable des résultats

Les résultats de l'étude seront utilisés uniquement dans le cadre académique et scientifique. Ils serviront à mieux comprendre les facteurs individuels et socio-économiques influençant l'intention d'émigration des jeunes à Bujumbura, et à formuler des recommandations pertinentes.

5. Limites de la méthodologie

Comme toute recherche, cette étude présente certaines limites qu'il convient de signaler afin de nuancer les résultats et conclusions.

5.1. Limites liées à l'échantillonnage

La technique d'échantillonnage utilisée, non probabiliste par convenance, boule de neige et volontaire, ne permet pas de garantir une représentativité parfaite de l'ensemble des jeunes de Bujumbura. Certains profils de jeunes, notamment peu connectés, peuvent avoir été sous-représentés.

5.2. Limites liées à la collecte des données

La collecte des données s'est faite en ligne à travers un questionnaire diffusé sur les réseaux sociaux. Cette méthode a facilité l'accès aux jeunes utilisateurs d'Internet, mais elle a exclu ceux qui sont peu actifs en ligne.

La participation étant volontaire, certains jeunes plus intéressés par la migration ont été plus nombreux à répondre, ce qui peut introduire un biais. De plus, l'absence de supervision directe n'a pas permis de vérifier la sincérité ou la compréhension des réponses.

Ainsi, les données obtenues peuvent contenir quelques imprécisions, mais elles restent utiles pour analyser les tendances générales observées chez les jeunes répondants.

5.3. Limites liées aux variables étudiées

Toutes les variables étudiées sont catégorielles et mesurées à travers un questionnaire structuré. Cela limite la profondeur des informations et ne permet pas d'explorer cer-

taines nuances, motivations ou expériences individuelles que des méthodes qualitatives pourraient révéler.

5.4. Limites temporelles et logistiques

La collecte des données s'est déroulée sur une période relativement courte, ce qui peut limiter la diversité des participants. De plus, les contraintes de ressources ont restreint la taille de l'échantillon et la possibilité de recourir à des méthodes complémentaires.

Malgré ces limites, les méthodes choisies ont été adaptées au contexte de l'étude et ont permis de recueillir des données suffisantes pour réaliser une analyse statistique fiable des facteurs individuels et socio-économiques influençant l'intention d'émigration des jeunes à Bujumbura.

CHAPITRE III : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

1. Résultats Descriptif

1.1. Répartition des répondants selon leur désir de partir à l'étranger

La figure ci-dessous illustre la répartition des jeunes répondants selon leur désir de partir vivre dans un autre pays.

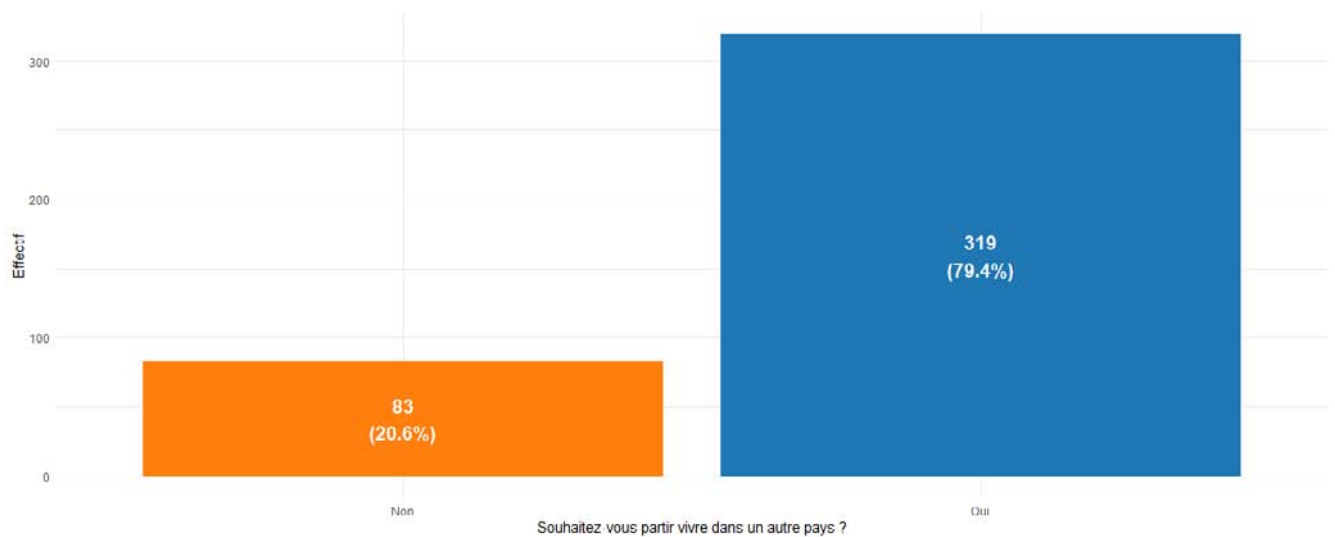


FIGURE III.1 – Distribution des répondants en fonction de leur volonté de partir à l'étranger

Source : Logiciel R

Cette figure nous montre que 20,6 % des répondants ne souhaitent pas partir à l'étranger, tandis que 79,4 % expriment le désir de le faire.

1.2. Répartition des réseaux sociaux utilisés par les répondants

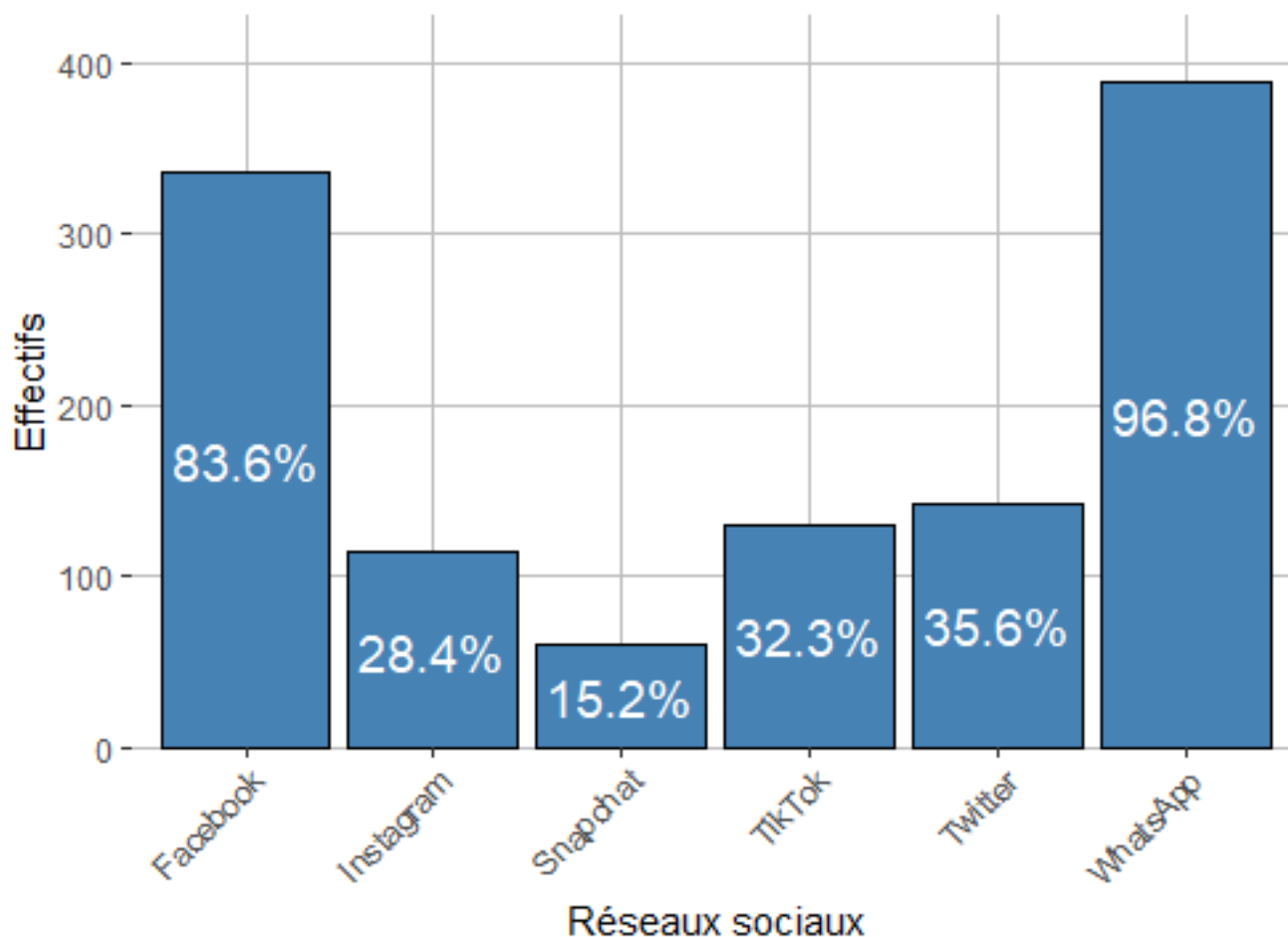


FIGURE III.2 – Répartition des répondants en fonction des réseaux sociaux utilisés

Source : Logiciel R

Cette figure ci-dessus montre que, parmi les jeunes enquêtés, 96,8 % utilisent WhatsApp, 83,6 % utilisent Facebook, 35,6 % utilisent X (Twitter), 32,3 % utilisent TikTok, 28,4 % utilisent Instagram et 15,2 % utilisent Snapchat au moins une fois par semaine.

1.3. Répartition des enquêtés selon les facteurs individuels

TABLE III.1 – Répartition des répondants selon différentes variables individuelles

Facteurs	Effectif	Pourcentages (%)
Sexe		
Féminin	162	40,3
Masculin	240	59,7
Âge		
18 – 23 ans	110	27,4
24 – 29 ans	189	47,0
30 – 35 ans	103	25,6
État civil		
Autre	17	4,23
Célibataire	294	73,1
Marié	91	22,6
Amis ou membre de la famille à l'étranger		
Non	71	17,7
Oui	331	82,3
Tentative d'aller à l'étranger auparavant		
Non	212	52,7
Oui	190	47,3
Informations sur l'émigration		
Je ne sais pas	20	4,98
Non, je n'ai pas d'informations	89	22,1
Oui, je dispose de suffisamment d'informations	103	25,6
Oui, mais j'aimerais en avoir plus	190	47,3
Participation à un programme d'émigration		
Non	325	80,8
Oui	77	19,2
Évaluation du niveau de vie		

	Effectif	Pourcentages (%)
Insatisfaisant	173	43,0
Satisfaisant	164	40,8
Très insatisfaisant	40	9,95
Très satisfaisant	25	6,22

Source : Logiciel R

Le tableau ci-dessus montre que :

- Les enquêtés sont constitués de 59,7 % d'hommes et 40,3 % de femmes.
- Parmi les enquêtés, 47,0 % ont entre 24 et 29 ans, 27,4 % entre 18 et 23 ans, et 25,6 % entre 30 et 35 ans.
- Concernant l'état civil, la majorité sont célibataires (73,1 %), 22,6 % sont mariés, et 4,23 % ont un autre statut civil.
- Parmi les enquêtés, 82,3 % ont des membres de leur famille vivant à l'étranger.
- Près de la moitié des répondants (47,3 %) ont déjà tenté d'aller à l'étranger, tandis que 52,7 % ne l'ont pas encore fait.
- Parmi les enquêtés, 47,3 % disposent d'informations pour partir à l'étranger mais souhaitent en avoir plus, 25,6 % estiment avoir suffisamment d'informations, 22,1 % n'en ont pas, et 4,98 % ne savent pas.
- Concernant la participation à un programme lié à l'émigration, seulement 19,2 % des répondants y ont déjà pris part.
- Plus de la moitié des répondants jugent leur niveau de vie insatisfaisant (43,0%) ou très insatisfaisant (9,95%). Environ 40,8% se disent satisfaits, et 6,22% le trouvent très satisfaisant.

1.4. Répartition des enquêtés selon les facteurs socio-économiques

TABLE III.2 – Répartition des répondants selon différentes variables socio-économiques

Facteurs	Effectif	Pourcentages (%)
Profession		
Employé	130	32,3

	Effectif	Pourcentages (%)
Étudiant	108	26,9
Sans emploi	87	21,6
Travail indépendant : petit commerce, artisanat, etc.	77	19,2
Niveau d'étude		
Master ou plus	33	8,21
Primaire	42	10,4
Secondaire	87	21,6
Universitaire	240	59,7
Revenu mensuel		
Entre 350 001 et 700 000 FBu	69	17,2
Entre 50 001 et 350 000 FBu	100	24,9
Entre 700 001 et 1 000 000 FBu	34	8,46
Je n'ai pas de revenu	155	38,6
Moins de 50 000 FBu	13	3,23
Plus de 1 000 000 FBu	31	7,71
Commune de Résidence		
Mugere	125	31,1
Mukaza	54	13,4
Ntahangwa	223	55,5
Crédit ou financement		
Non	194	48,3
Oui	134	33,3
Pas encore essayé	74	18,4
Évaluation de la situation économique du Burundi		
Bonne	16	3,98
Mauvaise	172	42,8
Moyenne	102	25,4
Très bonne	7	1,74
Très mauvaise	105	26,1

	Effectif	Pourcentages (%)
Perception des opportunités de travail à l'étranger		
Aucune opportunité	35	8,71
Beaucoup d'opportunités	37	9,2
Peu d'opportunités	210	52,2
Quelques opportunités	120	29,8

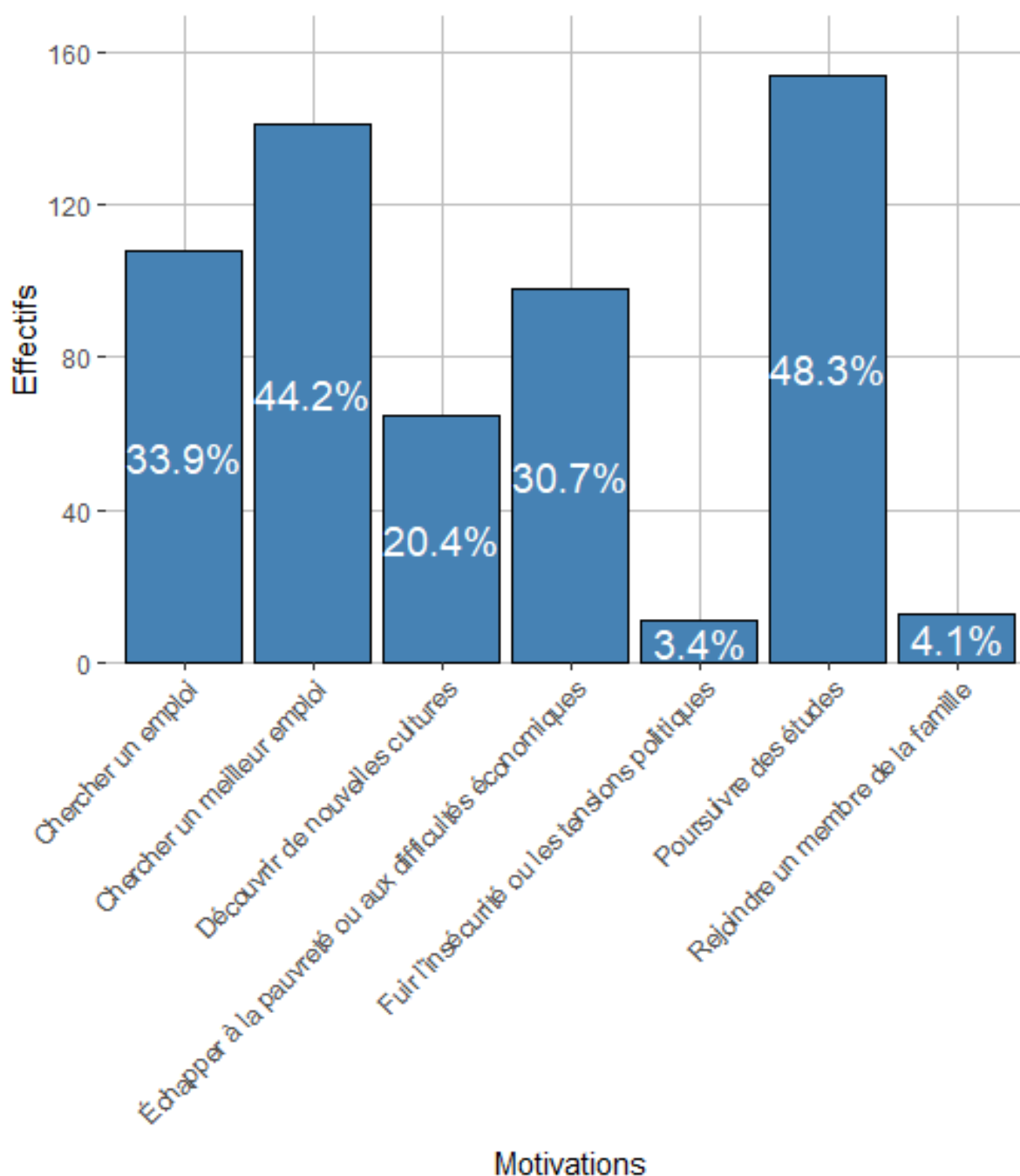
Source : Logiciel R

Le tableau ci-dessus montre que :

- **Profession** : La majorité des répondants sont employés (32,3%), suivis des étudiants (26,9%), des sans emploi (21,6%) et des travailleurs indépendants comme les petits commerçants ou artisans (19,2%).
- **Niveau d'études** : Plus de la moitié des participants (59,7%) ont atteint le niveau universitaire. Les niveaux secondaire (21,6%) et primaire (10,4%) suivent, alors que seulement 8,21% ont un diplôme de master ou plus.
- **Revenu mensuel** : Une proportion importante (38,6%) déclare ne pas avoir de revenu mensuel. Parmi ceux qui en perçoivent, la tranche la plus fréquente se situe entre 50 001 et 350 000 FBu (24,9%), suivie de 350 001 à 700 000 FBu (17,2%). Seuls 7,71% gagnent plus d'un million de francs, et 3,23% moins de 50 000 FBu.
- **Zone de résidence** : La majorité des répondants habitent Ntarangwa (55,5%), contre 31,1% à Mugere et 13,4% à Mukaza.
- **Accès aux crédits ou financements** : Près de la moitié des répondants (48,3%) n'ont pas accès aux crédits ou financements. En revanche, 33,3% en bénéficient déjà, et 18,4% déclarent ne pas encore avoir essayé.
- **Évaluation de la situation économique du Burundi** : La majorité des répondants jugent la situation économique mauvaise (42,8%) ou très mauvaise (26,1%). Un quart (25,4%) la trouvent moyenne, tandis que peu la considèrent bonne (3,98%) ou très bonne (1,74%).
- **Opportunités de travail perçues au Burundi** : La plupart des répondants perçoivent peu d'opportunités (52,2%) ou quelques opportunités (29,8%) au Burundi. Seuls 9,2% pensent qu'il y a beaucoup d'opportunités, et 8,71% n'en voient aucune.

1.5. Répartition des répondants souhaitant quitter le pays selon leurs motivations

FIGURE III.3 – Motivations des répondants pour envisager un départ à l'étranger



Source : Logiciel R

La figure ci-dessus montre que, parmi les jeunes répondants souhaitant partir, 48,3% veulent poursuivre leurs études, 44,2% recherchent un meilleur emploi, 33,9% souhaitent

trouver un emploi, 30,7% désirent échapper à la pauvreté, 20,4% souhaitent découvrir de nouvelles cultures, 4,1% veulent rejoindre un membre de leur famille et 3,4% cherchent à fuir l'insécurité ou les tensions politiques.

1.6. Répartition des répondants souhaitant quitter le pays selon leurs destinations

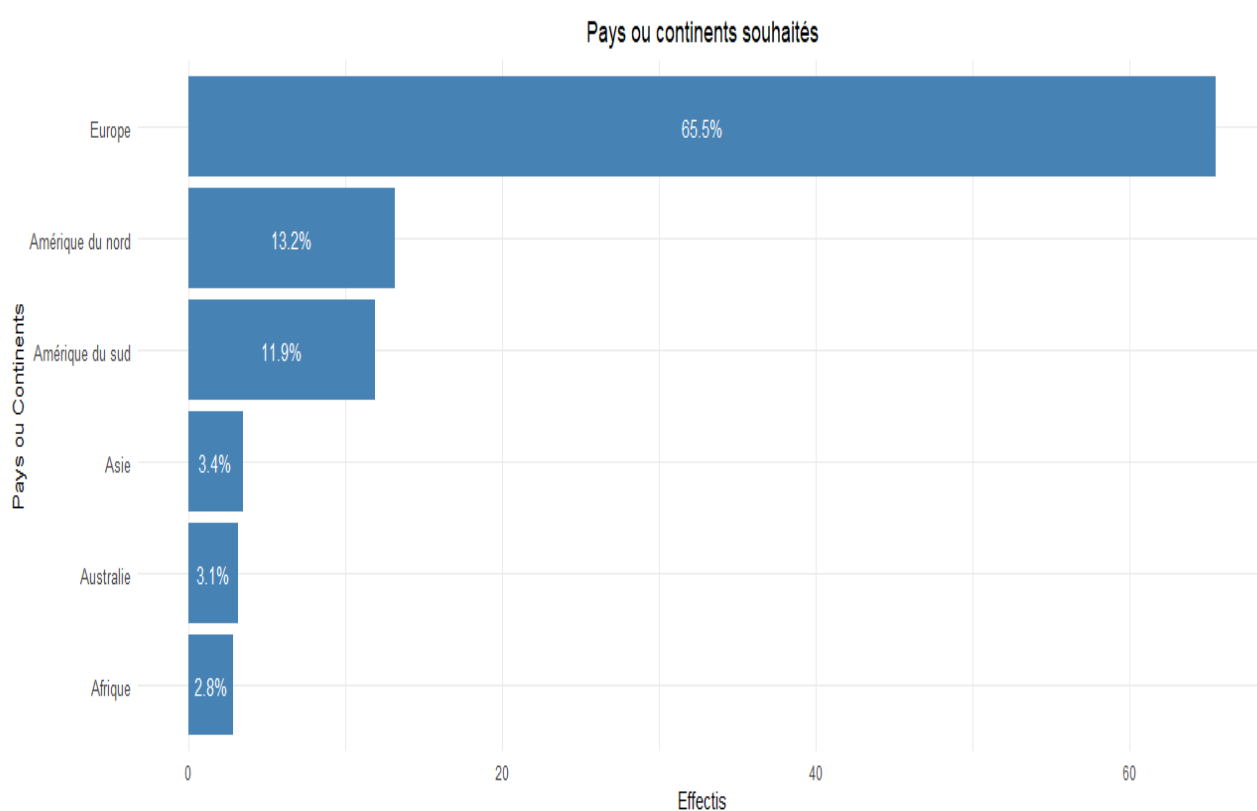


FIGURE III.4 – Répartition des répondants souhaitant quitter le pays selon leurs destinations

Source : Logiciel R

Cette figure ci-dessus montre que, parmi les répondants souhaitant aller à l'étranger, 65% veulent aller en Europe, 13,2% en Amérique du Nord, 11,9% en Amérique du Sud, 3,4% en Asie, 3,1% en Australie et 2,8% en Afrique.

1.7. Répartition des répondants selon les opportunités à l'étranger, le soutien familial et le retour au Burundi

TABLE III.3 – Profil des répondants selon leurs perceptions des opportunités à l'étranger, le soutien familial et l'intention de revenir au Burundi

Perception des opportunités de travail à l'étranger	Effectif	Pourcentage (%)
Oui, beaucoup plus	263	82,4
Un peu plus	53	16,6
Moins qu'ici	2	0,63
Pareil	1	0,31
Soutien de la famille		
Oui	243	76,2
Non	76	23,8
Intention de retour au Burundi		
Oui	239	74,9
Peut-être, cela dépend des situations	54	16,9
Je ne sais pas encore	17	5,33
Non	9	2,82

Source : Logiciel R

Le tableau ci-dessus montre que :

- La majorité des répondants (82,4%) pensent qu'il y a beaucoup plus d'opportunités de travail à l'étranger qu'au Burundi, tandis que 16,6% estiment qu'il y en a un peu plus. Une très faible proportion considère qu'il y a moins d'opportunités (0,63%) ou que la situation est pareille (0,31%).
- La plupart des répondants (76,2%) bénéficient du soutien de leur famille pour un éventuel départ, contre 23,8% qui n'ont pas ce soutien.
- Concernant l'intention de retour au Burundi, 74,9% affirment qu'ils reviendraient, 16,9% disent que cela dépendra des circonstances, 5,33% ne savent pas encore, et seulement 2,82% déclarent qu'ils ne reviendront pas.

1.8. Description des variables individuelles selon l'intention d'émigration

TABLE III.4 – Facteurs individuels selon l'intention d'émigration

Variable / Modalité	Non	Oui	Fréq Oui (%)
Âge			
30 – 35 ans	42	61	59,2
18 – 23 ans	6	104	94,5
24 – 29 ans	35	154	81,5
Sexe			
Féminin	35	127	78,4
Masculin	48	192	80,0
État matrimonial			
Marié(e)	43	48	52,8
Célibataire	32	262	89,1
Autre	8	9	52,95
Réseaux sociaux			
Facebook	67	269	80,1
Instagram	29	85	74,6
Snapchat	21	40	65,6
TikTok	13	117	90,0
Twitter	31	112	78,3
WhatsApp	82	307	78,9
Membre de la diaspora			
Non	19	52	73,2
Oui	64	267	80,7
Information sur l'étranger			
Je ne sais pas	2	18	90

TABLE III.4 – suite

Variable / Modalité	Non	Oui	Fréq Oui (%)
Non	18	71	79,8
Oui, mais j'aimerais en avoir plus	36	154	81,05
Oui	27	76	74,51
Participation à un programme			
Non	71	254	78,2
Oui	12	65	84,4
Tente de partir à l'étranger			
Non	44	168	79,2
Oui	39	151	79,5
Évaluation du niveau de vie			
Très satisfaisant	17	8	32
Satisfaisant	50	114	69,5
Insatisfaisant	15	158	91,3
Très insatisfaisant	1	39	97,5

Source : Logiciel R

Le tableau ci-dessus montre que :

- **Âge** : Les jeunes âgés de 18 à 23 ans présentent la fréquence d'intention d'émigrer la plus élevée (94,5 %), suivis de ceux âgés de 24 à 29 ans (81,5 %) et de ceux âgés de 30 à 35 ans (59,2 %). L'écart entre les groupes de 18 à 23 ans et de 24 à 29 ans est de 13,0 %, tandis qu'il atteint 22,3 % entre les groupes de 24 à 29 ans et de 30 à 35 ans. Au total, les jeunes de 18 à 23 ans présentent une fréquence supérieure de 35,3 % à celle des jeunes de 30 à 35 ans. Ces résultats montrent que l'intention d'émigrer diminue progressivement avec l'âge.
- **Sexe** : Les hommes enregistrent une fréquence d'intention d'émigrer de 80,0 %, contre 78,4 % chez les femmes. L'écart de 1,6 % reste très faible, ce qui suggère que l'intention d'émigrer est relativement similaire chez les hommes et les femmes.

- **État matrimonial :** Les célibataires présentent la fréquence d'intention d'émigrer la plus élevée (89,1 %), alors que les personnes mariées (52,8 %) et celles appartenant aux autres statuts matrimoniaux (52,95 %) enregistrent des fréquences presque identiques. L'écart entre les célibataires et les personnes mariées est de 36,3 %, tandis qu'il est de 36,2 % avec les autres statuts matrimoniaux. En revanche, l'écart entre les personnes mariées et les autres statuts n'est que de 0,15 %. Ces résultats suggèrent que les jeunes célibataires sont davantage enclins à envisager une migration.
- **Réseaux sociaux :** Les utilisateurs de TikTok présentent la fréquence d'intention d'émigrer la plus élevée (90,0 %), suivis de Facebook (80,1 %), de WhatsApp (78,9 %), de Twitter (78,3 %), d'Instagram (74,6 %) et de Snapchat (65,6 %). L'écart entre TikTok et Facebook est de 9,9 %, puis de 5,5 % entre Facebook et Instagram et de 9,0 % entre Instagram et Snapchat. Au total, les utilisateurs de TikTok présentent une fréquence supérieure de 24,4 % à celle des utilisateurs de Snapchat. Ces différences montrent que l'intention d'émigrer varie selon le réseau social principalement utilisé.
- **Présence d'un membre de la diaspora :** Les jeunes ayant un membre de leur famille ou un ami à l'étranger présentent une fréquence d'intention d'émigrer de 80,7 %, contre 73,2 % chez ceux qui n'en ont pas. L'écart de 7,5 % reste relativement faible et laisse penser que la présence d'un proche à l'étranger est associée à une légère augmentation de l'intention d'émigrer.
- **Information sur l'étranger :** Les jeunes déclarant ne pas savoir s'ils disposent d'informations sur l'étranger présentent la fréquence la plus élevée (90,0 %). Cette fréquence diminue à 81,1 % chez ceux qui disposent d'informations mais souhaitent en avoir davantage, soit un écart de 8,9 %. Elle est de 79,8 % chez ceux qui déclarent ne disposer d'aucune information, puis de 74,51 % chez ceux qui estiment être suffisamment informés. Les écarts entre les deux dernières modalités sont respectivement de 1,3 % et de 5,29 %. Au total, l'écart entre les jeunes qui déclarent ne pas savoir et ceux qui estiment être suffisamment informés est de 15,5 %. Ces résultats montrent que les différences existent entre les modalités, sans mettre en évidence une évolution parfaitement régulière selon le niveau d'information.
- **Participation à un programme lié à l'émigration :** Les jeunes ayant participé à un programme présentent une fréquence d'intention d'émigrer de 84,4 %, contre

78,2 % chez ceux qui n'y ont pas participé. L'écart de 6,2 % reste relativement faible et suggère une légère différence entre les deux groupes.

- **Tentative antérieure de migration** : Les jeunes ayant déjà tenté de partir présentent une fréquence d'intention d'émigrer de 79,5 %, contre 79,2 % chez ceux qui ne l'ont jamais fait. L'écart de seulement 0,3 % montre que les deux groupes présentent pratiquement le même niveau d'intention d'émigrer.
- **Évaluation du niveau de vie** : Les jeunes très satisfaits de leur niveau de vie présentent la fréquence d'intention d'émigrer la plus faible (32,0 %). Cette fréquence augmente à 69,5 % chez les jeunes satisfaits, soit une hausse de 37,5 %. Elle atteint ensuite 91,3 % chez les jeunes insatisfaits, soit une augmentation supplémentaire de 21,8 %, puis 97,5 % chez les très insatisfaits, soit une hausse de 6,2 %. Au total, les jeunes très insatisfaits présentent une fréquence supérieure de 65,5 % à celle des jeunes très satisfaits. Ces résultats montrent que l'intention d'émigrer augmente progressivement à mesure que l'appréciation du niveau de vie devient plus négative.

1.9. Description des variables économiques selon l'intention d'émigration

TABLE III.5 – Description des variables économiques selon l'intention d'émigration

Variable / Modalité	Non	Oui	Fréq Oui (%)
Profession			
Employé	42	88	67,7
Étudiant	9	99	91,7
Sans emploi	4	83	95,4
Travail indépendant : petit commerce, artisanat, etc.	28	49	63,6
Niveau d'études			
Master ou plus	14	19	57,6
Universitaire	46	194	80,8
Secondaire	14	73	83,9

TABLE III.5 – suite

Variable / Modalité	Non	Oui	Fréq Oui (%)
primaire	9	33	78,6
Revenu mensuel			
Pas de revenu	10	145	93,5
Moins de 50 000 fbu	3	10	76,9
Entre 50 001 et 350 000 fbu	16	84	84
Entre 350 001 et 700 000 fbu	21	48	69,5
Entre 700 001 et 1 000 000 fbu	17	17	50
Plus de 1 000 000 fbu	16	15	48,4
Zone de Résidence			
Mugere	24	101	80,8
Mukaza	12	42	77,8
Ntahangwa	47	176	78,9
Accès au crédit ou finance- ment			
Oui	54	80	59,7
Non	21	173	89,2
Pas essayé	8	66	89,2
Évaluation de la situation économique du Burundi			
Très bonne	5	2	28,5
Bonne	5	11	68,75
Moyenne	18	84	82,4
Mauvaise	43	129	75
Très mauvaise	12	93	88,6
Opportunités de travail per- çues au Burundi			
Beaucoup d'opportunités	20	17	45,9
Quelques opportunités	33	87	72,5

TABLE III.5 – suite

Variable / Modalité	Non	Oui	Fréq Oui (%)
Peu opportunités	28	182	86,6
Aucune opportunités	2	33	94,28

Source : Logiciel R

Le tableau ci-dessus montre que :

- **Profession** : Les jeunes sans emploi présentent la fréquence d'intention d'émigrer la plus élevée (95,4 %), suivis des étudiants (91,7 %), des employés (67,7 %) et des travailleurs indépendants (63,6 %). L'écart entre les jeunes sans emploi et les étudiants est de 3,7 %, ce qui montre que ces deux groupes présentent des niveaux d'intention d'émigrer relativement proches. En revanche, les jeunes sans emploi affichent une fréquence supérieure de 27,7 % à celle des employés et de 31,8 % à celle des travailleurs indépendants. Les étudiants présentent également une fréquence supérieure de 24,0 % à celle des employés et de 28,1 % à celle des travailleurs indépendants. Ces résultats suggèrent que les jeunes qui ne disposent pas d'une situation professionnelle stable sont davantage enclins à envisager une migration.
- **Niveau d'études** : Les jeunes ayant un niveau secondaire enregistrent la fréquence d'intention d'émigrer la plus élevée (83,9 %), suivis de ceux ayant un niveau universitaire (80,8 %), un niveau primaire (78,6 %) et un niveau master ou plus (57,6 %). Les écarts entre le niveau secondaire et les niveaux universitaire et primaire restent limités, avec respectivement 3,1 % et 5,3 %. En revanche, l'écart atteint 26,3 % entre le niveau secondaire et le niveau master ou plus. De même, les jeunes ayant un niveau universitaire présentent une fréquence supérieure de 23,2 % à celle des titulaires d'un master ou plus. Ces résultats montrent que les jeunes les plus diplômés semblent moins disposés à envisager une migration.
- **Revenu mensuel** : Les jeunes sans revenu présentent la fréquence d'intention d'émigrer la plus élevée (93,5 %). Cette fréquence diminue à 84,0 % chez ceux dont le revenu est compris entre 50 001 et 350 000 FBu, soit une baisse de 9,5 %. Elle est de 76,9 % chez les jeunes gagnant moins de 50 000 FBu, de 69,5 % chez ceux percevant entre 350 001 et 700 000 FBu, puis de 50,0 % chez ceux dont le revenu

est compris entre 700 001 et 1 000 000 FBu, avant d'atteindre 48,4 % chez les jeunes gagnant plus de 1 000 000 FBu. L'écart entre les deux dernières catégories n'est que de 1,6 %, tandis que les jeunes sans revenu présentent une fréquence supérieure de 43,5 % à celle des jeunes gagnant entre 700 001 et 1 000 000 FBu et de 45,1 % à celle des jeunes ayant un revenu supérieur à 1 000 000 FBu. Dans l'ensemble, ces résultats montrent qu'une augmentation du revenu est généralement associée à une diminution de l'intention d'émigrer, même si cette évolution n'est pas parfaitement régulière entre certaines catégories.

- **Zone de résidence** : Les fréquences observées sont très proches entre les trois communes : 80,8 % à Mugere, 78,9 % à Ntahangwa et 77,8 % à Mukaza. Les écarts restent inférieurs à 3 %, ce qui suggère que la commune de résidence ne semble pas influencer fortement l'intention d'émigrer au niveau descriptif.
- **Accès au crédit ou financement** : Les jeunes ayant obtenu un crédit présentent une fréquence d'intention d'émigrer de 59,7 %, alors que cette fréquence atteint 89,2 % aussi bien chez ceux qui n'ont pas obtenu de crédit que chez ceux qui n'ont jamais essayé d'en obtenir. L'écart de 29,5 % montre que les jeunes disposant d'un accès au financement semblent moins enclins à envisager une migration. En revanche, aucune différence n'est observée entre les jeunes n'ayant pas obtenu de crédit et ceux qui n'ont jamais entrepris de démarche.
- **Évaluation de la situation économique du Burundi** : Les jeunes qui jugent la situation économique très bonne présentent la fréquence d'intention d'émigrer la plus faible (28,5 %). Cette fréquence augmente à 68,8 % chez ceux qui la jugent bonne, soit une hausse de 40,3 %. Elle atteint ensuite 82,4 % chez les jeunes qui la considèrent moyenne, avant de diminuer légèrement à 75,0 % chez ceux qui la jugent mauvaise, puis de remonter à 88,6 % chez ceux qui estiment qu'elle est très mauvaise. Malgré cette légère baisse observée pour la modalité « mauvaise », les jeunes qui perçoivent la situation économique comme très mauvaise présentent une fréquence supérieure de 60,1 % à celle de ceux qui la jugent très bonne. Ces résultats montrent qu'une perception défavorable de la situation économique est généralement associée à une plus forte intention d'émigrer.
- **Opportunités de travail perçues au Burundi** : Les jeunes qui estiment qu'il existe beaucoup d'opportunités d'emploi présentent une fréquence d'intention d'émigrer

grer de 45,9 %. Cette fréquence augmente à 72,5 % chez ceux qui perçoivent quelques opportunités, soit un écart de 26,6 %. Elle atteint 86,6 % chez ceux qui estiment qu'il existe peu d'opportunités, soit une hausse supplémentaire de 14,1 %, puis 94,28 % chez les jeunes qui considèrent qu'il n'existe aucune opportunité, soit une augmentation de 7,68 %. Au total, l'écart entre les jeunes percevant beaucoup d'opportunités et ceux n'en percevant aucune est de 48,4 %, ce qui montre que l'intention d'émigrer augmente progressivement à mesure que les possibilités d'emploi perçues au Burundi diminuent.

2. Analyse bivariée

2.1. Fusion des modalités

Avant de procéder à l'analyse bivariée, certaines variables leur modalités ont été regroupées afin de rendre les résultats plus lisibles et statistiquement plus pertinents. En effet, plusieurs modalités présentaient des effectifs trop faibles pour permettre une interprétation fiable.

2.2. Identification des facteurs influençant l'intention d'émigration

TABLE III.6 – Analyse bivariée entre les facteurs individuels et l'intention d'émigration

Variable / Modalité	Non	Oui	OR	IC 95%	p-value
5,98e-10					
Âge					
30 – 35 ans	42	61	1		
18 – 23 ans	6	104	11,93	5,13-32,75	9,875e-08
24 – 29 ans	35	154	3,02	1,77-5,21	5,34e-05
Sexe					0,69
Féminin	35	127	1		
Masculin	48	192	1,1	0,67-1,79	0,69
État matrimonial					3,028e-14
Marie(e)/ Autre	51	57	1		
Célibataire	32	262	7,32	4,35-12,51	1.25e-13
Réseaux sociaux					0,24
Facebook	67	269	1		
Instagram	29	85	0,73	0,44-1,21	0,26
Snapchat	21	40	0,47	0,26-1,11	0,053
TikTok	13	117	2,24	0,99-1,59	0,071
Twitter	31	112	0,89	0,56-1,46	0,66
WhatsApp	82	307	0,93	0,64-1,33	0,705

TABLE III.6 – suite

Variable / Modalité	Non	Oui	OR	IC 95%	p-valeur
Membre de la diaspora					0,1714
Non	19	52	1		
Oui	64	267	1,52	0,82-2,72	0,16
Information sur l'étranger					0,48
Pas d'informations	20	89	1		
Assez d'informations	63	230	0,82	0,45-1,41	0,48
Participation à un programme					0,21
Non	71	254	1		
Oui	12	65	1,51	0,79-3,08	0,22
Tente de partir à l'étranger					0,95
Non	44	168	1		
Oui	39	151	1,01	0,62-1,64	0,95
Évaluation du niveau de vie					1,497e-12
satisfaisant	15	158	1		
Insatisfaisant	50	114	6,76	3,83-12,57	2,204e-10

Source : Logiciel R

Les résultats présentés dans le tableau ci-haut montrent que :

- **Âge** : L'âge est fortement associé à l'intention d'émigrer ($p = 5,98e-10$). Par rapport aux jeunes de 30 à 35 ans, ceux âgés de 18 à 23 ans ont 11,93 fois plus de chances de vouloir émigrer (IC 95 % : 5,13–32,75), et ceux de 24 à 29 ans ont 3,02 fois plus de chances (IC 95 % : 1,77–5,21). Ces résultats indiquent que plus l'âge augmente, moins l'envie d'émigrer est élevée.
- **Sexe** : Le sexe n'est pas significativement associé à l'intention d'émigrer ($p = 0,79$). Être homme ou femme n'a donc pas d'effet sur la volonté d'émigrer.
- **État matrimonial** : L'état matrimonial est significativement lié à l'intention d'émigrer.

- grer ($p = 3,028e-14$). Les jeunes célibataires ont 7,32 fois plus de chances de vouloir émigrer (IC 95 % : 4,35–12,51) que les jeunes mariés, divorcés ou veufs. On peut donc conclure que les célibataires sont plus enclins à envisager l'émigration.
- **Réseaux sociaux** : Le type de réseau social utilisé n'est pas significativement associé à l'intention d'émigrer ($p = 0,24$). Les différences observées entre les plateformes ne sont donc pas statistiquement significatives.
 - **Membre de la diaspora** : Avoir un membre de la famille ou un ami à l'étranger n'est pas significativement lié à l'intention d'émigrer ($p = 0,1714$).
 - **Information sur l'étranger** : Le fait d'avoir des informations sur l'étranger n'est pas significativement associé à l'intention d'émigrer ($p = 0,48$).
 - **Participation à un programme** : La participation à un programme ou à une conférence sur l'émigration n'est pas significativement associée à l'intention d'émigrer ($p = 0,21$). Cela signifie que ce type de participation n'a pas d'effet clair sur la volonté de partir.
 - **Tentative de partir à l'étranger** : Le fait d'avoir déjà tenté de partir n'est pas significativement lié à l'intention actuelle d'émigrer ($p = 0,95$). Une tentative passée n'influence donc pas la volonté actuelle de migrer.
 - **Évaluation du niveau de vie** : La perception de sa propre vie est également liée à l'intention d'émigrer ($p = 1,50e-12$). Les jeunes insatisfaits ont 6,76 fois plus de chances de vouloir partir (IC 95% : 3,83–12,57) par rapport à ceux qui se déclarent satisfaits. Ainsi, l'insatisfaction personnelle accroît fortement la probabilité d'envisager l'émigration.

2. Analyse bivariée entre l'intention d'émigration et les variables socio-économiques

TABLE III.7 – Analyse bivariée entre l'intention d'émigration et les variables socio économiques

Variable / Modalité	Intention d'émigration		OR	IC 95%	p-valeur
	Non	Oui			
6,271e-11					
Profession					
Employé	42	88	1		
Étudiant	9	99	5,25	2,51-12,06	2.75e-051
Sans emploi	4	83	9,9	2,74-33,99	2.59e-05
Travail indépendant : petit commerce, artisanat, etc	28	49	0,83	0,46-1,51	0,55
Niveau d'études					
Master ou plus	14	19	1		0,0114
Non supérieur	23	106	3,39	1,47-7,76	0,0036
Universitaire	46	194	3,1	1.43-6.63	0,0035
Zone de Résidence					
Mugere	24	101	1		0,87
Mukaza	12	42	0,83	0,38-1,86	0,64
Ntahangwa	47	176	0,88	0,507-1,52	0,87
Revenu mensuel					
Plus de 700 000 FBu	33	32	1		1,561e-12
Entre 350 001 et 700 000 FBu	21	48	2,35	1,17-4.83	0,017
Moins de 350 000 FBu	19	94	5,1	2,58-10,36	3,97e-06
Pas de revenu	10	145	14,95	6,91-34,95	4,38e-11
Accès au crédit ou financement					
Oui	54	80	1		1,94e-11
Non/Pas essayé	29	239	5,56	3,34-9,43	7.97e-11

TABLE III.7 – suite

Variable / Modalité	Intention d'émigration					p-valeur
	Non	Oui	OR	IC 95%		
Évaluation de la situation au Burundi						0,01998
Bonne	10	13	1			
Très Mauvaise	12	93	5,96	2,14 -16,78		0,0006
Mauvaise	43	129	2,3	0,92-5,62		0,066
Moyenne	18	84	3,58	1,34-9,50		0,00972
Opportunités de travail perçues au Burundi						2,66e-07
Quelques ou Beaucoup d'op- portunités	53	104	1			
Peu ou aucune opportunité	30	215	3,65	2,21-6,11		5,05e-07

Source : Logiciel R

Les résultats présentés dans le tableau ci-dessus nous montre que :

- **Profession** : est fortement associée à l'intention d'émigrer ($p = 6,27e-11$). Par rapport aux jeunes employés, les étudiants ont 5,25 fois plus de chances de vouloir émigrer (IC 95% : 1,46–12,06) et les sans emploi 9,9 fois plus (IC 95% : 2,74–33,99). En revanche, les jeunes exerçant un travail indépendant (petit commerce, artisanat, etc.) ne présentent pas de différence significative par rapport aux employés.
- **Niveau d'études** : Le niveau d'études influence significativement l'intention d'émigrer ($p = 0,0114$). Par rapport aux jeunes ayant un Master ou plus, ceux ayant un niveau non supérieur (primaire et secondaire) ont 3,39 fois plus de chances de vouloir émigrer (IC 95 % : 1,47–7,76), et ceux ayant un niveau universitaire ont 3,1 fois plus de chances (IC 95 % : 1,43–6,63). Ainsi, les jeunes avec un niveau d'études inférieur au Master sont plus nombreux à vouloir partir.
- **Revenu mensuel** : Le revenu a un effet significatif sur l'intention d'émigrer ($p = 1,56e-12$). Par rapport aux jeunes ayant un revenu supérieur à 700 000 FBu, ceux

sans revenu ont 14,95 fois plus de chances de vouloir partir (IC 95% : 6,91–34,91). De même, ceux avec un revenu inférieur à 350 000 FBu ont 5,1 fois plus de chances d'émigrer (IC 95% : 2,58–10,36). Ces résultats montrent que plus le revenu est faible, plus l'envie de migrer augmente, tandis qu'un revenu élevé réduit cette envie.

- **Zone de résidence** : La zone de résidence n'est pas significativement liée à l'intention d'émigrer ($p = 0,1747$). Habiter dans un quartier ou un autre ne change donc pas la probabilité de vouloir partir.
- **Accès au crédit ou financement** : L'accès au crédit ou au financement est aussi un facteur déterminant ($p = 1,94e-11$). Les jeunes qui n'y ont pas accès présentent 5,56 fois plus de chances de vouloir émigrer (IC 95% : 3,34–9,43) par rapport à ceux qui en bénéficient.
- **Évaluation de la situation économique du Burundi** : L'évaluation de la situation du pays influence aussi l'intention d'émigrer ($p = 0,034$). Les jeunes jugeant la situation du Burundi comme très mauvaise ont 5,96 fois plus de chances de vouloir partir (IC 95% : 2,14–16,78), et ceux la jugeant moyenne ont 3,58 fois plus de chances (IC 95% : 1,34–9,50), par rapport à ceux qui considèrent la situation comme bonne.
- **Opportunités de travail perçues au Burundi** : La perception des opportunités disponibles joue également un rôle significatif ($p = 2,66e-07$). Par rapport à ceux qui estiment qu'il existe quelques ou beaucoup d'opportunités, les jeunes percevant peu ou aucune opportunité ont 3,65 fois plus de chances de vouloir partir (IC 95% : 2,21–6,11). Cela montre que le manque d'opportunités pousse davantage les jeunes à envisager l'émigration.

3. Modèle de régression logistique

3.1. Modèle global

Toutes les variables ayant une p-value inférieure ou égale à 0,05 lors de l'analyse bivariée ont été retenues pour l'inclusion dans le modèle multivarié. Ces variables sont notamment : L'âge, état matrimoniale, le niveau d'étude, la situation matrimoniale, le revenu mensuel, l'évaluation du niveau de vie, l'évaluation de la situation économique du Burundi, la perception des opportunités au Burundi et l'accès au crédit ou financement.

TABLE III.8 – Analyse multivariée de l'intention d'émigration avec Odds Ratio et IC 95%

Variable / Modalité	Intention d'émigration		
	OR	IC 95%	p-valeur
Âge			5,99e-10
30 - 35 ans	1		
18 - 23 ans	4,13	1,12-16,52	3,82e-02
24 - 29 ans	1,32	0,56-3,08	5,07e-01
Niveau d'étude			0,0085545
Master ou plus	1		
Non supérieur	1,19	0,3-4.86	7,65e-01
Universitaire	0,54	0,15-1.83	3,53e-01
État matrimoniale			6,351e-07
Marié/Autre	1		
Célibataire	6,97	2,89-17,50	2,30e-05
Profession			0,00085
Employé	1		
Étudiant	2,05	0,56-8,04	2,8e-01
Sans emploi	3,47	0,74-19,35	1,33e-01
Travail indépendant	0,45	0,18-1,06	7,07e-02
Revenu			0,047
Plus de 700k fbw	1		

TABLE III.8 – suite

Variable / Modalité	Intention d'émigration		
	OR	IC 95%	p-valeur
Entre 350k et 700k fbv	1,08	0,38-303	8,81e-01
Moins de 350k fbv	0,94	0,30-2,8	9,25e-01
Pas de revenu	0,87	0,17-4,17	8,72e-01
Évaluation du niveau de vie			1,569e-09
Satisfaisant	1		
Insatisfaisant	5,92	2,75-13,47	1,02e-05
Évaluation de la situation économique du Burundi			0,115
Bonne	1		
Très mauvaise	0,69	0,12-3,53	6,63e-01
Mauvaise	0,78	0,17-3,43	7,24e-01
Moyenne	3,62	0,80-16,33	9,26e-02
Opportunités de travail per- çues			4,3e-08
Quelques/beaucoup	1		
Peu/aucune	7,93	3,48-18,73	14,78e-06
Accès au financement ou au crédit			0,0095
Oui	1		
Non/Pas essayé	2,72	1,27-5,70	9,37e-03

Source : Logiciel R

4. Modèle final

Le modèle final a été obtenu par une procédure de sélection descendante (backward). Cette méthode consiste à partir d'un modèle initial contenant toutes les variables explicatives considérées dans l'étude, puis à retirer progressivement les variables les moins importantes. À chaque étape, le modèle est évalué à l'aide du critère d'information d'Akaike (AIC), et la procédure se poursuit jusqu'à l'obtention d'un modèle avec un AIC plus faible et une meilleure adéquation aux données. Le modèle final retenu est résumé dans le tableau suivant :

TABLE III.9 – Modèle final

Variable / Modalité	OR ajusté	Coef	IC 95%	p-value
Âge				
30–35 ans	1			
18–23 ans	4,18	1,4324	1,23-15,73	0,026
24–29 ans	1,19	0,176	0,53-2,64	0,66
État civil				
Marié/Autre	1			
Célibataire	5,33	1,6741	2,36-12,61	8,3e-05
Profession				
Employé	1			
Étudiant	1,97	0,6815	0,65-6,15	0,22
Sans emploi	2,91	1,0713	0,89-11,57	0,093
Travail indépendant	0,53	-0,6342	0,22-1,2	0,13
Évaluation du niveau de vie				
Satisfaisant	1			
Insatisfaisant	6,32	1,8449	3-13,77	1,3e-06
Évaluation de la situation économique du Burundi				
Bonne	1			
Très mauvaise	0,64	-0,44	0,12-3,12	0,58

TABLE III.9

Variable / Modalité	OR ajusté	Coef	IC 95%	p-value
Mauvaise	0,72	-0,32	0,16-3,06	0,66
Moyenne	3,55	1,2689	0,8-15,67	0,93
Opportunités de travail perçues au Burundi				
Quelques/beaucoup	1			
Peu/aucune	7,14	1,9657	3,2-16,95	3,3e-06
Accès au crédit / financement				
Oui	1			
Non / Pas essayé	3	1,1016	1,51-6,07	0,0018

Source : Logiciel R

Les résultats indiquent que l'âge, l'état matrimonial, l'évaluation de la vie, les opportunités perçues ainsi que l'accès au crédit ou au financement sont des facteurs significativement associés à l'intention d'émigration chez les jeunes de Bujumbura Mairie.

Les R^2 obtenus de ce modèle final sont : McFadden : $R^2 = 0,430$ et Nagelkerke : $R^2 = 0,556$.

Un R^2 de McFadden égal à 0,430 traduit un très bon ajustement du modèle par rapport au modèle nul, ce qui signifie que les variables explicatives sélectionnées améliorent fortement la prédiction de l'intention d'émigrer et le R^2 de Nagelkerke, égal à 0,556, suggère que le modèle explique environ 55,6% de la variance totale, cela signifie que le modèle avec un pouvoir explicatif satisfaisant.

Mathématiquement, le modèle final s'écrit :

$$\begin{aligned}
 \log \left(\frac{P(Y = 1 | X)}{1 - P(Y = 1 | X)} \right) = & -2,60 + 1,4324X_1 + 0,176X_2 + 1,6741X_3 + 0,6815X_4 \\
 & + 1,0713X_5 - 0,6342X_6 + 1,8449X_7 - 0,44X_8 - 0,32X_9 \\
 & + 1,2689X_{10} + 1,9657X_{11} + 1,1016X_{12}
 \end{aligned}
 \tag{III.1}$$

Où $Y = 1$ correspond à l'intention d'émigrer, et les variables explicatives X_i représentent :

- X_1 : Âge 18–23 ans
- X_2 : Âge 24–29 ans
- X_3 : Célibataire
- X_4 : Étudiant
- X_5 : Sans emploi
- X_6 : Travailleur indépendant
- X_7 : Insatisfait de la vie
- X_8 : Situation perçue comme très mauvaise
- X_9 : Situation perçue comme mauvaise
- X_{10} : Situation perçue comme moyenne
- X_{11} : Perception de peu ou aucune opportunité
- X_{12} : Absence d'accès au crédit ou pas essayé

4.1. Représentation du modèle final

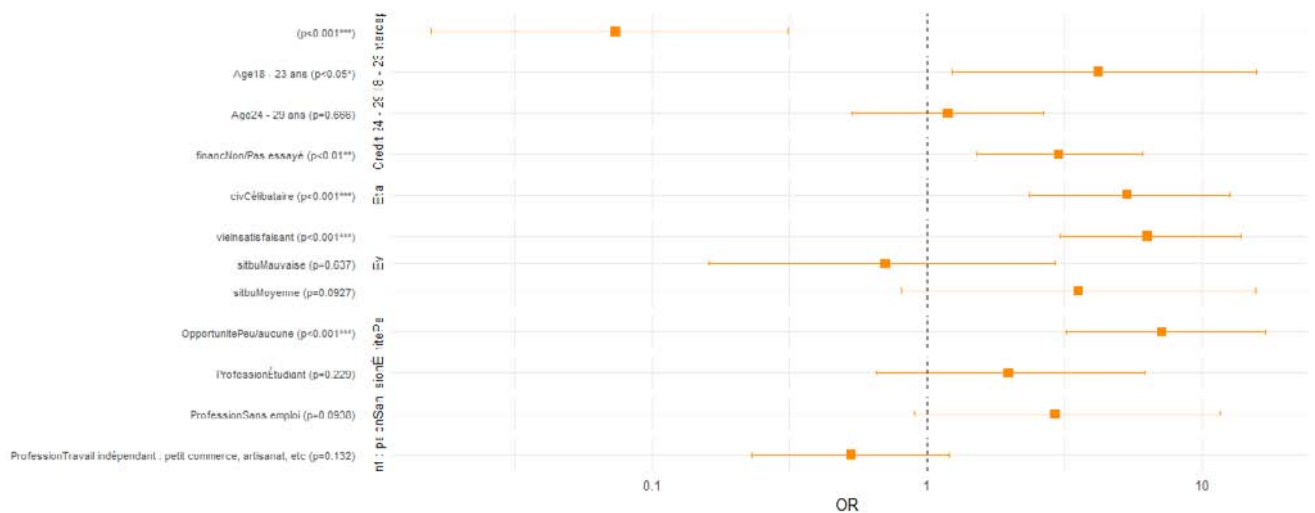


FIGURE III.5 – Représentation du modèle final

Source : Logiciel R

Les variables retenues dans le modèle final présentent toutes des p-values inférieures à 5 %, à l'exception de la profession et de l'évaluation de la situation économique du Burundi. Toutefois, ces deux variables ont été conservées dans le modèle car leur retrait entraîne la perte de significativité d'autres variables. Cela indique que, dans leur ensemble,

toutes les variables incluses exercent un effet significatif sur l'intention d'émigrer dans le modèle final.

5. Validation du modèle final

5.1. Multicolinéarité

Le tableau ci-dessous présente les valeurs du facteur d'inflation de la variance (VIF), utilisées pour examiner la présence éventuelle de multicolinéarité entre les variables explicatives du modèle final.

TABLE III.10 – Multicolinéarité

Variable	VIF
Âge	1.128
État civil	1.263
Profession	1.102
Évaluation de la vie	1.093
Évaluation de la situation au Burundi	1.087
Opportunité perçue	1.272
Accès au crédit/financement	1.06

Source : Logiciel R

Toutes les variables présentent des valeurs de VIF inférieures à 2, ce qui montre l'absence de multicolinéarité problématique. Ainsi, chaque variable explicative contribue de façon indépendante à l'interprétation de la variable dépendante.

5.2. Test de Hosmer-Lemeshow

Le test de Hosmer-Lemeshow permet d'évaluer la qualité d'ajustement d'un modèle de régression logistique en comparant les valeurs observées avec les valeurs prédites.

Les hypothèses de ce test sont les suivantes :

- H_0 (hypothèse nulle) : le modèle s'ajuste correctement aux données (il n'existe pas de différence significative entre les valeurs observées et les valeurs prédites).
- H_1 (hypothèse alternative) : le modèle ne s'ajuste pas correctement aux données (il existe une différence significative entre les valeurs observées et les valeurs prédites).

La p-value obtenue est de $p = 0,7164$. Comme cette valeur est largement supérieure au seuil usuel de 0,05, on ne rejette pas l'hypothèse nulle. Cela suggère que le modèle

s'ajuste bien aux données, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de différence significative entre les valeurs observées et les valeurs prédites.

5.3. Rapport de classification

1. Matrice de confusion

La matrice de confusion est un outil pratique pour vérifier si un modèle de classification, comme la régression logistique, fonctionne bien. Elle compare les résultats que le modèle a prédits avec les résultats réels. La matrice de confusion que nous avons obtenue est :

TABLE III.11 – Matrice de confusion

	Non	Oui
Non	52	16
Oui	31	303

Source : Logiciel R

La matrice de confusion ci-dessus montre combien de personnes ont été correctement ou incorrectement classées par le modèle.

- 52 personnes correctement prédites comme n'ayant pas l'intention de partir.
- 303 personnes correctement prédites comme ayant l'intention de partir.
- 16 personnes qui veulent partir mais prédites comme ne voulant pas partir .
- 31 personnes qui ne veulent pas partir mais prédites comme voulant partir .

2. Précision

La précision est donnée par :

$$\text{Précision} = \frac{TP}{TP + FP} = \frac{303}{303 + 31} = \frac{303}{334} \approx 0,907 \text{ (90,7\%)} \quad (\text{III.2})$$

La précision montre que parmi toutes les personnes prédites comme ayant l'intention de partir, 90,7% ont été correctement identifiées. Le modèle fait donc peu d'erreurs quand il prédit Oui.

3. Sensibilité

La Sensibilité est donnée par :

$$\text{Sensibilité} = \frac{TP}{TP + FN} = \frac{303}{303 + 16} = \frac{303}{319} \approx 0,950 \text{ (95,0\%)} \quad (\text{III.3})$$

La sensibilité indique que le modèle identifie correctement 95,0% des personnes ayant l'intention de partir. Le modèle est donc très performant pour détecter les vrais positifs.

4. Spécificité

La Spécificité est donnée par :

$$\text{Spécificité} = \frac{TN}{TN + FP} = \frac{52}{52 + 16} = \frac{52}{68} \approx 0,765 \text{ (76,5\%)} \quad (\text{III.4})$$

La spécificité indique que 76,5% des personnes n'ayant pas l'intention de partir ont été correctement identifiées. Le modèle est moins précis pour prédire les Non.

5. Exactitude

L'exactitude est donnée par :

$$\text{Exactitude} = \frac{TP + TN}{TP + TN + FP + FN} = \frac{303 + 52}{303 + 52 + 31 + 16} = \frac{355}{402} \approx 0,883 \text{ (88,3\%)} \quad (\text{III.5})$$

L'exactitude montre que 88,3% des prédictions totales du modèle sont correctes. Le modèle fonctionne globalement bien.

6. Score F1

Le score F1 est donné par :

$$F1 = 2 \times \frac{\text{Précision} \times \text{Sensibilité}}{\text{Précision} + \text{Sensibilité}} = 2 \times \frac{0,907 \times 0,950}{0,907 + 0,950} \approx 0,928 \text{ (92,8\%)} \quad (\text{III.6})$$

Le score F1 est d'environ 92,8%. Cela montre que le modèle a une bonne performance globale pour prédire l'intention de partir des jeunes. Un score F1 proche de 1 indique que le modèle a à la fois une précision élevée et une sensibilité élevée, c'est-à-dire qu'il identifie correctement la majorité des jeunes qui veulent partir tout en faisant peu d'erreurs lorsqu'il prédit "Oui" alors que la personne ne veut pas partir, ou "Non" alors que la personne veut partir. Il fournit donc une mesure équilibrée de la performance du modèle pour cette

classe.

5.4. Courbe ROC

La courbe ROC (Receiver Operating Characteristic) est une représentation graphique utilisée pour mesurer la qualité d'un modèle de classification, notamment la régression logistique. Elle illustre l'évolution du taux de vrais positifs (sensibilité) en fonction du taux de faux positifs, selon différents seuils de décision.

FIGURE III.6 – Graphique de la courbe ROC

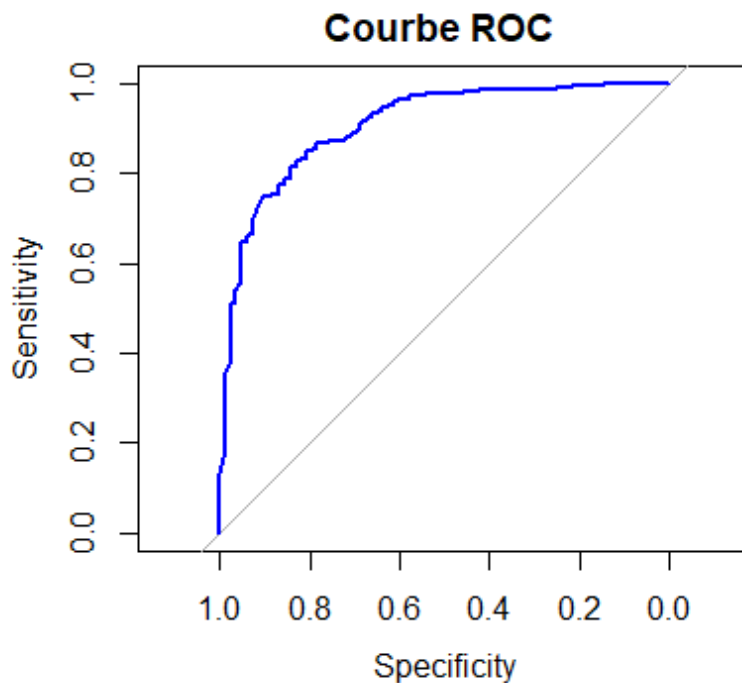


FIGURE III.7 – Graphique de la courbe ROC

Source : Logiciel R

La courbe se rapproche du coin supérieur gauche du graphique, ce qui indique une bonne capacité du modèle à distinguer les jeunes selon leur intention d'émigrer.

Aire Sous la Courbe (AUC)

$$\text{AUC} = 0,9081$$

Source : Logiciel R

Ce résultat montre que le modèle utilisé pour prédire l'intention d'émigration des jeunes possède une très bonne capacité de discrimination. En d'autres termes, il permet de

distinguer avec une précision d'environ 91% les jeunes qui ont l'intention d'émigrer de ceux qui ne l'ont pas. Plus l'AUC se rapproche de 1, plus le modèle est performant. Ainsi, un AUC de 0,9081 indique que le modèle est fiable et qu'il décrit de manière satisfaisante la relation entre les variables explicatives retenues et l'intention d'émigration des jeunes.

6. Cadre conceptuel final

6.1. Schéma le cadre conceptuel final

Le schéma ci-dessous présente le cadre conceptuel final de cette étude

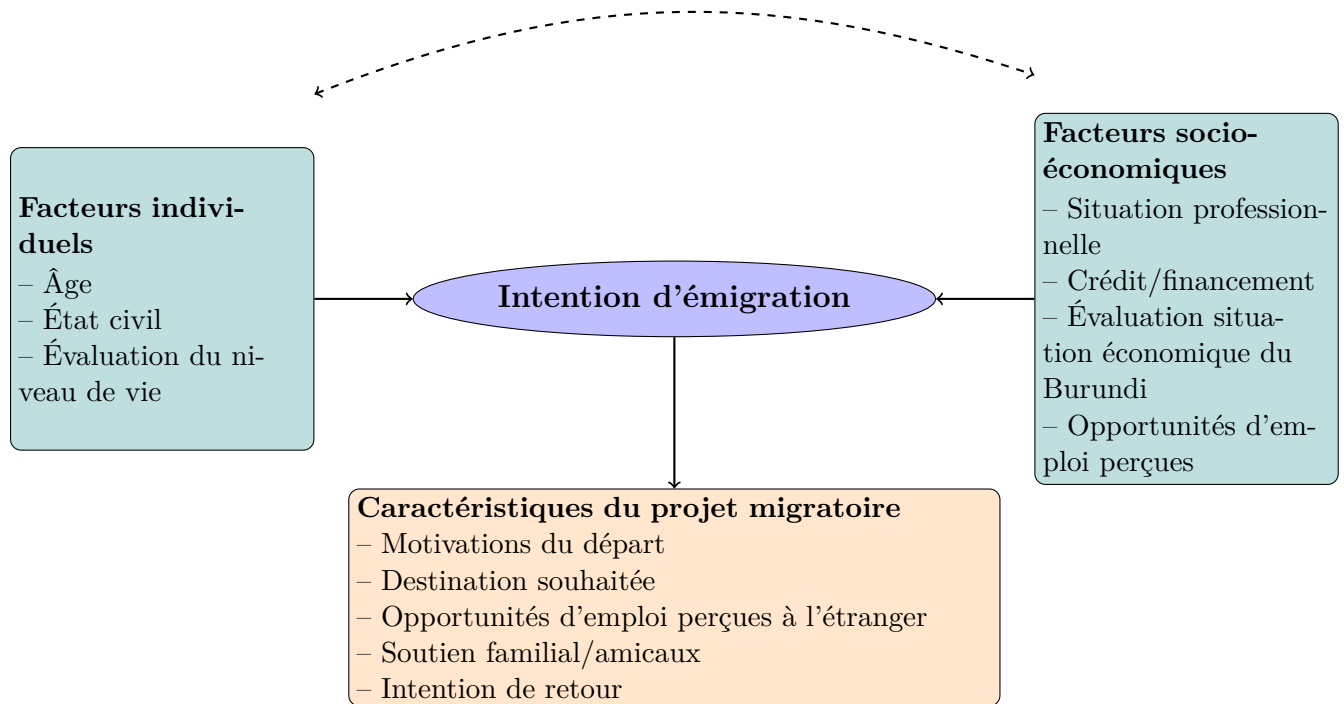


FIGURE III.8 – Cadre final des facteurs influençant l'intention d'émigration des jeunes à Bujumbura

Légende :

- : **Facteurs explicatifs** (Facteurs individuels et socio-économiques pouvant influencer l'intention d'émigration).
- : **Caractéristiques du projet migratoire** (Variables spécifiques aux jeunes souhaitant émigrer).
- : **Intention d'émigration** (Variable dépendante principale de l'étude mesurant le désir de partir vivre dans un autre pays).
- $\longrightarrow$: Indique l'effet direct des facteurs explicatifs sur l'intention d'émigration et la relation entre l'intention et le projet migratoire
- $\leftarrow - - \rightarrow$: Représente les interactions possibles entre les facteurs individuels et socio-économiques

Discussion des résultats

1. Analyse bivariée

1.1. Facteurs individuels

Dans cette étude, 79,4 % des jeunes ont déclaré avoir l'intention d'émigrer. Selon les tranches d'âge, 94,5 % des jeunes âgés de 18 à 23 ans souhaitent partir, contre 81,5 % de ceux âgés de 24 à 29 ans et 59,2 % de ceux âgés de 30 à 35 ans. L'analyse bivariée montre que l'âge est fortement associé à l'intention d'émigrer ($p = 5,98 \times 10^{-10}$). Comparativement aux jeunes de 30 à 35 ans, ceux âgés de 18 à 23 ans présentent 11,93 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer (IC à 95 % : 5,13–32,75), tandis que ceux âgés de 24 à 29 ans présentent 3,02 fois plus de chances (IC à 95 % : 1,77–5,21). Ces résultats montrent ainsi que l'intention d'émigrer diminue avec l'âge.

Ce résultat est cohérent avec la théorie néoclassique de la migration, selon laquelle la décision de migrer repose notamment sur une comparaison individuelle entre les opportunités économiques offertes dans le pays d'origine et celles disponibles dans les pays de destination. Les jeunes, particulièrement ceux qui se trouvent au début de leur parcours professionnel, peuvent être davantage incités à envisager la migration lorsqu'ils recherchent un premier emploi, une situation professionnelle plus stable ou de meilleures perspectives économiques. Au Burundi, les possibilités limitées d'insertion professionnelle et les faibles revenus peuvent ainsi contribuer à renforcer l'intention d'émigrer chez les jeunes.

Cependant, la théorie néoclassique présente certaines limites pour interpréter à elle seule ce résultat. Elle met principalement l'accent sur les différences économiques entre les pays, mais prend moins en compte les contraintes susceptibles d'empêcher les jeunes de transformer leur intention en projet migratoire réalisable. En effet, les jeunes peuvent exprimer une forte volonté d'émigrer sans nécessairement disposer des ressources financières nécessaires pour couvrir les coûts du voyage et de l'installation, ni d'un accès suffisant à l'information sur les possibilités de migration, aux documents administratifs ou aux réseaux facilitant l'accès au pays de destination. Ainsi, la forte intention observée chez les plus jeunes ne signifie pas nécessairement qu'ils disposent d'une capacité équivalente à concrétiser leur projet migratoire.

Cette distinction entre aspiration et capacité à migrer peut être davantage éclairée par

la théorie des aspirations et des capacités. Selon cette approche, la migration résulte de l'interaction entre le désir de mobilité et les ressources permettant de réaliser ce désir. Les jeunes peuvent donc avoir une forte aspiration à partir en raison des opportunités qu'ils perçoivent à l'étranger, tout en étant confrontés à des contraintes financières, informationnelles, sociales ou administratives qui limitent la concrétisation de leur projet. Dans cette perspective, l'âge peut être associé à l'intention d'émigrer non seulement parce que les jeunes recherchent davantage de nouvelles opportunités, mais également parce qu'ils se trouvent à une étape de leur vie où les aspirations professionnelles et personnelles sont particulièrement importantes.

Nos résultats rejoignent ceux de Docquier et al. (2014) ainsi que de Migali et Scipioni (2019), qui montrent que les jeunes sont généralement parmi les plus enclins à envisager une migration internationale. Toutefois, nos résultats suggèrent également que l'intention migratoire doit être distinguée de la réalisation effective de la migration, cette dernière dépendant de ressources et de contraintes qui ne sont pas entièrement prises en compte par une approche fondée uniquement sur les différences économiques entre pays.

Concernant l'état matrimonial, 89,1% des célibataires déclarent avoir l'intention de partir, contre 52,8% des personnes mariées et 52,9% des jeunes ayant un autre statut matrimonial. L'analyse bivariée montre que l'état matrimonial est significativement associé à l'intention d'émigrer ($p = 3,028 \times 10^{-14}$). Les jeunes célibataires présentent 7,32 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer (IC à 95% : 4,35–12,51) que les jeunes mariés ou appartenant aux autres catégories matrimoniales. Ce résultat concorde avec la théorie de la nouvelle économie de la migration, selon laquelle la décision de migrer peut être prise au sein du ménage dans le but d'améliorer les conditions de vie ou de réduire les risques économiques. Les jeunes célibataires peuvent prendre plus facilement la décision d'émigrer à titre individuel, car ils ont généralement moins de responsabilités familiales et disposent d'une plus grande liberté de mobilité. En revanche, les personnes mariées doivent tenir compte des besoins, des contraintes et des intérêts de leur ménage avant d'envisager un départ. Ces responsabilités familiales peuvent ainsi réduire leur intention d'émigrer.

Ce résultat confirme les observations de Moreda (2023), selon lesquelles les jeunes sans engagements familiaux sont davantage susceptibles d'envisager une migration internationale.

En ce qui concerne l'utilisation des réseaux sociaux, 90 % des utilisateurs de TikTok déclarent avoir l'intention d'émigrer, contre 80,1 % pour Facebook et 65,6 % pour Snapchat. Toutefois, l'analyse bivariée ne met pas en évidence d'association statistiquement significative entre le type de réseau social utilisé et l'intention d'émigrer ($p = 0,24$). Bien que des différences descriptives soient observées entre les différentes plateformes, celles-ci n'ont pas une relation statistique entre le type de réseau social utilisé et l'intention d'émigrer dans cette échantillon.

Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que le simple fait d'utiliser une plateforme donnée ne permet pas nécessairement de caractériser la nature de l'exposition des jeunes aux contenus susceptibles d'influencer leurs projets migratoires. En effet, deux jeunes utilisant le même réseau social peuvent être exposés à des contenus très différents selon leurs centres d'intérêt, leurs interactions et les comptes qu'ils suivent. Ainsi, le type de plateforme utilisé pourrait constituer un indicateur relativement général de l'usage des réseaux sociaux, mais ne pas suffisamment rendre compte des mécanismes par lesquels ces réseaux peuvent influencer l'intention d'émigrer.

Dans cette perspective, des variables telles que le nombre d'heures consacrées quotidiennement aux réseaux sociaux, l'exposition à des contenus relatifs à la migration, le contact avec des migrants ou des communautés vivant à l'étranger, ainsi que la fréquence des interactions avec ces personnes, auraient pu permettre de mieux appréhender cette relation. Ces dimensions n'ayant pas été mesurées dans la présente étude, il convient de considérer cette interprétation comme une piste explicative plutôt que comme une conclusion établie.

Ce résultat contraste néanmoins avec ceux de Poushter et al. (2018) et de Dekker et Engbersen (2012), qui montrent que les médias sociaux peuvent jouer un rôle dans la formation des projets et aspirations migratoires. Cette divergence pourrait notamment s'expliquer par une différence dans la manière de mesurer l'utilisation des réseaux sociaux. Alors que ces travaux s'intéressent davantage au rôle des médias sociaux dans l'accès à l'information, les interactions sociales et la circulation des représentations liées à la migration, la présente étude s'est principalement intéressée au type de réseau social utilisé. Le caractère non significatif observé dans cette étude ne remet donc pas nécessairement en cause le rôle potentiel des réseaux sociaux dans les aspirations migratoires, mais suggère plutôt que la plateforme utilisée, prise isolément, pourrait être insuffisante pour mesurer

cette influence.

Avoir un ami ou un membre de la famille à l'étranger n'est pas significativement associé à l'intention d'émigrer ($p = 0,1714$), bien que 80,7% des jeunes ayant un proche à l'étranger déclarent vouloir partir, contre 73,2% de ceux qui n'en ont pas. Ce résultat ne confirme pas directement les attentes de la théorie des réseaux migratoires. Selon cette théorie, les réseaux migratoires facilitent la migration lorsqu'ils permettent de réduire les coûts, les risques et les incertitudes liés au projet migratoire, notamment grâce au partage d'informations, au soutien financier ou à l'aide à l'installation. Dans notre étude, la simple présence d'un ami ou d'un membre de la famille à l'étranger ne semble donc pas constituer un facteur suffisant pour renforcer l'intention d'émigrer.

Nos résultats diffèrent de ceux de Manchin et Orazbayev (2018), qui montrent que la présence de proches à l'étranger favorise les intentions migratoires. Cette divergence peut s'expliquer par le fait que les réseaux migratoires ne produisent pas tous les mêmes effets. En effet, certains proches vivant à l'étranger peuvent eux-mêmes être confrontés à des difficultés économiques, administratives ou d'intégration, ce qui limite leur capacité à fournir une aide concrète aux jeunes souhaitant migrer. Ainsi, dans notre contexte d'étude, la présence d'un proche à l'étranger ne garantit pas nécessairement un soutien suffisant pour influencer l'intention d'émigrer.

Concernant l'accès à l'information sur l'étranger, 90,0% des jeunes ne disposant pas de suffisamment d'informations déclarent avoir l'intention de partir, contre 74,5% de ceux qui estiment être suffisamment informés. Toutefois, l'analyse bivariée montre que cette variable n'est pas significativement associée à l'intention d'émigrer ($p = 0,48$). De même, la participation à un programme ou à une conférence liée à la migration n'a pas d'effet significatif sur l'intention d'émigrer ($p = 0,21$).

Ces résultats suggèrent que l'accès à une information formelle sur l'étranger ne constitue pas, à lui seul, un facteur déterminant de l'intention d'émigrer. Au Burundi, les jeunes peuvent construire leur projet migratoire à partir de différentes sources d'information, notamment les échanges avec leur entourage, les expériences des migrants ou encore les contenus diffusés sur les réseaux sociaux. Ainsi, l'absence d'une information formelle ne signifie pas nécessairement une absence d'informations sur les opportunités migratoires. Nos résultats diffèrent de ceux de Migali et Scipioni (2019), qui montrent que l'accès à

l'information sur les conditions de vie et les opportunités à l'étranger peut renforcer les intentions de départ. Cette divergence pourrait s'expliquer par les différences de contexte d'étude, mais également par le fait que notre analyse porte sur l'accès déclaré à l'information et non sur la qualité, la fiabilité ou le contenu des informations reçues.

La perception de sa propre vie est fortement associée à l'intention d'émigrer ($p = 1,50 \times 10^{-12}$). En effet, 92,5% des jeunes très insatisfaits de leur situation souhaitent partir, contre seulement 32,0% des jeunes très satisfaits. Les jeunes insatisfaits présentent 6,76 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer (IC à 95% : 3,83–12,57) que les jeunes satisfaits. Ce résultat rejoint la théorie *push-pull*. Selon cette approche, les difficultés rencontrées dans le pays d'origine, telles que les conditions de vie défavorables, le chômage ou les faibles revenus, constituent des facteurs de répulsion (*push*) qui encouragent les individus à quitter leur pays. À l'inverse, les perspectives d'amélioration des conditions de vie, d'accès à l'emploi et de stabilité à l'étranger représentent des facteurs d'attraction (*pull*). Ainsi, les jeunes qui se déclarent insatisfaits de leur situation de vie sont davantage susceptibles de développer une intention d'émigrer, car ils peuvent percevoir la migration comme une opportunité d'améliorer leurs conditions économiques et sociales. Ce résultat corrobore ceux de Migali et Scipioni (2019), qui montrent que l'insatisfaction à l'égard des conditions de vie constitue un facteur important de poussée dans les intentions migratoires.

1.2. Facteurs socio-économiques

La profession apparaît comme un facteur déterminant de l'intention d'émigrer. En effet, 95,4% des jeunes sans emploi déclarent avoir l'intention de partir, contre 91,7% des étudiants, 67,7% des employés et 63,6% des travailleurs indépendants. Les rapports de cotes montrent que, par rapport aux jeunes employés, les étudiants présentent 5,25 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer (IC à 95% : 1,46–12,06), tandis que les jeunes sans emploi présentent 9,90 fois plus de chances (IC à 95% : 2,74–33,99). Ces résultats rejoignent la théorie du capital humain, selon laquelle la migration est considérée comme un investissement permettant de valoriser les compétences et les qualifications sur des marchés du travail plus rémunérateurs. Ainsi, les étudiants peuvent envisager la migration afin de mieux valoriser les connaissances acquises et d'accéder à de meilleures possibilités d'emploi, de rémunération et d'évolution professionnelle lorsque ces opportunités sont limitées sur le marché du travail burundais.

Ces résultats rejoignent également la théorie néoclassique de la migration, selon laquelle les individus comparent les opportunités offertes dans leur pays d'origine à celles disponibles dans les pays de destination et choisissent de migrer lorsqu'ils estiment que les bénéfices attendus sont supérieurs aux coûts du départ. Au Burundi, le manque d'opportunités professionnelles et les faibles revenus peuvent ainsi inciter les jeunes sans emploi à envisager la migration dans le but d'améliorer leur situation économique.

Nos résultats rejoignent ceux de l'Enquête nationale sur la migration internationale en Tunisie (INS & ONM, 2021), qui montrent que le chômage et le manque d'opportunités professionnelles favorisent les intentions migratoires.

Le niveau d'études influence également l'intention d'émigrer. Parmi les jeunes interrogés, 80,8 % de ceux ayant un diplôme universitaire souhaitent émigrer, contre 57,6 % des titulaires d'un master, 83,9 % de ceux ayant un niveau secondaire et 78,6 % de ceux ayant un niveau primaire. L'analyse bivariée montre que le niveau d'études est significativement associé à l'intention d'émigrer ($p = 0,0114$). Comparativement aux titulaires d'un master, les jeunes ayant un niveau d'études inférieur présentent 3,39 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer (IC à 95 % : 1,47–7,76).

Ce résultat ne confirme que partiellement la théorie du capital humain. Selon cette théorie, les individus les plus instruits sont généralement davantage susceptibles de migrer, car ils disposent de compétences et de qualifications qu'ils peuvent chercher à valoriser sur des marchés du travail offrant de meilleures possibilités d'emploi, de rémunération et d'évolution professionnelle. Or, dans la présente étude, les titulaires d'un master présentent une intention d'émigrer plus faible que les jeunes ayant un niveau d'études inférieur. Ce résultat constitue donc une divergence par rapport à l'hypothèse selon laquelle l'augmentation du niveau de qualification s'accompagnerait systématiquement d'une intention migratoire plus élevée.

Plusieurs éléments peuvent contribuer à expliquer cette différence. Une première interprétation est que les titulaires d'un master pourraient disposer de meilleures perspectives d'insertion professionnelle ou d'une plus grande capacité à valoriser leurs qualifications sur le marché du travail burundais. Lorsque les possibilités d'emploi et de développement professionnel sont relativement satisfaisantes dans le pays d'origine, l'avantage attendu d'une migration peut être moins important, ce qui pourrait réduire l'intention d'émigrer. Cette interprétation doit toutefois être considérée avec prudence, car la présente étude ne

permet pas d'établir directement que les titulaires d'un master bénéficient effectivement de meilleures conditions d'insertion professionnelle.

Ce résultat peut également être interprété à la lumière de la théorie des aspirations et des capacités. Cette approche distingue l'aspiration à migrer de la capacité effective à réaliser une migration. Un niveau d'études plus élevé peut accroître les capacités individuelles, notamment en améliorant les compétences professionnelles et l'accès à certaines opportunités économiques. Cependant, lorsque ces capacités peuvent être valorisées dans le pays d'origine, elles peuvent également réduire l'aspiration à émigrer. Ainsi, l'éducation ne conduit pas nécessairement à une augmentation automatique de l'intention migratoire : son effet peut dépendre des opportunités réellement accessibles aux individus dans leur environnement d'origine.

La différence observée selon le niveau d'études pourrait donc traduire non seulement l'effet des qualifications individuelles, mais également l'interaction entre ces qualifications et les opportunités disponibles au Burundi. Les jeunes ayant un niveau d'études inférieur au master peuvent percevoir davantage de contraintes en matière d'emploi et de perspectives professionnelles, ce qui pourrait renforcer leur volonté de rechercher des opportunités à l'étranger. À l'inverse, les titulaires d'un master pourraient percevoir davantage de possibilités de valoriser leurs compétences localement, ce qui pourrait contribuer à réduire leur intention d'émigrer.

Nos résultats diffèrent ainsi de ceux de Flahaux et De Haas (2016), qui montrent que les individus les plus instruits sont généralement davantage susceptibles d'envisager une migration internationale. Cette divergence pourrait s'expliquer par le contexte socio-économique, les caractéristiques de la population étudiée et, notamment, par les différences dans les opportunités professionnelles accessibles selon le niveau de qualification. Elle montre que la relation entre éducation et intention migratoire n'est pas nécessairement linéaire et peut dépendre des possibilités offertes aux individus dans leur pays d'origine.

Le revenu influence fortement l'intention d'émigrer ($p = 1,56 \times 10^{-12}$). En effet, 93,5% des jeunes ne disposant d'aucun revenu déclarent avoir l'intention d'émigrer, contre seulement 48,4% de ceux dont le revenu est supérieur à un million de FBu. De plus, par rapport aux jeunes ayant un revenu élevé, ceux qui ne disposent d'aucun revenu présentent 14,95 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer (IC à 95% : 6,91–34,91).

Ce résultat est conforme à la théorie néoclassique de la migration, selon laquelle les

individus prennent la décision de migrer après avoir comparé les opportunités offertes dans leur pays d'origine à celles disponibles dans les pays de destination. Les écarts de revenus entre les pays constituent ainsi un facteur important de la migration. Dans le contexte burundais, les jeunes ayant de faibles revenus ou ne disposant d'aucun revenu peuvent considérer la migration comme un moyen d'améliorer leur situation économique et leurs conditions de vie.

Ce résultat rejoint également la théorie de la nouvelle économie de la migration, selon laquelle la migration constitue une stratégie adoptée par les ménages pour améliorer leurs conditions de vie et réduire les risques économiques. Dans cette perspective, le départ d'un jeune peut être considéré comme un moyen d'augmenter les ressources du ménage grâce aux revenus ou aux transferts financiers qu'il pourrait envoyer une fois installé à l'étranger.

L'accès au crédit ou au financement joue également un rôle important dans l'intention d'émigrer. En effet, 59,7% des jeunes ayant obtenu un crédit déclarent avoir l'intention d'émigrer, contre 89,2% de ceux qui n'y ont pas accès. L'analyse bivariée montre que cette variable est significativement associée à l'intention d'émigrer ($p = 1,94 \times 10^{-11}$). Ce résultat est conforme à la théorie de la nouvelle économie de la migration, selon laquelle la migration constitue une stratégie adoptée par les ménages pour diversifier leurs sources de revenus et faire face aux défaillances des marchés financiers. Lorsque les jeunes n'ont pas accès au crédit ou à d'autres sources de financement, ils peuvent considérer la migration comme un moyen d'améliorer leurs conditions de vie et de surmonter les contraintes économiques. En revanche, l'accès au crédit peut leur permettre de financer des activités génératrices de revenus ou de développer un projet économique dans leur pays, ce qui réduit leur intention d'émigrer.

Ainsi, ce résultat confirme les mécanismes décrits par cette théorie, en montrant que les contraintes financières peuvent renforcer la volonté des jeunes d'envisager la migration comme une stratégie d'amélioration de leur situation économique.

Concernant la perception de la situation économique du pays, 88,6% des jeunes qui la jugent très mauvaise déclarent avoir l'intention d'émigrer, contre seulement 28,5% de ceux qui la considèrent très bonne. L'analyse bivariée montre que cette variable est significativement associée à l'intention d'émigrer ($p = 0,034$). De même, les jeunes qui estiment

qu'il existe peu ou pas d'opportunités au Burundi sont davantage enclins à envisager la migration ($p = 2,66 \times 10^{-7}$).

Ces résultats rejoignent la théorie *push-pull*, selon laquelle les difficultés économiques, le manque d'opportunités professionnelles et les conditions de vie défavorables dans le pays d'origine constituent des facteurs de répulsion (*push*) qui incitent les individus à partir, tandis que les perspectives d'emploi, de meilleures conditions de vie et d'une plus grande stabilité dans les pays de destination représentent des facteurs d'attraction (*pull*).

Ainsi, une perception négative de la situation économique du Burundi et le manque d'opportunités peuvent renforcer l'intention d'émigrer, les jeunes percevant la migration comme une possibilité d'améliorer leurs conditions de vie et leurs perspectives d'avenir. Ces résultats sont cohérents avec les mécanismes décrits par la théorie *push-pull* et confirment que les facteurs de répulsion liés au contexte économique jouent un rôle important dans la formation des intentions migratoires.

Enfin, la zone de résidence (Ntakangwa, Mukaza et Mugere) n'est pas significativement associée à l'intention d'émigrer. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ces trois communes appartiennent à la ville de Bujumbura et présentent des caractéristiques socio-économiques relativement similaires. Les jeunes qui y résident sont donc susceptibles d'être confrontés à des conditions de vie et à des opportunités comparables, ce qui pourrait expliquer l'absence de différence significative dans leur intention d'émigrer. Ce résultat cohérent avec celui de Migali et Scipioni (2019), qui montrent que les jeunes vivant en milieu urbain sont les plus enclins à envisager la migration. Dans notre étude, tous les répondants étant issus d'un même milieu urbain, la commune de résidence ne semble pas constituer un facteur discriminant de l'intention d'émigrer.

2. Caractéristiques du projet migratoire

Les résultats de cette étude montrent que les motivations des jeunes souhaitant émigrer à Bujumbura sont diverses et reflètent plusieurs facteurs individuels et socio-économiques. Parmi les jeunes ayant l'intention d'émigrer, 48,3 % souhaitent poursuivre leurs études. Ce résultat rejoint la théorie du capital humain, selon laquelle la migration peut être considérée comme un investissement permettant aux individus de valoriser leurs compétences et leurs qualifications sur des marchés du travail offrant de meilleures perspectives. Ainsi, les jeunes peuvent envisager la migration afin de poursuivre leur formation, d'acquérir de

nouvelles compétences et d'améliorer leurs perspectives professionnelles.

Une proportion importante des jeunes souhaite également rechercher de meilleures opportunités professionnelles (44,2%) ou trouver un emploi (33,9%). Ces résultats rejoignent la théorie *push-pull*, selon laquelle les difficultés rencontrées dans le pays d'origine, telles que le manque d'opportunités professionnelles et les faibles perspectives économiques, constituent des facteurs de répulsion (*push*), tandis que les opportunités d'emploi, les meilleures conditions de vie et les perspectives économiques dans les pays de destination représentent des facteurs d'attraction (*pull*). Dans le contexte burundais, les difficultés d'insertion professionnelle et les faibles perspectives d'emploi peuvent ainsi renforcer le désir de migrer.

D'autres motivations, comme l'évasion de la pauvreté (30,7%) ou la découverte de nouvelles cultures (20,4%), montrent que la décision migratoire ne dépend pas uniquement des facteurs économiques. Ces résultats rejoignent la théorie des aspirations et des capacités, selon laquelle la migration résulte de l'interaction entre les aspirations individuelles à la mobilité et les capacités nécessaires pour concrétiser ce projet. Ainsi, les jeunes peuvent souhaiter améliorer leurs conditions de vie ou découvrir de nouveaux environnements, mais la réalisation effective de leur projet migratoire dépend également des ressources financières, du capital humain, du capital social et des contraintes administratives.

En revanche, une faible proportion des jeunes souhaite rejoindre un membre de leur famille (4,1%) ou fuir l'insécurité et les tensions politiques (3,4%). Cela montre que, dans notre étude, les facteurs familiaux et politiques semblent jouer un rôle moins important dans l'explication de l'intention d'émigrer que les facteurs liés à l'éducation, à l'emploi et aux conditions économiques.

Concernant la destination migratoire, 65,0% des jeunes préfèrent l'Europe, suivie de l'Amérique du Nord (13,2%) et de l'Amérique du Sud (11,9%). L'Asie, l'Australie et l'Afrique sont moins souvent citées comme destinations potentielles.

Ce résultat rejoint la théorie des réseaux migratoires, selon laquelle les relations sociales entre les migrants et leur communauté d'origine facilitent les projets migratoires en favorisant la circulation d'informations, de conseils et de différentes formes de soutien. La préférence pour l'Europe peut également s'expliquer par les opportunités économiques, éducatives et professionnelles que les jeunes associent à cette destination, ainsi que par la présence de réseaux de migrants susceptibles de faciliter leur installation.

Concernant la perception des opportunités d'emploi à l'étranger, 82,4% des jeunes estiment qu'elles sont plus nombreuses qu'au Burundi. Ce résultat met en évidence l'importance des facteurs d'attraction (*pull*) dans la formation de l'intention d'émigrer. Selon la théorie *push-pull*, les opportunités économiques, les possibilités d'emploi et les meilleures conditions de vie offertes dans les pays de destination constituent des facteurs d'attraction susceptibles d'encourager les jeunes à envisager la migration.

Par ailleurs, 76,2% des jeunes déclarent bénéficier du soutien de leur famille dans leur projet migratoire. Ce résultat rejoint la théorie de la nouvelle économie de la migration, selon laquelle la migration peut constituer une stratégie adoptée par le ménage pour améliorer les conditions de vie de ses membres et réduire les contraintes économiques. Le soutien familial peut ainsi faciliter la préparation et la réalisation du projet migratoire, notamment en apportant une aide financière, matérielle ou morale.

Enfin, la majorité des jeunes expriment l'intention de revenir au Burundi après leur expérience migratoire (74,9%), tandis que 16,9% conditionnent ce retour aux circonstances et seulement 2,82% déclarent ne pas revenir. Ces résultats montrent que, pour la plupart des répondants, la migration est davantage perçue comme une expérience temporaire permettant d'acquérir de nouvelles opportunités, plutôt qu'un départ définitif.

3. Modèle logistique final

Le modèle de régression logistique final montre que certains facteurs individuels et socio-économiques restent significativement associés à l'intention d'émigrer après la prise en compte simultanée des autres variables. Les jeunes âgés de 18 à 23 ans présentent 4,18 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer que ceux âgés de 30 à 35 ans. Ce résultat rejoint la théorie néoclassique de la migration, selon laquelle les individus prennent la décision de migrer après avoir comparé les opportunités disponibles dans leur pays d'origine à celles offertes dans les pays de destination. Les jeunes, qui se trouvent généralement au début de leur parcours professionnel, sont davantage susceptibles de rechercher un premier emploi, une situation professionnelle plus stable ou de meilleures perspectives économiques. Dans le contexte burundais, ces attentes peuvent renforcer leur intention d'émigrer.

Concernant l'état matrimonial, les jeunes célibataires présentent 5,33 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer que les jeunes mariés ou ayant un autre statut ma-

trimonial.

Ce résultat rejoint la théorie de la nouvelle économie de la migration, selon laquelle la décision de migrer est souvent prise au niveau du ménage dans le but d'améliorer les conditions de vie ou de réduire les risques économiques. Les jeunes célibataires, ayant généralement moins de responsabilités familiales, peuvent prendre plus facilement la décision d'envisager un départ. En revanche, les personnes mariées doivent tenir compte des besoins, des contraintes et des conséquences de la migration pour leur ménage avant de prendre une telle décision. Ces responsabilités familiales peuvent ainsi réduire leur intention d'émigrer.

L'évaluation de la vie constitue également un facteur important de l'intention d'émigrer. Les jeunes insatisfaits de leur niveau de vie actuelle présentent 6,32 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer que ceux qui se déclarent satisfaits.

Ce résultat rejoint la théorie *push-pull*, selon laquelle les conditions de vie défavorables et l'insatisfaction dans le pays d'origine constituent des facteurs de répulsion (*push*) susceptibles d'encourager les individus à quitter leur pays. À l'inverse, la recherche de meilleures conditions de vie, de meilleures perspectives économiques et d'une plus grande stabilité dans les pays de destination représente un facteur d'attraction (*pull*). Ainsi, les jeunes insatisfaits de leur situation actuelle peuvent percevoir la migration comme une opportunité d'améliorer leurs conditions de vie.

Les opportunités de travail perçues au Burundi jouent également un rôle déterminant. Les jeunes qui estiment qu'il existe peu ou aucune opportunité au Burundi ont 7,14 fois plus de chances de vouloir émigrer que ceux qui perçoivent quelques ou de nombreuses opportunités. Ce résultat confirme les mécanismes décrits par la théorie *push-pull*. En effet, le manque d'opportunités professionnelles et les perspectives limitées d'insertion sur le marché du travail national constituent des facteurs de répulsion qui peuvent renforcer l'intention de migrer.

Par ailleurs, l'accès au crédit ou au financement influence également l'intention d'émigrer. Les jeunes qui n'ont pas accès à un crédit ou à un financement sont environ 3 fois plus de chances de vouloir émigrer que ceux qui en disposent. Ce résultat peut être expliqué par la nouvelle économie de la migration, selon laquelle la migration peut constituer une stratégie adoptée par les individus ou les ménages pour améliorer leurs conditions de vie et faire face aux contraintes économiques. Le manque d'accès aux ressources finan-

cières peut donc renforcer l'idée que la migration représente une possibilité d'amélioration économique.

Ces résultats montrent que l'intention d'émigrer dépend à la fois des conditions individuelles et du contexte socio-économique dans lequel évoluent les jeunes. Ils rejoignent les conclusions de Migali et Scipioni (2019), qui soulignent l'importance des facteurs économiques et sociaux dans l'explication des intentions migratoires.

En revanche, plusieurs variables telles que le sexe, la commune de résidence, le niveau de revenu, la présence d'un ami ou d'un membre de la famille à l'étranger, l'accès à l'information sur l'émigration, la participation à des programmes ou conférences liés à la migration, les expériences antérieures de tentative de départ, la profession ainsi que l'évaluation de la situation économique nationale ne présentent pas d'association significative dans le modèle final. Ces résultats indiquent que dans cet échantillon, ces facteurs ne permettent pas d'expliquer l'intention d'émigrer lorsque les autres caractéristiques individuelles et socio-économiques sont prises en compte simultanément.

Conclusion générale et recommandation

1. Conclusion générale

Cette étude avait pour objectif d'identifier et d'analyser les facteurs individuels et socio-économiques associés à l'intention d'émigrer chez les jeunes burundais âgés de 18 à 35 ans, utilisateurs des réseaux sociaux et résidant à Bujumbura.

Les résultats montrent que 79,4 % des jeunes interrogés envisagent d'émigrer, ce qui traduit une forte aspiration au départ parmi les participants à l'étude. Les analyses statistiques ont permis d'identifier plusieurs facteurs associés à cette intention. Dans le modèle final de régression logistique, les jeunes âgés de 18 à 23 ans présentent 4,18 fois plus de chances d'avoir l'intention d'émigrer que ceux âgés de 30 à 35 ans. Les célibataires ont 5,33 fois plus de chances d'exprimer cette intention que les jeunes mariés ou ayant un autre statut matrimonial. Les jeunes insatisfaits de leur niveau de vie ont 6,32 fois plus de chance d'avoir l'intention d'émigration que les jeunes satisfaits, tandis que ceux qui estiment que les opportunités d'emploi sont peu ou aucune ont 7,14 fois plus de chances de vouloir émigrer que les jeunes qui estiment qu'il existe quelques ou beaucoup d'opportunités. Enfin, les jeunes n'ayant pas accès au crédit ou au financement présentent une probabilité trois fois plus élevée d'exprimer cette intention. Les principales motivations évoquées sont la poursuite des études (48,3 %), la recherche de meilleures opportunités de travail (44,2 %), l'accès à un emploi (33,9 %) ainsi que l'amélioration des conditions de vie.

Pris dans leur ensemble, ces résultats montrent que l'intention d'émigrer ne résulte pas d'un seul facteur, mais d'une combinaison de caractéristiques individuelles et de conditions socio-économiques. Ils confirment que les difficultés d'insertion professionnelle, la perception limitée des perspectives d'avenir et les conditions de vie jouent un rôle déterminant dans la construction du projet migratoire des jeunes. Ils montrent également que les théories de la migration mobilisées dans cette recherche, notamment les théories *push-pull*, des aspirations et capacités, néoclassique ainsi que nouvelle économie, permettent d'expliquer une partie importante des intentions migratoires observées dans le contexte burundais.

Ces résultats constituent des éléments utiles pour les pouvoirs publics, les organisations de la société civile et les partenaires au développement. Une meilleure compréhension des

facteurs associés à l'intention d'émigrer peut contribuer à orienter les politiques en faveur de l'emploi des jeunes, de l'amélioration de leurs conditions de vie, du renforcement de l'accès au financement et de la création d'opportunités économiques susceptibles de réduire les aspirations au départ.

Cette étude présente toutefois certaines limites. Le recours à un échantillonnage non probabiliste ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des jeunes burundais. En outre, la recherche s'est limitée aux jeunes utilisateurs des réseaux sociaux résidant à Bujumbura et s'est intéressée à l'intention d'émigrer plutôt qu'à la migration effective. Les résultats doivent donc être interprétés en tenant compte de ces limites méthodologiques.

Enfin, cette recherche ouvre des perspectives pour de futurs travaux. Il serait pertinent de réaliser des études utilisant un échantillonnage probabiliste afin d'améliorer la représentativité des résultats, d'étendre l'analyse aux autres provinces du Burundi et de compléter l'approche quantitative par des enquêtes qualitatives permettant de mieux comprendre les motivations des jeunes. Des études longitudinales pourraient également analyser l'évolution des intentions migratoires au fil du temps et les facteurs qui favorisent ou empêchent leur transformation en migration effective.

2. Recommandations

Au regard des résultats obtenus, les recommandations suivantes sont proposées en faveur de l'insertion des jeunes :

a. Aux autorités publiques

- **Mettre en place des programmes d'apprentissage et de premier emploi pour les jeunes de 18 à 23 ans :** Ces programmes pourraient proposer des stages rémunérés de 6 à 12 mois, des formations pratiques et un accompagnement vers le premier emploi afin de faciliter la transition entre la formation et le marché du travail. Une priorité pourrait être accordée aux jeunes qui cherchent leur premier emploi.
- **Améliorer l'accès des jeunes aux opportunités professionnelles :** Une plateforme nationale ou des guichets locaux pourraient centraliser les informations sur les offres d'emploi, les stages, les formations et les possibilités de financement disponibles au Burundi. Des formations courtes pourraient également être proposées dans les métiers offrant des possibilités d'emploi, avec une mise en relation entre les jeunes formés et les entreprises qui recrutent.
- **Renforcer l'accompagnement professionnel des jeunes ayant un niveau de vie insatisfaisant :** Des services d'orientation pourraient aider ces jeunes à définir un projet professionnel, à rechercher un emploi et à identifier des formations adaptées à leur profil. Pour ceux qui souhaitent entreprendre, cet accompagnement pourrait également porter sur la création d'une petite activité génératrice de revenus.
- **Faciliter l'accès au financement pour les jeunes :** Créer un fonds de garantie destiné aux jeunes sans accès au crédit afin de permettre aux jeunes entrepreneurs ne disposant pas de garanties suffisantes d'obtenir de petits crédits pour démarrer ou développer une activité génératrice de revenus. Le financement pourrait être accompagné d'une formation en gestion et d'un suivi de l'activité.
- **Favoriser l'autonomie économique des jeunes célibataires :** Mettre en place un accompagnement comprenant l'orientation professionnelle, l'accès aux formations, l'aide à la recherche d'un emploi et l'appui à la création d'une petite activité génératrice de revenus afin de faciliter leur insertion professionnelle et leur autonomie économique.

b. Aux chercheurs

- Réaliser des études reposant sur un échantillonnage probabiliste afin de permettre une meilleure généralisation des résultats.
- Réaliser des études similaires dans d'autres communes du Burundi, y compris dans les zones rurales, afin de comparer les facteurs associés à l'intention d'émigrer selon les différents contextes.
- Approfondir l'étude du rôle des réseaux sociaux en prenant en compte, en plus du type de réseau social utilisé, le nombre d'heures consacrées quotidiennement à ces plateformes, l'exposition aux contenus relatifs à la migration, le contact avec des personnes vivant à l'étranger et la fréquence des interactions avec ces personnes.
- Utiliser des méthodes qualitatives, notamment des entretiens et des groupes de discussion, afin de mieux comprendre les motivations des jeunes et les dimensions culturelles et sociales liées à leur intention d'émigrer.
- Réaliser des études longitudinales afin de suivre l'évolution des intentions d'émigrer dans le temps et de mieux comprendre les changements dans les projets migratoires des jeunes.

Références

- [1] Abdo, S. S., & Erigicho, T. A. (2025). Socio-Economic and Demographic Drivers of Irregular Migration to South Africa : A Bayesian and Logistic Regression Analysis. *American Journal of Theoretical and Applied Statistics*, 14(3), 99-108.
- [2] Arab Barometer. (2022). *Migration Survey Data*. <https://www.arabbarometer.org/report/migration-attitudes-in-the-middle-east-and-north-africa/>
- [3] Black, R., Bellagamba, A., Botta, E., Ceesay, E., Cissokho, D., Engeler, M., ... & Zingari, G. N. (2022). Migration drivers and migration choice : interrogating responses to migration and development interventions in West Africa. *Comparative migration studies*, 10(1), 10.
- [4] Country Economy. (2020). *Burundi - Total des émigrants*. <https://fr.countryeconomy.com/demographie/migration/emigration/burundi?>
- [5] Dagnelie, P. (1998). Statistique théorique et appliquée : Tome 2, Inférence statistique à une et à deux dimensions. De Boek & Larcier, Paris, Bruxelles, 2.
- [6] Dapsens, S. (2005). Les causes de migration : pistes d'analyse et d'action. Centre Avec.
- [7] Daure, I., Guerraoui, Z., & Nechifor Marhadour, E. (2011). Les jeunes et la migration. *Le journal des psychologues*, (290), 16-46.
- [8] De Haas, H. (2021). A theory of migration : the aspirations-capabilities framework. *Comparative migration studies*, 9(1), 8.
- [9] Dekker, R., & Engbersen, G. (2014). How social media transform migrant networks and facilitate migration. *Global networks*, 14(4), 401-418.
- [10] Docquier, F., Lohest, O., & Marfouk, A. (2007). Brain drain in developing countries. *The World Bank Economic Review*, 21(2), 193-218.
- [11] EICVMB (2020). RAPPORT DE L'ENQUETE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU BURUNDI (EICVMB, 2019-2020).
- [12] Flahaux, M. L., & De Haas, H. (2016). African migration : trends, patterns, drivers. *Comparative migration studies*, 4(1), 1.
- [13] France Inter. (2022). *La grande histoire des migrations*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/serie-la-grande-histoire-des-migrations>

- [14] Géoconfluences. (2024). *Pull factors et push factors (démographie)*. École Normale Supérieure de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/pull-and-push>
- [15] Gubert, F. (2010). Pourquoi migrer ? Le regard de la théorie économique. *Regards croisés sur l'économie*, 8(2), 96-105.
- [16] Hosmer Jr, D. W., Lemeshow, S., & Sturdivant, R. X. (2013). *Applied logistic regression*. John Wiley & Sons.
- [17] Institut National de la Statistique (INS). (2021). *Rapport de l'enquête nationale sur la migration internationale Tunisia-HIMS*. Tunis : INS. <https://www.ins.tn/publication/rapport-de-lenquete-nationale-sur-la-migration-internationale-tunisia-hims>
- [18] Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU). (2024). *Résultats du RG-PHAE - Édition 2024*. <https://www.insbu.bi/resultatRGPHAE2024>
- [19] Jayet, H. (1996). L'analyse économique des migrations : une synthèse critique. *Revue économique*, 193-226.
- [20] Lacour, C., & Angeon, V. (2013). Introduction : Les nouveaux mondes des migrations et des territoires. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (5), 817-832.
- [21] Le journal Africa. (2022). *La Serbie claque la porte au nez des sans visas burundais ; le Burundi prompt négociateur*. <https://lejournal.africa/la-serbie-claque-la-porte-au-nez-des-sans-visas-burundais-le-burundi-prompt-negociateur#:~:text=Serbie%2C%20une%20fen%C3%AAtre%20europ%C3%A9enne%20pour,pour%20d'autres%20services%20diplomatiques>.
- [22] Macrotrends. (2024). *Burundi Net Migration (1960-2024)*. <https://www.macrotrends.net/global-metrics/countries/bdi/burundi/net-migration>
- [23] Manchin, M., & Orazbayev, S. (2018). Social networks and the intention to migrate. *World Development*, 109, 360-374.
- [24] Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., & Pellegrino, A. (1999). *Worlds in motion : understanding international migration at the end of the millennium : understanding international migration at the end of the millennium*. Clarendon Press.

- [25] Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of international migration : A review and appraisal. *Population and development review*, 431-466.
- [26] Migali, S., & Scipioni, M. (2018). A global analysis of intentions to migrate. European Commission.
- [27] Moreda, B. (2023). Determinants of youth migration aspirations decision in Ethiopia. *ETHIOINQUIRY Journal of Humanities and Social Sciences*, 2(2).
- [28] Nduwimana, S., & Sindayigaya, I. (2023). Entry and mobility in technical and vocational education in Burundi. *Open Journal of Social Sciences*, 11(7), 11-20.
- [29] Organisation des Nations Unies (ONU). (1998). *Recommendations on Statistics of International Migration, Revision 1*. Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division. https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_58rev1e.pdf.
- [30] Organisation Internationale du Travail (OIT). (2023). *Renforcer la jeunesse africaine : Conclusions du rapport de l'OIT sur l'emploi des jeunes*.
- [31] Organisation internationale pour les migrations. (2020). *État de la migration dans le monde 2020**. Organisation internationale pour les migrations. <https://publications.iom.int/books/etat-de-la-migration-dans-le-monde-2020> <https://www.ilo.org/fr/resource/statement/get-youth-report-key-findings-for-africa#:~:text=Dans%20toute%20l'Afrique%2C%20le,pourra%20trouver%20un%20emploi%20d%C3%A9cent>.
- [32] Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). (2019). *Glossary on Migration*. International Migration Law Series No. 34. Genève : OIM. https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf.
- [33] Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2023). *Facteurs déclencheurs de la migration internationale*. Portail EMM2. <https://emm.iom.int/fr/handbooks/contexte-global-de-la-migration-internationale/facteurs-declencheurs-de-la-migration>
- [34] Organisation internationale du travail (OIT). (2026). *Indice des prix à la consommation (CPI_XCPI_COI_RT_A) – Burundi*. ILOSTAT Data Explorer.

https://rshiny.ilo.org/dataexplorer67/?lang=en&segment=indicator&id=CPI_XCPI_COI_RT_A&ref_area=BDI.

- [35] Organisation internationale du travail (OIT). (2026). *Taux de pauvreté selon les groupes d'âge au Burundi*. ILOSTAT Data Explorer. https://rshiny.ilo.org/dataexplorer33/?lang=en&segment=indicator&id=SDG_0111_SEX_AGE_RT_A&ref_area=BDI.
- [36] Parlement européen. (2020). *Pourquoi migrer? Les raisons derrière la migration*. <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20200624ST081906/pourquoi-migrer-les-raisons-derriere-la-migration#:~:text=Que%20ce%20soit%20pour%20fuir,poussent%20les%20individus%20%C3%A0%20migrer>.
- [37] Partielo. *Facteurs individuels*. <https://www.partielo.fr/revision/note/facteurs-individuels/93773>
- [38] Partielo. *Sociologie du travail social*. <https://www.partielo.fr/fiche/revision/sociologie-du-travail-social/49595>
- [39] Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68(1), 153-178.
- [40] Piché, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68(1), 153-178.
- [41] Piguet, É. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 141-161.
- [42] Poushter, J., Bishop, C., & Chwe, H. (2018). Social media use continues to rise in developing countries but plateaus across developed ones. *Pew research center*, 22, 2-19.
- [43] Radio France Internationale (RFI). (2023). *Plusieurs des handballeurs burundais qui avaient disparu en Croatie ont demandé l'asile en Belgique*. <https://www.rfi.fr/fr/europe/20230906-plusieurs-des-handballeurs-burundais-qui-avaient-disparu-en-croatie-ont-demande-l-asile-en-belgique>
- [44] Robb, R. A. (1963). w. G. Cochran, *Sampling Techniques* (John Wiley & Sons, 1963), ix+ 413 pp., 72s. *Proceedings of the Edinburgh Mathematical Society*, 13(4), 342-343.

- [45] Sanny, J. A. N., Logan, C., & Gyimah-Boadi, E. (2019). A la recherche d'opportunités : En Afrique, les jeunes et les instruits sont plus susceptibles de penser à émigrer. *Dépêche d'Afrobarometer*, (288).
- [46] Setrana, M. B., & Kleist, N. (2022). Gendered dynamics in West African migration. In *Migration in West Africa : IMISCOE regional reader* (pp. 57-76). Cham : Springer International Publishing.
- [47] Tjaden, J., Auer, D., & Laczko, F. (2019). Linking migration intentions with flows : Evidence and potential use. *International migration*, 57(1), 36-57.
- [48] Toumi, S. (2024). Determinants of international migration from the MENA region. *Maghreb-Machrek*, 6(2), 9-22.
- [49] Williams, W. (2024). *Tendances migratoires à surveiller en Afrique en 2024*. Centre d'études stratégiques de l'Afrique. <https://africacenter.org/fr/spotlight/tendances-migratoire-a-surveiller-en-afrique-en-2024/>.
- [50] World Bank. (2026). *Unemployment, youth total (% of total labor force ages 15–24) (national estimate) – Burundi*. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.NE.ZS?end=2020&locations=BI&start=2013>.
- [51] World Bank. (2026). *Produit intérieur brut (PIB) (en dollars courants) – Burundi*. World Bank Data. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD?locations=BI>.
- [52] World Bank. (2026). *Produit intérieur brut par habitant (en dollars courants) – Burundi*. World Bank Data. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?locations=BI>.

Annexes

Questionnaire sur les facteurs associés à l'intention d'émigration des jeunes dans la province de Bujumbura (Ntahangwa, Mukaza et Mugere)

L'objectif de cette étude est de comprendre les raisons qui poussent les jeunes Burundais vivant dans la province de Bujumbura, et plus particulièrement dans les communes de Ntahangwa, Mukaza et Mugere, à envisager de partir à l'étranger.

Nous vous remercions de prendre le temps de répondre à ce questionnaire. Vos réponses resteront anonymes et confidentielles, et seront utilisées uniquement à des fins académiques. Chaque réponse est précieuse et contribue à mieux comprendre les facteurs influençant l'intention de départ.

Souhaitez-vous répondre à ce questionnaire ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Section 1 : Éligibilité

Habitez-vous à Bujumbura plus précisément dans ces communes : Ntahangwa, Mukaza, Mugere

- ☐ Oui
- ☐ Non

Avez-vous entre 18 et 35 ans ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Section 2 : Facteurs Individuelles

1. Quelle est votre sexe ?

- ☐ Masculin
- ☐ Féminin

2. Vous êtes dans quelle tranche d'âge ?

- ☐ 18–23 ans
- ☐ 24–29 ans
- ☐ 30–35 ans

3. État civil

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié(e)
- ☐ Autre

4. Avez-vous des membres de votre famille ou des amis vivant à l'étranger ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

5. Disposez-vous d'informations pour partir dans un autre pays ?

- ☐ Oui, je dispose de suffisamment d'informations
- ☐ Oui, mais j'aimerais en avoir plus
- ☐ Non, je n'ai pas d'informations
- ☐ Je ne sais pas

6. Avez-vous déjà participé à un programme, une formation ou une conférence concernant le départ vers un autre pays ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

7. Avez-vous déjà tenté de partir dans un autre pays auparavant ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

8. Quels réseaux sociaux utilisez-vous régulièrement ?

- ☐ WhatsApp
- ☐ Facebook
- ☐ Instagram
- ☐ TikTok
- ☐ Twitter (X)
- ☐ Snapchat

9. Comment évalueriez-vous votre niveau de vie actuel ?

- ☐ Très satisfaisant
- ☐ Satisfaisant

- ☐ Insatisfaisant
- ☐ Très insatisfaisant

Section 3 : Facteurs socio-économique

10. Commune de Résidence

- ☐ Ntahangwa
- ☐ Mukaza
- ☐ Mugere

11. Dernier niveau d'études atteint

- ☐ Primaire
- ☐ Secondaire
- ☐ Universitaire (Bachelier/Licence)
- ☐ Master ou plus

12. Quelle est votre situation actuelle ?

- ☐ Sans emploi
- ☐ Étudiant(e)
- ☐ Employé(e)
- ☐ Travail indépendant : petit commerce, artisanat, etc

13. Revenu mensuel moyen approximatif

- ☐ Je n'ai pas de revenu
- ☐ Moins de 50 000 fbu
- ☐ Entre 50 001 et 350 000 fbu
- ☐ Entre 350 001 et 700 000 fbu
- ☐ Entre 700 001 et 1 000 000 fbu
- ☐ Plus de 1 000 000 fbu

14. Selon vous, comment est la situation économique du Burundi ?

- ☐ Très bonne
- ☐ Bonne
- ☐ Moyenne
- ☐ Mauvaise
- ☐ Très mauvaise

15. Quelles opportunités de travail voyez-vous au Burundi ?

- ☐ Beaucoup d'opportunités
- ☐ Quelques opportunités
- ☐ Peu d'opportunités
- ☐ Aucune opportunité

16. Avez-vous accès aux crédits ou financements pour créer votre propre activité ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Pas encore essayé

Section 4 : Intention d'émigration

17. Souhaitez-vous partir vivre dans un autre pays ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Section 5 : Caractéristiques du projet migratoire

18. Quelle est votre principale motivation à vouloir quitter le Burundi ?

- ☐ Chercher un meilleur emploi
- ☐ Chercher un emploi
- ☐ Poursuivre des études
- ☐ Échapper à la pauvreté ou aux difficultés économiques
- ☐ Fuir l'insécurité ou les tensions politiques
- ☐ Rejoindre un membre de la famille
- ☐ Découvrir de nouvelles cultures

19. Dans quel pays ou continent aimeriez-vous aller ?

- ☐ Europe (France, Belgique, Allemagne, Suisse, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, etc.)
- ☐ Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique, etc.)
- ☐ Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Chili, Colombie, Pérou, Uruguay, etc.)
- ☐ Afrique (Afrique du Sud, Rwanda, Kenya, Tanzanie, Maroc, Égypte, etc.)
- ☐ Asie (Chine, Japon, Corée du Sud, Inde, Émirats arabes unis, Qatar, Arabie saoudite, etc.)

- ☐ Australie (Australie, Nouvelle-Zélande)

20. Pensez-vous qu'il y a plus d'opportunités à l'étranger ?

- ☐ Oui, beaucoup plus
- ☐ Un peu plus
- ☐ Pareil
- ☐ Moins qu'ici

21. La famille ou amis vous encouragent-ils à migrer ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

22. Si vous partez, pensez-vous revenir au Burundi un jour ?

- ☐ Oui
- ☐ Peut-être, cela dépend des situations
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas encore

Merci beaucoup pour votre participation !